LA TERRE
DE CHEZ NOUS

Vol. 76, nº 18
Longueuil

Un cahier - 36 pages
semaine du 2 juin 2005

Port payé à Montréal
Nº d'enregistrement R 07665 - Nº de convention PP 40069165

Courrier Poste Publication



Ingrédients laitiers
Le Canada n'invoquera pas l'article 28 **Page 3**

Étude des crédits du MAPAQ
Séances de rigolothérapie pour la direction de Québec **Page 4**

Fiscalité des fermes
Début d'une « démarche ultime » **Page 5**

Environnement
Dix rivières aménagées pour la faune **Page 11**

Viticulture
Décès de Guy Tardif **Page 14**

International
L'influenza aviaire inquiète de plus en plus **Page 17**

Acériculture
Wal-Mart achète et vend beaucoup de sirop **Page 29**

La page Agrométéo de retour en page 35

L'usine d'éthanol verra finalement le jour



PHOTO:THIERRY LARIVIÈRE

Le ministre Yvon Vallières discute avec Laurent Pellerin, en compagnie de Jean-Pierre Paquin, député libéral de Saint-Jean, et du producteur Normand Gagnon qui était sur ses terres.

THIERRY LARIVIÈRE

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — Après quelque 14 ans de discussions, il semblerait bien que cette fois ce soit vrai: les travaux de construction de l'usine d'éthanol de Varennes sont commencés depuis quelques semaines.

L'annonce officielle a été faite à Saint-Jean-sur-Richelieu chez le producteur Normand Gagnon, ancien président de l'UPA régionale et membre actif du groupe Pro-éthanol, le 30 mai. C'est un crédit d'impôt accordé par le gouvernement du Québec et un investissement de 25 M$ du Fonds de solidarité des travailleurs FTQ qui rendent possible cet investissement de plus de 110 M$.

L'usine d'Alcools de commerce inc. (ACI) ouvrira en septembre 2006. Elle produira 120 millions de litres d'éthanol à partir de quelque 300 000 tonnes de maïs québécois, soit environ 10 % de la production. C'est Pétro-Canada et quelques indépendants qui distribueront l'éthanol pendant les dix prochaines années.

Dix ans, c'est aussi le terme de l'entente avec le gouvernement provincial qui prévoit des crédits d'impôt qui pourront atteindre 182 M$. Le montant de l'aide va varier en fonction du prix du pétrole. Si ce dernier demeure assez élevé, le gouvernement pourrait n'avoir aucun montant à débourser. L'éthanol peut en effet devenir concurrentiel avec l'essence surtout si le prix du maïs est bas et celui du pétrole est haut.

« Enfin! », c'est exclamé Laurent Pellerin, président de l'UPA, en

VOIR **ÉTHANOL** À LA PAGE 2





ÉVÉNEMENTS À VENIR

3 et 4 juin, colloque «Les 101 produits de la forêt» organisé par la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield, au club de golf Trout River, **Elgin**. Info : (450) 454-5115.

16 au 19 juin, 11e édition du Festival des fromages de **Warwick** sous le thème «Les fromages québécois : une aventure savoureuse!» Info : (819) 358-4317 ou Internet : www.festivaldesfromages.qc.ca

SUCCESSION D'ADÉODAT ST-PIERRE

Un seul candidat en lice

QUÉBEC – À quelques heures de l'ouverture de la 36e assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de bois du Québec, un seul candidat était en lice pour succéder au président sortant, Adéodat St-Pierre. Il s'agit de Pierre-Maurice Gagnon, président du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis deux ans. Il est d'ailleurs le fils de Henri-Paul Gagnon, président fondateur de la Fédération. Les règlements de la Fédération permettent aux délégués de soumettre le nom d'autres candidats durant l'assemblée annuelle. **P.-Y.B.**

laterre.ca

La question de la semaine

L'usine d'éthanol de Varennes profitera-t-elle aux producteurs de maïs?

Venez répondre à cette question sur la page d'accueil du site

www.laterre.ca

laterre.ca

Résultat du sondage hebdomadaire

Êtes-vous pour l'imposition de frais de passage pour les VHR sur les terres agricoles?

Oui	82,2 %
Non	13,8 %
Ne sait pas	4 %
Nombre de votes :	433

ÉTHANOL

SUITE DE LA PAGE 1

résumant bien la satisfaction évidente de la cinquantaine de producteurs agricoles qui étaient sur place pour saluer la concrétisation d'un projet longuement mûri et qui avait déjà fait l'objet de deux pelletées de terre symboliques.

« Le but, c'est que 100 % du maïs vienne du Québec », a déclaré Robert Gallant, président d'ACI. Plus de 400 membres du groupe Pro-éthanol, qui sont aussi actionnaires de l'usine, vendront leur maïs au prix de la valeur de remplacement, c'est-à-dire le prix US converti en dollars canadiens plus les frais de transport qui seraient nécessaires pour importer.

La future usine produira aussi de la drêche, les résidus du maïs utilisé, qui peut remplacer le tourteau de soya et contient quelque 15 % de protéines. Cette drêche sera distribuée localement aux éleveurs intéressés. Il y aura aussi une production de gaz carbonique qui peut notamment servir dans les boissons gazeuses.

L'environnement en toile de fond

Les environnementalistes reprochent essentiellement deux choses à l'éthanol: de ne pas donner un gain énergétique et de polluer par la production du maïs. Cette critique était présente en toile de fond de l'annonce du lundi 30 juin.

« Les biocarburants, comme l'éthanol, répondent aux critères du développement durable », a tranché le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil. L'éthanol devrait permettre de réduire de 200 000 tonnes par année les émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère, ce qui équivaut à retirer 40 000 automobiles de la route.

Robert Gallant, président d'ACI, a assuré que le gain énergétique de sa nouvelle usine « parmi les meilleures au monde » sera de 1,6 unité d'énergie utilisable pour chaque unité consacrée à sa production. Cette proportion est d'ailleurs assez semblable à celle calculée récemment par le département américain de l'Agriculture (USDA).

Le président de la Fédération des cultures commerciales, Denis Couture, a notamment rappelé que les producteurs québécois utilisent 125 000 tonnes d'engrais chimiques de moins depuis 1995 et qu'ils produisent 400 000 hectares de maïs de plus. Les producteurs de céréales ont également diminué l'utilisation des pesticides de 50 % depuis 1988. Notons que le certificat d'autorisation est conditionnel au respect du guide de bonnes pratiques de la culture du maïs.

Par ailleurs, la nouvelle usine ne devrait pas augmenter la production totale de maïs. Le grain de qualité légèrement inférieure (grade 3) pourra d'ailleurs être utilisé à l'usine alors que les meuneries pouvaient parfois se montrer plus craintives dans l'achat de ce maïs pour l'alimentation animale.

Un premier pas?

« On est en train d'ouvrir le chemin de l'éthanol au Québec », a résumé le ministre de l'Agriculture, Yvon Vallières, en conférence de presse. Lui et son collègue aux Ressources naturelles, Pierre Corbeil, n'ont cependant pas voulu s'engager à forcer le mélange de l'éthanol à l'essence comme vont le faire quelques provinces, dont l'Ontario, d'ici quelques années.

On souligne toutefois l'investissement de 750 000 $ que devra consentir ACI dans les prochaines années et qui pourrait favoriser la production d'éthanol à partir de résidus ou d'autres plantes de façon à réduire la dépendance du Québec envers les hydrocarbures.

PRODUCTION MARAÎCHÈRE

Un peu de retard, mais rien d'irréparable

MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

Selon Pierre Hubert, le président de l'Association des jardiniers maraîchers du Québec, la gelée du 13 mai dernier a passablement ralenti la croissance des cultures. « Je dirais que nous avons une semaine de retard par rapport à une année normale à cause, également, du mois de mai frais et pluvieux », a-t-il déclaré à la *Terre*.

Il n'y a cependant pas à s'inquiéter pour les légumes produits sous bâche. Les primeurs se pointeront le bout du nez à la même date que l'an dernier. « La laitue en feuilles est déjà arrivée sur le marché et la romaine du Québec devrait se retrouver dans les supermarchés dès cette semaine », a-t-il poursuivi. Le producteur maraîcher croit également que le retard d'une semaine dans les cultures pourrait facilement être rattrapé si le soleil et la chaleur qu'on annonce pour cette semaine étaient au rendez-vous.

Malgré un printemps difficile, les oignons et les carottes ont connu un départ acceptable. Selon Pierre Hubert, la terre a croûté après les semis de carottes, mais le temps humide a quand même permis une bonne germination. Les radis en queue sont arrivés depuis le 23 mai et on attend les choux et les échalotes pour le 10 juin prochain. Il est encore trop tôt pour faire des prévisions sur la récolte de tomates de champ puisque leur plantation ne se fait qu'au début de juin.

Les producteurs maraîchers du Québec ont toujours un œil sur le marché américain, particulièrement sur le New Jersey qui est un grand producteur de laitue. Le dollar canadien à 0,79 $ n'est pas à son niveau idéal, mais c'est tout de même mieux que lorsqu'il se maintenait autour de 0,84 $ l'an dernier, estime Pierre Hubert.



PHOTO : ARCHIVES TCN

L'asperge se porte bien

Le réchauffement de la température des derniers jours a donné un bon coup de main aux producteurs d'asperges du Québec « Ça vient de décoller pour vrai », confirme Louise Tardy, la directrice générale de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec. Selon elle, la gelée du 13 mai a passablement retardé la récolte dans la grande région de Montréal. Dans la région de Québec, elle n'a commencé que le 25 mai dernier. « La récolte de cette année s'annonce très bonne », estime Richard Coulombe, un producteur de l'île d'Orléans. Ce dernier est surtout satisfait de l'appui des chaînes Provigo et Sobeys qui supportent beaucoup l'asperge du Québec dans sa région tout comme les fruiteries.

Louise Tardy se félicite également de la réponse positive des consommateurs à la promotion dans les médias de l'asperge du Québec qu'on peut facilement identifier à cause d'un élastique jaune associé à « Aliments du Québec ». Des articles sur l'asperge du Québec sont parus dans plusieurs journaux, dont *Le Journal de Montréal*. Des émissions de télévision comme *L'Épicerie* et *Des kiwis et des hommes* ont incité les consommateurs à l'essayer. « Les prix sont plus fermes, les grossistes offrent de meilleurs prix », fait également remarquer Louise Tardy, qui déplore un peu que les chaînes fassent leurs rabais un peu trop tôt dans la saison. On s'attend à ce que la récolte s'étende jusqu'à la fin de juin.

Les fraises du Québec arrivent

Un vent d'optimisme souffle également sur l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec. Caroline Thibault, secrétaire générale de l'organisme, estime que les premières fraises sous bâche devraient être sur le marché dès cette fin de semaine. « Des volumes importants de fraises seront disponibles autour du 15 juin, dans la région de Montréal, et du 22 juin, dans la région de Québec. L'Association rapporte que plusieurs des fraisières qui avaient souffert du gel l'an dernier ont été replantées cette année. Si la température s'avérait favorable, on croit que des quantités importantes de fraises pourraient se retrouver sur le marché au cours de l'été. La campagne de promotion de la fraise pour 2005 utilisera encore l'axe de communication saveur, goût, plaisir…

IMPORTATION D'INGRÉDIENTS LAITIERS

Le Canada n'invoquera pas l'article 28

RÉJEAN PAULIN

COLLABORATION SPÉCIALE

OTTAWA - Le ministre fédéral du Commerce international craint de mettre la gestion de l'offre en danger s'il prend les moyens souhaités par les producteurs laitiers pour mettre fin au commerce incontrôlé des produits dérivés du lait. Les Producteurs laitiers du Canada avaient laissé jusqu'au mercredi 25 mai au gouvernement fédéral pour invoquer l'article 28 devant l'Organisation mondiale du commerce et faire inscrire les dérivés sur la liste des produits contingentés. Cette demande est toujours lettre morte bien que l'échéance soit passée depuis plus d'une semaine.

Le Canada serait coincé dans un jeu d'alliance stratégique qu'il ne peut ignorer sans risquer de perdre les appuis dont il a besoin pour protéger la gestion de l'offre dans les négociations en cours.

Le ministre Jim Peterson soutient que plusieurs alliés du Canada sont prêts à lui tourner le dos s'il se plie à la volonté des producteurs laitiers pour invoquer l'article 28. « Pour le moment, le recours à cette disposition



Le ministre Jim Peterson PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

est interprété comme du protectionnisme, ce qui est très mal vu dans ces négociations. »

La Fédération des producteurs de lait du Québec n'est guère emballée par la timidité du ministre. « Son rôle n'est-il pas de défendre notre industrie? lance le président Marcel Groleau. Les États-Unis songent-ils à la réaction de leurs voisins quand ils demandent quelque chose? La Nouvelle-Zélande s'est-elle souciée de la réaction du Canada quand elle a contesté notre régime laitier? Non. Alors, pourquoi le Canada n'est-il pas plus ferme? » Tenu en respect par plusieurs pays, dont la Nouvelle-Zélande, le Canada explore d'autres avenues. L'une d'elles serait, par exemple, d'interdire l'usage des dérivés dans la fabrication des produits standardisés comme les fromages cheddar, gouda et mozzarella, de même que la crème et le beurre.

Le recours aux changements réglementaires a l'assentiment de la Fédération des producteurs de lait du Québec, bien qu'il comporte certains risques selon Marcel Groleau. Il nécessitera de longues consultations. Or, avec un gouvernement minoritaire qui peut être renversé n'importe quand, ces nouveaux règlements risquent de ne jamais voir le jour. « La façon la plus sûre de parvenir à nos fins serait d'invoquer l'article 28. Quant à l'efficacité des moyens que propose Ottawa, il est trop tôt pour se prononcer. Mais on nous entraîne certainement dans un long processus », dit-il.

Les Producteurs laitiers du Canada ne croient pas que cette mesure résoudra tous les problèmes. Elle doit constituer un premier pas vers quelque chose de plus décisif, estime la porte-parole, Thérèse Beaulieu. « Nous acceptons que le Canada prenne une telle mesure, mais il ne faut pas qu'elle aboutisse à un non définitif au recours à l'article 28, dit-elle. Dire non à l'article 28 reviendrait à dire non à la gestion de l'offre. »

Les Producteurs laitiers du Canada s'attendent à ce que le gouvernement canadien invoque l'article 28 quand les circonstances le permettront. Pour leur part, les négociateurs canadiens tentent à tout le moins de garder la tête haute en préservant leurs alliances, ce qui nécessite, à l'heure actuelle, de ne pas trop en demander.

REVENU AGRICOLE 2004

Une remontée, mais encore du chemin à faire

JULIE MERCIER

Malgré un redressement (+ 34,4 %) par rapport au recul historique de 2003, le revenu net comptant (recettes monétaires moins dépenses d'exploitation) des agriculteurs canadiens en 2004 s'est maintenu sous la moyenne des cinq années précédentes.

Les chiffres de Statistique Canada révèlent donc que les séquelles des sécheresses dans l'ouest du pays et de l'embargo des États-Unis sur les bovins canadiens se font encore sentir. Mince consolation, la flambée du prix du pétrole n'a pas eu trop d'impact sur les dépenses d'exploitation, qui affichent la plus faible hausse depuis 1990.

Pour leur part, les recettes monétaires agricoles, qui comprennent les ventes et les paiements de programmes, ont augmenté d'un peu plus de 6 % en comparaison de 2003. Une première en trois ans ! Cette augmentation est liée en grande partie aux bons résultats du porc et des cultures végétales. Après deux ans de sécheresse (2001 et 2002), les céréales et oléagineux ont continué sur la lancée amorcée en 2003.

Tandis que les recettes du secteur porcin atteignaient un record en 2004 (4,3 milliards de dollars), celles des bovins et des veaux dégringolaient jusqu'à leur plus bas niveau depuis 1996 (5,1 milliards de dollars). Les revenus de la production bovine affichent un retard de près de 25 % par rapport à la moyenne de 1999 à 2003.

Québec suit la tendance canadienne avec une croissance des recettes monétaires totales (+5,6 %) et du revenu net comptant (+21 %). Toutefois, ce dernier demeure inférieur lorsque mis en parallèle avec la moyenne quinquennale précédente. Par rapport à 2004, les recettes agricoles du Québec en 2005 s'annoncent supérieures. De janvier à mars, elles se situaient à près de 11 % au-dessus des ventes de la même période l'an passé.

Coup de pouce gouvernemental

L'aide gouvernementale n'est pas étrangère à la remontée des recettes agricoles. En 2004, le support de l'État a atteint un nouveau sommet, soit 4,9 milliards de dollars. Les retraits gouvernementaux du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) ont crû de plus du tiers de 2003 pour s'élever à 934 M$. « Cette augmentation est attribuable en majeure partie à la liquidation prévue du programme du CSRN », indique Statistique Canada. Son remplaçant, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), a allongé 777 M$. De son côté, la dette agricole totale s'est accrue d'environ 553 M$ au Québec et de près de 2,3 milliards de dollars au Canada.

TRAITÉ CONSTITUTIONNEL

Le tsunami français gèle l'Europe

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les Français ont majoritairement (55 %) rejeté la Constitution européenne lors du référendum tenu le 29 mai dernier dans l'Hexagone, malgré l'invitation pressante de leur président, Jacques Chirac. Le « non » de la France, pays fondateur de l'Union européenne, ouvre une crise majeure en Europe. La France est le premier État-membre à rejeter le traité de Constitution européenne. Son geste porte d'autant plus qu'elle avait jusqu'ici toujours approuvé chaque avancée de la construction européenne depuis 1957.

Mais il y a pire. Le désaveu français ne sera vraisemblablement pas le seul. Un autre « non » majoritaire était anticipé aux Pays-Bas, lors du référendum du 1er juin, ce qui pourrait mettre sur la glace le processus de ratification de la Constitution, malgré les propos rassurants des autorités européennes. « L'Europe continue », disent-elles, mais force est de constater « qu'elle entre en hiver », ajoutent des experts.

Jusqu'ici, neuf États-membres sur 25, dont l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, ont ratifié le traité, par référendum ou par voie parlementaire. Le texte devait entrer en vigueur le 1er janvier 2009.

L'enjeu a suscité une participation record des citoyens français dont 70 % se sont rendus aux urnes. Les observateurs sont d'avis que l'électorat socialiste, qui a voté « non » à hauteur de près de 60 %, a joué un rôle décisif dans le résultat. Mais au-delà des clivages partisans, ce « non » est celui des catégories professionnelles et des régions qui se sentent menacées par l'Europe et par la concurrence, celui de la « France d'en bas », disent-ils. La gifle est d'autant plus cinglante pour les élites françaises que le « oui » avait l'appui du président, du premier ministre, de 90 % des députés français, de tous les grands médias nationaux et, entre autres, de la Confédération des syndicats européens qui regroupe 60 millions de membres.

Les paysans ne sont pas en marge de ce résultat, a déclaré le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Jean-Michel Lemétayer. « Les paysans n'ont pas voté contre l'Europe, a-t-il précisé, ils ont voté contre la suradministration, les contrôles intempestifs et le manque de lisibilité quant à l'avenir de leur métier. Le malaise des campagnes était perceptible depuis des mois : faute d'être entendus, les paysans ont exprimé leur ras-le-bol dans les urnes. »

L'onde de choc a d'abord fait sentir son effet en France où le premier ministre, Jean-Pierre Rafarin, a remis sa démission.

Les Français du Canada ont par contre voté massivement (77 %) en faveur du projet de traité constitutionnel. Seulement 30 % des 21 000 Français installés au Québec ont usé de leur droit de vote.

1,3 M$ POUR LE SITE INTERNET DU MAPAQ

Des séances de rigolothérapie pour la direction de Québec

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Crise de la vache folle ou pas, des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) devraient afficher un large sourire, du moins ceux de la direction régionale de Québec. Ils ont profité de conférences de rigolothérapie où le rire et l'humour sont utilisés pour contrer les effets du stress, un exercice qui a coûté 1100 $ au trésor public.

« C'est de nature à aider les gens à performer davantage », de justifier le ministre du MAPAQ, Yvon Vallières, en commission parlementaire la semaine dernière afin d'étudier les crédits dévolus à son ministère. Le ministre s'est réjoui des 653 M$ dévolus à l'agriculture, 11 M$ de plus que l'an dernier, précisant que le programme Prime-Vert profitera d'une enveloppe de 31 M$ cette année.

Critique de l'opposition en matière d'agriculture, Maxime Arseneau a sévèrement attaqué les projections du ministre en matière d'agroenvironnement. Il a rappelé que le programme électoral du Parti libéral en 2003 promettait un investissement d'une somme de 239 M$ en cinq ans à ce chapitre. Après trois budgets, un maigre montant de 75 M$ a été consenti à Prime-Vert, laissant ainsi un solde de 164 M$ à injecter en deux ans.

« On peut dire sans se tromper, a affirmé Maxime Arseneau, que le gouvernement ne remplit pas ses engagements. »

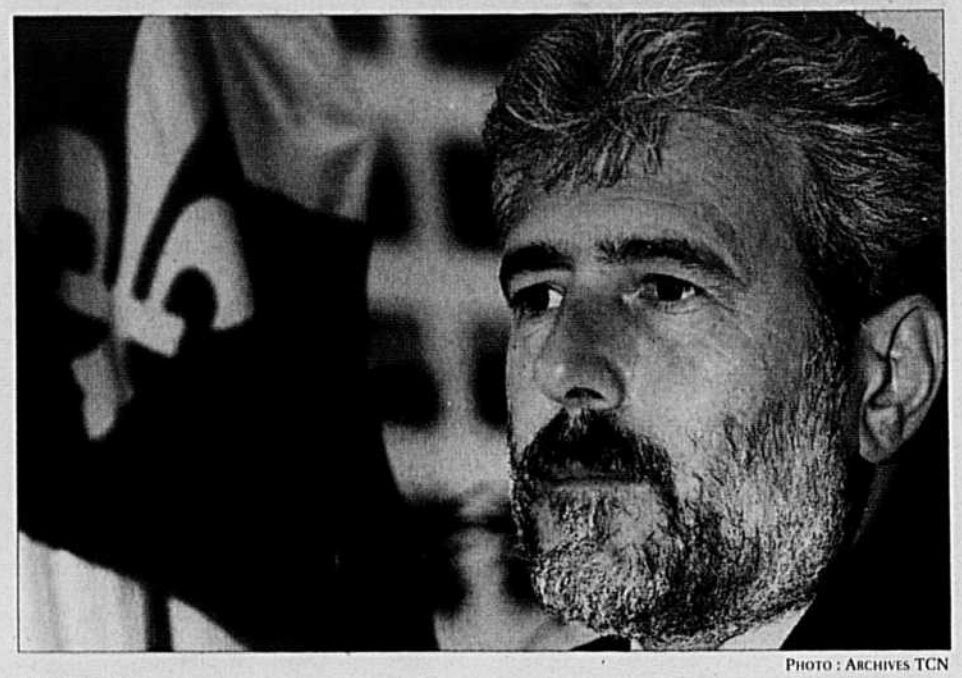


PHOTO : ARCHIVES TCN

Maxime Arseneau

Celui-ci a souligné que le Québec ne recevait que 9 % des fonds fédéraux réservés à l'agriculture, soit 398 M$ sur un total de 4 milliards de dollars.

En matière de gestion des fonds publics, Maxime Arseneau a également remis en question une dépense de 1,3 M$ afin de modifier le site Internet du MAPAQ. « C'est cent fois plus cher que pour modifier celui de La Financière », a déclaré le député des Îles-de-la-Madeleine. Il a aussi interrogé le ministre au sujet d'une étude de 14 000 $ afin de mesurer l'impact du changement d'appellation de ce site Internet (mapaq.gouv.qc.ca par rapport à agr.gouv.qc.ca).

Yvon Vallières a justifié ces dépenses par le fait que le site Internet de son ministère n'avait pas été revu depuis son lancement en 1994. Il a aussi mentionné que le site est aujourd'hui plus accessible du fait que les informations sont regroupées par thèmes et non par directions.

Vache folle

Pressé de nombreuses questions au sujet du programme de soutien aux éleveurs de bétail victimes de la crise de la vache folle, le ministre Vallières a répété qu'il demeurait confiant de voir Ottawa appuyer le prix plancher de 42 cents pour les vaches de réforme. « Qui dit que la semaine prochaine ou dans une dizaine de jours, le fédéral ne sera pas au rendez-vous », a laissé entrevoir le ministre.

En ce qui concerne la régionalisation, qui aurait permis de soustraire le Québec de l'embargo américain sur le bœuf grâce à la traçabilité, Yvon Vallières dit croire davantage à l'harmonisation avec le reste du Canada. « Ce n'est pas demain la veille que le Québec sera reconnu comme région », a-t-il déclaré, rappelant que le Japon considère l'Amérique du Nord comme une région.

Interrogé sur la création d'un pôle bioalimentaire dans l'est de Montréal, le ministre a confié que le dossier connaîtra un dénouement positif. Se refusant à donner des dates précises, il a mentionné qu'il espérait approuver les orientations de ce pôle avant la fin de l'été, afin de présenter le dossier au Conseil des ministres l'automne prochain. Ce pôle bioalimentaire, une sorte d'incubateur industriel comme celui de La Pocatière, permet à de petites entreprises de transformation de produits agricoles de passer du stade artisanal au stade industriel.

En ce qui concerne l'agriculture biologique, Yvon Vallières dit «croire» à ce secteur même si son récent Plan stratégique n'en fait aucunement mention. Enfin, le ministre confirme son intention d'encourager l'industrie sericole à diversifier ses sources d'énergie et à atteindre une meilleure efficacité énergétique.

MALGRÉ LE RAPPORT COULOMBE

Le budget de la forêt privée demeure à 30 M$

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Bien que le rapport Coulombe recommandait de miser sur la forêt privée pour pallier la réduction de la possibilité forestière en forêt publique, le budget alloué au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées demeure à 30 M$.

« De la poudre aux yeux », a commenté la députée de Matapédia et porte-parole de l'opposition officielle en matière de forêts, Danielle Doyer. En commission parlementaire la semaine dernière à Québec, celle-ci a accusé le gouvernement de se « gargariser » avec les millions de dollars.

Au cours de l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, elle a souligné le fait que les compagnies forestières n'ont pourtant réalisé que 173 M$ en travaux sylvicoles dans la forêt publique québécoise, même si elles profitaient d'un budget de 223 M$. Au cours des deux dernières années, a-t-elle déclaré, c'est une somme de 84 M$ qui a ainsi été retournée au fonds consolidé de la province. Ministre responsable des Forêts, Pierre Corbeil a répliqué que la progression des travaux sur le terrain, 122 M$ en 2001, permettait de croire que les 205 M$ prévus au budget de cette année se traduiront par 185 M$ de travaux sylvicoles en forêt publique.

Du côté de la Fédération des producteurs forestiers du Québec comme du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (Résam), on se dit soulagé que le budget de la forêt privée ne soit pas coupé dans le contexte budgétaire gouvernemental actuel. On se dit toutefois déçu qu'il n'augmente pas même si on souhaite une plus grande contribution de la forêt privée pour pallier la baisse de 20 % des possibilités forestières en forêt publique.

Participation des producteurs

En ce qui concerne le budget réservé à la forêt privée, le ministre Corbeil a répété qu'il préconisait une participation plus importante des producteurs, les 30 M$ actuels devant être accompagnés de 10 M$ des propriétaires et des industriels. « Dans une région, l'Outaouais, a déclaré le ministre, on m'a fait une démonstration à l'effet que les pourcentages n'étaient pas au rendez-vous, mais que l'argent du ministère y était. » Au cours d'une récente rencontre, de rapporter le ministre, la Fédération des producteurs de bois aurait jugé que les coûts de fonctionnement des agences sont raisonnables, l'argent étant perdu dans le système.

« Nous ne pensons pas qu'il y a un coulage d'argent, de préciser le directeur général de la Fédération, Jean-Pierre Dansereau à la *Terre*. Dans un contexte où il y a moins de ressources, nous avons demandé s'il était possible de diminuer les exigences d'encadrement, d'imputer moins d'argent aux techniques d'encadrement et de consacrer plus d'argent dans les travaux sylvicoles proprement dits. »

34 M$ pour des projets structurants

Les régions se partageront aussi une somme de 34 M$ dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Pierre Corbeil s'attend à ce que ces programmes de mise en valeur soient employés comme effet de levier pour des projets structurants en région. Il entend donner « un signal » aux régions, confirmant que ces budgets seront récurrents jusqu'en 2008. Le ministre indique également que des commissions forestières régionales, de quatre à six, verront sans doute le jour en 2005, afin de concerter l'action des intervenants en région. Pierre Corbeil s'attend d'ailleurs à ce que les régions présentent des plans d'action intéressants d'ici le 3 juin afin de contrebalancer la réduction de 20 % de la possibilité forestière.

Pas question d'états généraux sur la forêt comme le demandait le chanteur Richard Desjardins récemment, précise le ministre, la commission Coulombe ayant fait le tour de la question, il est maintenant temps de « donner un coup de barre ».

FISCALITÉ DES FERMES

Début d'une « démarche ultime »



PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau.

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La réforme de la fiscalité des fermes ne se fera pas dans le cadre des négociations du pacte fiscal entre Québec et les municipalités comme le souhaitait l'Union des producteurs agricoles (UPA). La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, l'a confirmé à la *Terre*, le 30 mai dernier. Elle se rend ainsi à la demande du président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Michel Belzil, qui s'est toujours dit disposé à rechercher, avec l'UPA et les ministères concernés, mais en dehors du pacte fiscal, une solution qui n'aurait pas pour effet de transférer le fardeau fiscal aux citoyens.

Selon la ministre Normandeau, il y aura donc une « démarche ultime entre l'UPA, les deux unions municipales ainsi que les ministères des Affaires municipales et des Régions, des Finances et de l'Agriculture afin de tenter de trouver une solution durable et à long terme à cette situation ». Le dénouement est attendu en septembre 2005.

Complexe

« Cette solution devra protéger l'intégrité du champ fiscal du monde municipal ainsi que les intérêts des producteurs agricoles, a ajouté la ministre, et le tout sans hausser le fardeau fiscal des contribuables. » Mme Normandeau a expliqué que les unions municipales ont manifesté peu d'ouverture pour aborder la réforme de la fiscalité des fermes durant le renouvellement du pacte fiscal. « Je vois difficilement comment la réforme de la fiscalité des fermes pourrait être introduite dans les discussions sur le pacte fiscal dans le climat qui prévaut actuellement et avec un contexte budgétaire aussi serré, avait déclaré à la *Terre* le président de la FQM, Michel Belzil, le 17 mai dernier. Ce sujet risquerait d'obtenir une fin de recevoir très rapide et unanime des parties. » Les unions municipales avaient déjà manifesté leur réticence envers cette approche, préférant une bonification du programme de remboursement de taxes du MAPAQ.

« La logique inflationniste du programme de remboursement de taxes, passé de 40 M$ à 90 M$ en quelques années, n'est plus tenable », a toutefois précisé Mme Normandeau. Elle ne s'est pas prononcée sur la solution issue d'un comité interministériel proposant que les agriculteurs paient directement à leur municipalité environ 30 % de leur compte de taxes, la différence étant versée directement par le gouvernement. La ministre a souligné sa préoccupation « d'éviter de déplacer le problème d'un ministère à un autre » et se dit soucieuse d'éviter une confrontation entre le milieu agricole et le monde municipal. « Je suis solidaire de mon gouvernement qui s'est engagé à trouver une solution à long terme à la fiscalité agricole », a rappelé la ministre, tout en signalant qu'en fait, il ne s'agit pas d'un problème municipal.

Moindre mal

« Je ne suis pas choqué qu'une solution provienne d'ailleurs que des négociations du pacte fiscal qui risque de ne pas être livré pour le 31 décembre 2005, au rythme où vont les choses, a déclaré le président de l'UPA, Laurent Pellerin. C'est un moindre mal. »

M. Pellerin « ne rêve pas en couleurs sur la possibilité d'une entente avec le monde municipal. S'il n'y a pas de consensus, le gouvernement devra toutefois trancher, vers le 15 septembre, car il a promis de régler la fiscalité des fermes en campagne électorale ». Il a rappelé que les municipalités étaient peu enclines au changement de régime, car elles se savent incapables d'obtenir du ministère des Affaires municipales des sommes aussi importantes que celles négociées par l'UPA auprès du MAPAQ afin de compenser la hausse de l'évaluation municipale. Par ailleurs, « le MAPAQ n'a aucune autorité sur les municipalités qui savent exploiter le système actuel. Seule la ministre des Affaires municipales peut dire qu'il y a surutilisation du programme de remboursement de taxes aux agriculteurs pour la police, par exemple », a-t-il ajouté.

L'UPA a déposé à la ministre Normandeau plus de 200 résolutions de municipalités, dont 16 de MRC, réclamant pour la plupart une compensation directe aux municipalités. M. Pellerin a conclu en réitérant que le Québec était la seule province au Canada où les agriculteurs étaient encore soumis à un programme de remboursement de taxes.

MAIN-D'OEUVRE

Manifestation de sensibilisation contre le racisme

MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

La Ligue des Noirs du Québec a organisé une manifestation qui regroupait une douzaine de participants devant les locaux du Centre maraîcher Eugène Guinois à Sainte-Clotilde pour attirer l'attention des médias et du public sur ce qu'elle qualifie de discrimination raciale dans des entreprises agricoles (maraîchères) au Québec.

La juge Michèle Pauzé du Tribunal des droits de la personne a condamné cette entreprise, le 14 avril dernier, à verser près de 65 000 $ en dommages et intérêts à quatre de ses anciens employés d'origine haïtienne pour des événements qui se sont produits en 2000 et 2001. La juge a constaté : « ...l'existence d'une situation de discrimination et de harcèlement fondée sur la race, la couleur et l'origine ethnique à l'égard des victimes du Centre maraîcher Eugène Guinois Jr, Inc.... »

Dan Philip, le président de la Ligue des Noirs du Québec, ne veut surtout pas que ce jugement passe inaperçu. « Ce n'est pas seulement à cause de cette entreprise que nous avons manifesté, mais contre beaucoup d'autres fermes qui ne traitent pas leurs employés de façon humaine, qui harcèlent les Noirs et les insultent », a-t-il déclaré à la *Terre*. Même si le président admet avoir reçu peu de plaintes formelles de la part des travailleurs agricoles, il croit tout de même que les problèmes de discrimination selon la race sont plus répandus qu'on le croit dans le milieu. Il prend avec un grain de sel l'annonce de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Lise Thériault, qui prépare un plan d'action pour s'attaquer à la discrimination en milieu du travail. « Je me fout des plans d'action, ce que nous voulons c'est qu'il y ait des superviseurs qui se rendent sur les fermes et qu'ils s'assurent qu'il y règne un minimum de justice et de respect pour les humains en accord avec le Code du travail du Québec », a-t-il poursuivi.



PHOTO : ARCHIVES TCN

Il est parfois difficile pour les travailleurs saisonniers de se plaindre de leurs conditions de travail. L'employeur prévoyant doit porter attention à leurs besoins.

Réactions

Les intervenants du milieu agricole croient pour leur part que la très grande majorité des employeurs agricoles a des relations harmonieuses et respectueuses avec les différentes communautés culturelles qui travaillent en agriculture. Selon René Mantha, le directeur de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (F.E.R.M.E.), beaucoup de producteurs suivent même des cours d'espagnol et d'anglais pour pouvoir communiquer avec ces travailleurs. « Nous sommes le reflet de la société dans laquelle nous vivons. Il peut malheureusement se glisser, dans notre milieu aussi, des cas isolés de gens moins ouverts aux autres communautés », dit-il.

Le Centre d'emploi agricole (CEA) affilié à la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield a fait le point dans un communiqué émis le 26 mai. On y précise que lorsque des problématiques se présentent sur une entreprise ou qu'une plainte est manifestée, le coordonnateur du Centre d'emploi agricole voit à ce que la situation se règle dans les plus brefs délais. Mélanie Lagacé, du service des communications de la Fédération de l'UPA, estime que les producteurs maraîchers ont tout intérêt à bien traiter leurs travailleurs s'ils veulent qu'ils reviennent travailler chez eux. « Si des employeurs posent des actes qui sont jugés inacceptables, il est évident que nous ne les endossons pas », a-t-elle déclaré à la *Terre*.

Le plein de maïs-grain… enfin!

Si certains avaient cessé de croire au projet parce qu'il y avait « de l'eau dans le gaz », d'autres n'ont jamais perdu espoir et ont travaillé sans relâche pour qu'il se concrétise. Leur détermination aura eu raison puisque l'usine tant attendue de production d'éthanol à partir de maïs-grain devrait voir le jour d'ici un an et demi à Varennes.



LAURENT PELLERIN
président de l'UPA

Pour les producteurs de grandes cultures, aux prises avec une conjoncture particulièrement défavorable, le début des travaux annoncé cette semaine aura l'effet d'un baume. La production d'éthanol pour carburant signifie un nouveau débouché et leur laisse entrevoir des jours meilleurs.

Il aura fallu douze ans d'effort et de démarchage pour en arriver à cette heureuse issue. Si la Fédération des cultures commerciales est à l'origine de l'idée et l'a toujours appuyée, à l'instar de l'UPA, c'est à Pro-Éthanol qu'en revient le grand mérite. Il convient de saluer les efforts soutenus et la détermination des 500 producteurs qui se sont regroupés sous la bannière de cet organisme et spécialement de leur chef de file, M. Germain Chabot, qui a porté le projet à bout de bras. Non seulement y ont-ils mis du temps et de l'énergie, mais ils en sont également partenaires, tant à l'égard du montage financier (avec une mise de fonds qui atteindra les 2,5 millions) qu'à titre de fournisseurs de matière première dont il faudra alimenter la future distillerie.

Si tout va comme prévu, quelque 300 000 tonnes de maïs-grain prendront ainsi le chemin des installations de Varennes dès l'automne 2006, et ce, à tous les ans. On y produira 120 millions de litres d'alcool éthylique qui serviront d'additif dans l'essence automobile. À l'instar de leurs concurrents ontariens, les producteurs québécois disposeront désormais d'une solution de rechange au débouché de l'alimentation animale, eux qui n'avaient aucun accès jusqu'à maintenant au marché de la transformation humaine et industrielle. Qui plus est, la nouvelle usine produira de la drêche de distillerie, qui remplace avantageusement le tourteau de soya dans l'alimentation animale, dont nous sommes actuellement importateurs.

Après Ottawa, l'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba, qui ont adopté des mesures favorisant la production et l'utilisation des biocarburants, le Québec se devait d'emboîter le pas pour être, lui aussi, dans la course, tant par rapport au reste du Canada qu'à l'égard des États-Unis, qui misent sur les biocarburants depuis plusieurs années déjà. L'exploitation de cette nouvelle filière de carburant, moins polluant et renouvelable, marque en outre un pas vers une plus grande autonomie énergétique tout en contribuant à la diminution des gaz à effet de serre. À l'heure du protocole de Kyoto, le Québec s'inscrit ainsi dans une tendance mondiale en faveur de l'utilisation d'éthanol.

En ces temps difficiles pour l'agriculture, les bonnes nouvelles sont rares et celle-là fait particulièrement plaisir. Les producteurs de maïs-grain pourront désormais vendre ici des surplus qu'ils sont obligés d'exporter actuellement, à des prix le plus souvent dérisoires. Ce faisant, ils pourront également jouer à armes égales avec leurs voisins du Canada et des États-Unis, s'assurant d'un débouché d'appoint dans un marché qui ne fait pas de quartier. En prime, le monde agricole participera à la marche de la société québécoise vers une plus grande autonomie énergétique. Il ne reste qu'à souhaiter que les Québécois soient nombreux à faire le plein de… maïs-grain.



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

0FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: **L'Union des producteurs agricoles**
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: **(450) 670-4788**
SITE WEB: **www.laterre.ca**
RÉDACTION: **(450) 679-8483** poste **7270**
Courrier électronique: **tcn@laterre.ca**
PUBLICITÉ: **(450) 679-8483** poste **7275**
Courrier électronique: **pub@laterre.ca**
ABONNEMENTS: **(450) 679-8483** postes **7274, 7290**
Courrier électronique: **abonnement@laterre.ca**
ANNONCES CLASSÉES: **(450) 679-7809**
Courrier électronique:
annoncesclassees@laterre.ca
DIRECTEUR: **DANIEL BOULANGER**
RÉDACTEUR EN CHEF:
Loïc Hamon
RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES:
Michel Beaunoyer
CHEF DE PRODUCTION:
Carole Lalancette
ABONNEMENTS: **Marie-Josée Rheault**
ADMINISTRATION: **Pascale Côté**
DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ QUÉBEC:
Chantal Rainville
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ HORS QUÉBEC:
Jacques Long
Tél. Toronto: **(905) 335-5700** Fax: **(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@longcomm.net
IMPRESSION: **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 51,77 $ 2 ans: 82,82 $ 3 ans: 108,13 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 125 $
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous
Dépôts légaux :
Bibliothèque nationale du Québec – 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 – 3830
Etats-Unis deuxième classe paye Champlain N.Y.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.
Convention de la poste publication N° 40069165
N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
abonnement@laterre.ca

Non au nivellement par le bas

Wal-Mart Canada Inc.
Monsieur Mario Pilozzi
Président et chef de la direction

Lors de sa réunion du 10 mai dernier, le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) a demandé que nous vous informions de sa décision par rapport aux achats effectués dans les magasins Wal-Mart. Lors de leur réunion précédente, les membres du conseil avaient unanimement endossé une résolution stipulant que les dépenses effectuées dans les magasins Wal-Mart ne seraient plus remboursées par la Fédération.

Les membres du conseil ont posé ce geste car ils sont en désaccord avec l'attitude antisyndicale que manifeste votre compagnie face à ses employés. Ils s'élèvent également contre le nivellement par le bas associé au concept de la mondialisation des marchés, dont Wal-Mart est un des exemples les plus flagrants. La mondialisation n'a pour effet que de mettre en concurrence les entreprises du monde entier, ce qui les force à baisser le niveau des conditions de travail de leurs employés au profit des actionnaires des grandes multinationales comme la vôtre.

En plus, la mondialisation mène à la standardisation alors que les producteurs de lait du Québec croient qu'il faut, au contraire, cultiver les particularités de chaque pays et conserver le contrôle des organisations le plus près possible des gens qu'elles desservent.

C'est pourquoi le conseil d'administration de la Fédération a aussi demandé à ses employés et à ses organisations affiliées de privilégier les achats faits dans des entreprises sous contrôle québécois ou canadien.

Marcel Groleau, président
Fédération des producteurs de lait du Québec

Matière à réflexion

À propos de la culture du soya génétiquement modifié (OGM) en Argentine (émission de La Semaine verte du 24 avril dernier) qui a remplacé, en partie du moins, l'élevage des bovins suite à l'effondrement des marchés dû à la maladie de la vache folle dans la pampa en Argentine.

D'un seul herbicide qui devait être nécessaire pour contrôler les mauvaises herbes dans le soya OGM, ils ont dû en ajouter deux autres pour faire un bon contrôle. Où en est la diminution annoncée des herbicides avec les plantes génétiquement modifiées?

De plus, en Argentine les arrosages se font par avion, industrialisation oblige, sans précaution, d'où des dérives importantes sur les villages avoisinant les champs de soya et conséquence de nombreux cas de cancer qui se sont déclarés suite à ces pratiques peu respectueuses de l'environnement. Produire du soya pour l'exportation, disait-on, pour permettre à l'Argentine de se sortir d'une grave crise économique, mais pour entrer dans quelle autre crise?

Ce que font les Argentins n'est pas à imiter, mais apprenons de ce qu'ils font... Tournons-nous vers une agriculture qui respecte les lois de la nature; longues rotations, apport fréquent de matière organique, travail minimum du sol, fertilisation équilibrée, etc. Orientons-nous donc vers une agriculture plus écologique et même biologique, cela fera du bien à la terre, à la flore et à la faune, et même aux agriculteurs et agricultrices qui la pratiquent. Démarquons-nous dans cette orientation plutôt que dans le courant productiviste. Quel type d'agriculture voulons-nous? Une agriculture pour nous donner à manger ou une agriculture pour nous enrichir, pour exporter et écraser les productions agricoles des pays en développement? Pourquoi produire autant quand les entrepôts débordent et qu'on doit détruire des pommes de terre pour maintenir les prix? Et que dire des surplus de sirop d'érable?

Qui contrôle l'agriculture en 2005? En voulons-nous des contrôles et par qui? Nous sommes complices du type d'agriculture qui nous fait vivre. Si la concentration et l'industrialisation de l'agriculture doivent se poursuivre, doivent-elles se poursuivre avec nous ou sans nous? Comment échapper à l'OMC?

À quand des états généraux sur l'agriculture au Québec, où l'UPA, l'Union paysanne, les coopératives, le MAPAQ, l'OAQ, enfin où tous les intéressés et les concernés seraient présents?

Yves Lauzon, agronome retraité
Lavaltrie

Votre opinion S.V.P.

Faites-nous part de votre opinion par la poste ou à *tcn@laterre.ca*. Merci de vous en tenir à un maximum de 500 mots (2 pages à double interligne). Ne peuvent être publiées que les lettres signées et accompagnées de votre adresse et de votre numéro de téléphone, qui seront gardés confidentiels. Les lettres publiées peuvent être abrégées.

«J'aurais préféré un chèque»

Monsieur Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec

Moi aussi j'ai reçu cette fameuse lettre, sous pli séparé, pour m'annoncer que je recevrai mon remboursement de taxes. Avais-je besoin de me faire informer de ça? C'est drôle, mais je me doutais que je recevrais un remboursement de taxes puisque j'en avais fait la demande. J'aurais préféré recevoir le chèque.

Si on pense que le timbre, la papeterie, la manutention et le temps du personnel pour expédier cette lettre doivent coûter au moins 2 $ à 2,50 $ par envoi, et ce, éventuellement à 24 500 producteurs, c'est encore un gaspillage de plus de 50 000 $ qui auraient pu être utilisés au service direct aux producteurs.

Si on ajoute toutes les lettres de ce genre (ESB...) que l'on reçoit inutilement, cela fait beaucoup d'argent perdu.

Et ensuite, on nous dit que le gouvernement n'a pas d'argent. Il coupe entre autres dans des programmes comme les syndicats de gestion et les déstabilise. Il coupe dans les bureaux locaux, il coupe et il coupe...

Et peut-on se permettre de gérer comme ça sur nos entreprises? C'est comme se payer une belle affiche devant notre ferme et manquer d'argent pour nourrir le troupeau.

France Lamonde,
Saint-Jean-Chrysostome

Deux ans de vache enragée

Deux ans à manger de la vache enragée, voilà le lot des producteurs de bovins du Québec depuis le 20 mai 2003, jour fatidique où on a découvert un premier cas de vache folle à Wanham, au nord de l'Alberta. Le refrain est connu : les producteurs sont sur la corde raide, dette consolidée, marge de crédit étirée à l'extrême, manque criant de liquidités... Et c'est vrai!

Le pire, c'est qu'Ottawa continue à se faire tirer l'oreille pour venir en aide aux producteurs de chez nous. Québec a beau avoir mis en place un programme garantissant aux éleveurs un prix plancher leur permettant de garder la tête hors de l'eau, les autorités fédérales traînent encore de la patte. Pas capable de tirer sa vache, le ministre Mitchell.

Ce n'est pas d'hier qu'Ottawa tergiverse. Dès le début de la crise, les producteurs de bovins du Québec lui ont demandé d'adopter une approche régionalisée. Le Québec est à un demi-continent de l'Alberta et son industrie bovine et celle de l'Ouest n'ont rien en commun. Qui plus est, à la différence de celle-ci, nous sommes dotés d'un système de traçabilité fiable et performant. Mais rien à faire, de Wanham ou de Wickham, du steak c'est du steak!

Ainsi, le Québec étant atteint du même mal que l'Ouest, le fédéral s'obstine à lui appliquer le même traitement. Ses interventions sont donc d'abord conçues et administrées en fonction des Prairies. On fait littéralement la sourde oreille au caractère distinct du secteur bovin québécois, avec ses beuglantes et sympathiques vaches de réforme. Surtout pas question pour Ottawa de lui octroyer une aide qui tiendrait compte de sa spécificité!

Il y a lieu également de s'interroger sur l'attitude de ces mêmes autorités face au protectionnisme américain. Le Canada l'a jouée *low profile* sur le front diplomatique, pareille à cette vache insouciante qui regarde passer le train. Il aura presque fallu deux ans pour qu'on songe enfin à recourir à des dispositions de l'accord de libre-échange et de l'OMC. Pendant ce temps, les lobbys protectionnistes américains, avec leur front de boeuf, se sont organisés.

Il y a de quoi rager devant l'incohérence et le manque de vision du fédéral dans toute cette histoire. Quelle est donc sa stratégie? A-t-il seulement une stratégie? Force est d'admettre que non quand on regarde la façon dont il soutient son agriculture sur le front de cette crise et sur d'autres qui la plongent dans une plus que persistante période de vache maigre.

Tant qu'Ottawa va se refuser à prendre le taureau par les cornes, ce n'est pas demain la veille que les producteurs québécois vont cesser de manger de la vache enragée. Avec des pertes qui s'élèvent à 20 millions par mois actuellement au Québec, son inertie risque de nous conduire tout droit à l'abattoir.

Simon Marcotte,
producteur vache-veau
Saint-Gilbert

1 800 LA TERRE

La *Terre* met à votre disposition un numéro de téléphone sans frais.

Ce numéro sert à recueillir sur boîte vocale vos commentaires sur le contenu du journal ainsi que les nouvelles d'intérêt général que vous pourriez vouloir nous communiquer. La *Terre*, faites-en votre affaire!

1 800 528-3773

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

AFRIQUE DE L'OUEST

Des leaders agricoles actifs à l'OMC



PHOTO : TAMARI LANGLAIS

Le directeur général adjoint à l'UPA, Richard Petit, et la présidente de la Fédération des agricultrices, Carmen Ducharme, ont participé au séminaire de Saly.

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les efforts déployés par UPA DI au cours des trois dernières années pour former les leaders agricoles de l'Afrique de l'Ouest portent fruit. Mieux aguerris face à la mondialisation, ces leaders ont créé des outils afin de mieux défendre les intérêts des agriculteurs qui produisent du coton et du riz dans le cadre des négociations internationales. Ces leaders pourraient avoir un poids déterminant dans l'issue des négociations à l'OMC, comme à Cancun en septembre 2003.

« Le mérite ne revient pas seulement à UPA DI, signale avec modestie l'agente d'information Tamari Langlais, impliquée depuis le début au Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles d'Afrique de l'Ouest (Projet), financé par l'ACDI. D'autres ONG ont aussi contribué à cette effervescence. »

« Ces séminaires favorisent le dialogue entre les leaders agricoles et les représentants de l'État, permettent de réseauter les organisations d'agriculteurs et même de créer des coalitions entre pays », explique Mme Langlais. Sept pays de l'Afrique de l'Ouest sont impliqués : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée (Conakry), le Mali, le Niger et le Sénégal. Le plus récent séminaire de formation a eu lieu à Saly, au Sénégal, en avril dernier et regroupait une centaine de participants.

Retombées

Plusieurs organismes venus au Projet ont contribué, en décembre 2004, à la création de l'Association des producteurs de coton africains, « un réseau qui couvre toute l'Afrique », mentionne Mme Langlais. Ils veulent ainsi contrer la crise qui affecte la filière du coton et qui touche des millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le Groupe africain, formé de 41 pays, a déposé à l'OMC, le 22 avril dernier, une proposition d'urgence réclamant l'élimination de tous types de subventions à l'exportation sur le coton dès le 1er juillet 2005 ainsi que des mesures touchant les subventions internes créant des distorsions et l'accès aux marchés. On sait que l'OMC a récemment condamné les subventions américaines sur le coton à la suite d'une plainte du Brésil.

Le riz constitue un autre produit agricole déterminant pour la sécurité alimentaire des populations de pays d'Afrique de l'Ouest. Or, les importations de sous-produits du riz de basse qualité (riz blanc décortiqué et brisures) perturbent fortement les productions locales, faute de tarifs appropriés. Les producteurs de riz ont donc déposé, à la fin de 2004, une pétition auprès de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest afin de demander aux États membres de hausser les tarifs, de réglementer sur la qualité du riz importé, bref de mettre en place une véritable politique agricole. « Ces importations provenant des États-Unis et de l'Asie, souvent sous forme d'aide alimentaire, déstabilisent les productions locales, explique Mme Langlais. L'aide alimentaire ne devrait servir qu'en cas de pénurie de riz. En période de récolte normale, elle fait baisser les prix en deçà du coût de production des producteurs locaux qui n'ont dès lors plus accès à leurs propres marchés. »

Effet de la libéralisation du commerce mondial, la production de volailles est aussi menacée d'extinction dans plusieurs pays d'Afrique en raison du déversement, à prix de dumping, d'ailes et de pattes de poulet provenant des États-Unis, du Brésil, de l'Union européenne et de la Thaïlande. Depuis 2000, le Sénégal a perdu 30 % de son activité avicole. En raison de rupture dans la chaîne du froid, ces produits congelés constituent en plus un danger pour les consommateurs.



PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

Tamari Langlais, agente d'information et de formation à UPA DI.

Pas étonnant que les leaders agricoles africains voient la gestion de l'offre appliquée au Canada comme une alternative intéressante à la libéralisation du commerce à tout crin. Aux prises avec des importations de coton, de riz et de volailles, le contrôle aux frontières, l'un des trois piliers de la gestion de l'offre, leur parle particulièrement. Tout comme le prix basé sur le coût de production, « une réalité perdue en raison des ajustements structurels exigés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale », rappelle Mme Langlais. L'enjeu est de taille, car les agriculteurs africains ne bénéficient pas du cadre légal et institutionnel qui permet la gestion de l'offre au Canada.

MAÉ-MAÉ

Le Projet vise aussi à faciliter le dialogue entre producteurs agricoles du Sud et du Nord afin de former des alliances, note Mme Langlais. Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) d'ailleurs lancé par UPA DI à Cotonou, au Bénin, en mars 2004, lors d'une activité du Projet, relève ce défi. MAÉ-MAÉ fait la promotion de la souveraineté alimentaire de tous les peuples de la terre grâce au respect de six droits, à savoir la sécurité alimentaire, l'intégralité du territoire national, l'intégrité du territoire agricole, la protection de l'agriculture familiale, un prix équitable pour les produits de la ferme et la gestion du marché intérieur.

Pascal Lamy à la tête de l'OMC

C'est le Français Pascal Lamy qui sera le prochain directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à compter du 1er septembre 2005, pour quatre ans. Le conseil général de l'OMC l'a confirmé le 26 mai dernier. L'ancien commissaire européen au Commerce a terminé la course seul, après avoir reçu l'appui du comité de sélection, ce qui a incité l'Uruguayen Carlos Perez del Castillo à se retirer de la course.

Les agriculteurs canadiens évoluant sous gestion de l'offre y verront peut-être une bonne nouvelle. De passage à Montréal, le 12 avril dernier, M. Lamy avait confié au président de l'UPA, Laurent Pellerin, que « les produits sensibles constituent un incontournable pour obtenir un règlement dans le dossier agricole à l'OMC, car trop de pays (Europe, États-Unis, Japon, Canada) y tiennent».

M. Lamy remplacera le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi à qui l'on a reproché son manque de fermeté face aux pays les plus influents. Selon les observateurs, le choix de M. Lamy reflète une volonté de plus grande efficacité à l'OMC. M. Lamy a déjà mentionné qu'il souhaitait des conférences ministérielles comptant moins de participants, avec un agenda plus clair, et plus de pouvoir d'initiative au directeur général.

Issu d'un pays du Nord et de surcroît européen, M. Lamy a affirmé qu'il respecterait la diversité des vues des membres de l'organisation, notamment dans le dossier agricole. En juillet 2004, M. Lamy avait accepté le principe de la suppression des subventions aux exportations agricoles. Il a déclaré récemment que les États-Unis et l'Europe doivent discipliner leurs subventions agricoles et que l'amélioration de l'accès au marché doit permettre aux pays pauvres d'accéder aux marchés des pays riches.

Le nombre d'États soutenant les candidats n'a pas été révélé. On sait toutefois que M. Lamy a bénéficié de l'appui des États-Unis, de l'Inde et du Pakistan. Les 56 pays du groupe Acp (Afrique, Caraïbes, Pacifique) se sont ralliés à sa candidature. Le Brésil lui a aussi exprimé sa confiance. **J.-C.G.**

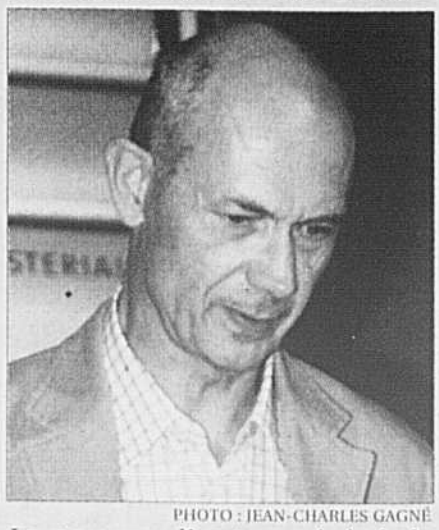


PHOTO : JEAN-CHARLES GAGNÉ

Le nouveau directeur général de l'OMC, le Français Pascal Lamy.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN

LA *TERRE* AU MONTANA

Un visionnaire chez les protectionnistes

JULIE MERCIER

TWODOT, MONTANA – Bien que le Montana soit le berceau des détracteurs du bœuf canadien, tous les producteurs de cet État n'adhèrent pas à ce mouvement. Mac White en est le parfait exemple.

« Avant mai 2003, j'achetais de temps en temps des veaux d'embouche au Canada, quand ils étaient moins chers. Les veaux sont comme le whisky. Une journée, c'est moins cher de l'acheter dans un bar et le lendemain, c'est plus abordable de s'en procurer dans le bar d'à côté, illustre le coloré personnage. Mais avec les problèmes à la frontière, j'ai tout arrêté. Je ne voulais pas être impliqué là-dedans », avoue ce fervent défenseur du libre commerce des bovins entre le Canada et les États-Unis. « Quand le Canada va avoir réglé ses problèmes, il va mettre les États-Unis K.-O. sur les marchés d'exportation », prédit Mac White.

Ce producteur d'expérience se spécialise dans le vache-veau et la semi-finition. Il possède 1400 vaches Angus noires et commercialise environ 550 veaux par année. Mac White conserve aussi quelques femelles pour le remplacement. L'éleveur n'utilise ni synchronisation ni insémination pour ses 1400 vaches. Pour renouveler sa génétique, il achète 25 taureaux par année. Son ranch couvre une superficie de 25 000 acres (10 115 hectares). Le producteur cultive fourrages et céréales (avoine et orge). Le troupeau est toujours à l'extérieur « pour des raisons pratiques ». La finition des veaux se fait à forfait dans un parc du Colorado. Le ranch White fait d'ailleurs partie du programme « Power Genetics », une compagnie qui approvisionne la chaîne McDonald's. Ce programme exige la date de naissance, le carnet de santé, la vaccination et l'identification à la sortie de la ferme avec une puce électronique. Mac White vend directement à l'abattoir Cargill de Fort Morgan au Colorado.

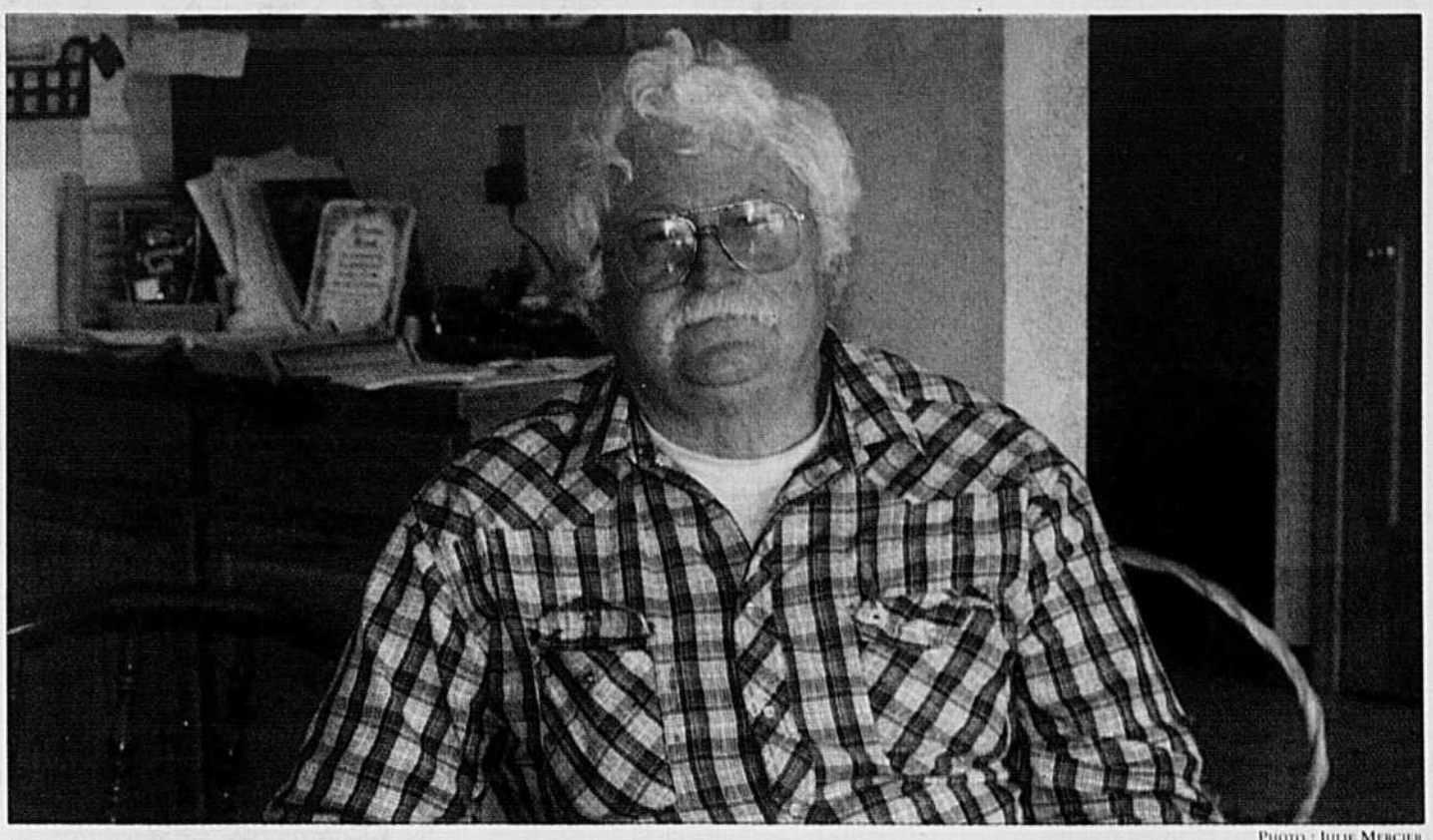


PHOTO : JULIE MERCIER

À l'opposé de beaucoup de ses compatriotes du Montana, Mac White, un éleveur de vache-veau, se porte à la défense du bœuf canadien.

Faire cavalier seul

Au Montana, les initiatives de mise en marché collective sont aussi difficiles à trouver qu'un bouvillon canadien. « Il y a 20 ans, tout le monde essayait de faire de la coopération. Il ne reste plus rien maintenant », révèle Mac White. Les coopératives ne sont pas les seules à être disparues du paysage du Montana depuis 20 ans. Les parcs d'engraissement sont maintenant une chose rare. « Il y a eu beaucoup de retraites. C'est beaucoup de travail, vous savez », lâche le sexagénaire. L'association d'engraisseurs du Montana a aussi eu la vie dure. « Notre groupe s'est tranquillement démantelé à cause de l'atmosphère politique un peu folle. Personne n'arrivait à s'entendre sur les questions d'intégration et de frontière. Aujourd'hui, l'association n'est active que dans le dossier de la pollution des cours d'eau.

Dans la famille White, le ranch se transmet de génération en génération depuis un peu plus de 100 ans. « La plupart des fermes du Montana sont des entreprises familiales. C'est un environnement très stable pour l'agriculture. J'ai pour quatre cents ans de voisins ici ! » blague M. White. Ses deux enfants, une future ingénieure de 24 ans et un garçon de 18 ans, enrôlé dans l'armée, ont l'air intéressés à prendre la relève. Pour Mac White, plusieurs défis les attendent. L'identification et la traçabilité arrivent en tête de liste. « Personne ne veut prendre l'identification par les cornes aux États-Unis. Mais ils doivent le faire pour conserver les marchés comme le Japon. Les Japonais sont très fétichistes. Ils ne peuvent boire trop de martinis et fumer trop de cigarettes, mais ils s'inquiètent de savoir d'où vient le bœuf ! » lance Mac White. Il faut aussi surveiller de près le géant Wal-Mart. « Personne n'aime Wal-Mart, mais actuellement, il domine l'industrie avec ses produits prêts à servir. »

Félicitations!



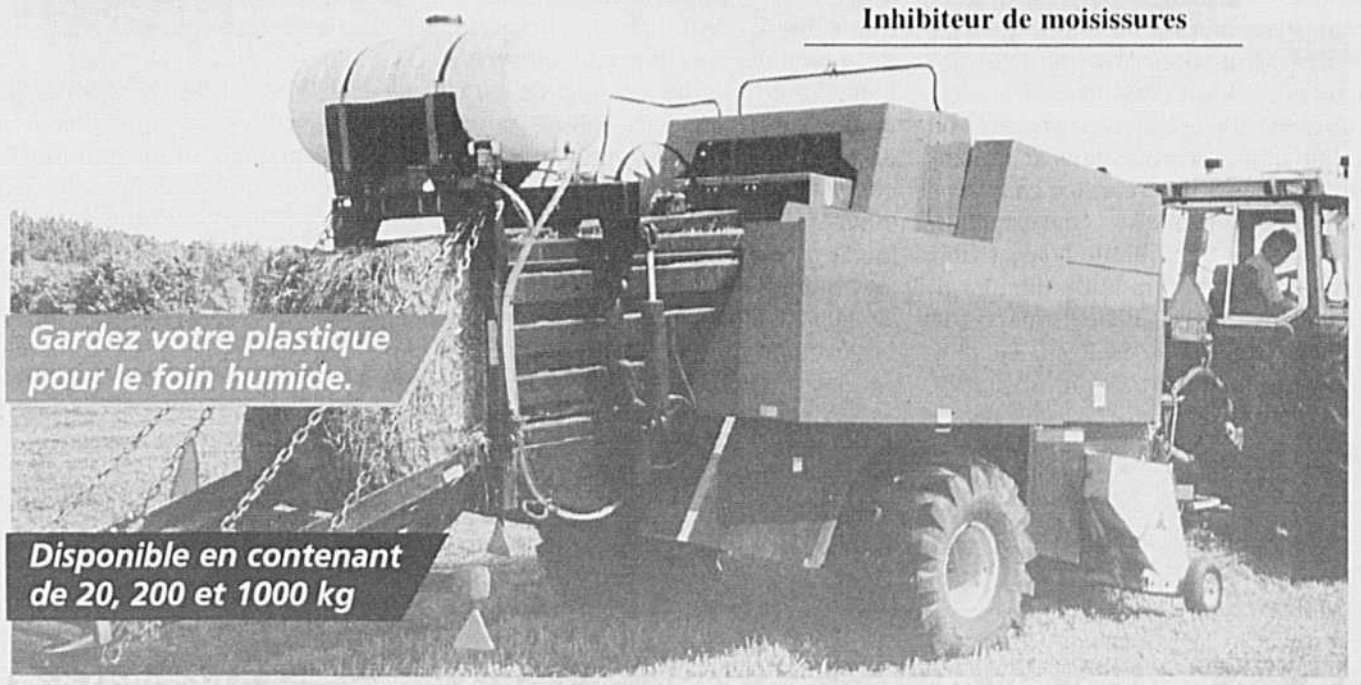
L'Union des producteurs agricoles (UPA) est fière de souligner les 20 années de service de madame Gaëtane Fournier, qui a joint les rangs de l'organisation le 10 novembre 1985.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Gaëtane est une travailleuse acharnée, dynamique et motivée qui n'hésite jamais à sortir des sentiers battus pour proposer de nouvelles façons de faire.

L'ampleur de ses connaissances, dans des domaines fort variés, de même que la diversité de ses champs d'intérêt font d'elle une ressource toujours appréciée, tant pour son haut niveau de compétences que pour son côté humain très développé.

Merci Gaëtane de t'engager avec autant de cœur, depuis 20 ans, à la défense des intérêts des productrices et producteurs agricoles.

Conservez votre foin sec avec Solution Foin
Inhibiteur de moisissures



CO-OP

Réservez-le maintenant dans toutes les coopératives agricoles.

Agro-Bio Contrôle inc.
20, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec) J0H 2G0
Tél. : (450) 584-2535 Téléc. : (450) 787-2568
Courriel : agrobiocontrole@bellnet.ca

EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

EMBARGO - BRÈVES

Nouvelles normes en faveur du Canada

L'Office international des épizooties (OIE) confirme que le bœuf de bovins de moins de 30 mois ne pose aucun risque pour la santé, et ce, peu importe le statut d'un pays en regard de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

L'OIE précise toutefois que le retrait du matériel à risque spécifié, l'inspection et les méthodes d'abattage sont des conditions essentielles à respecter.

Cette décision fait partie des nouvelles normes adoptées la semaine dernière lors de la 73e session générale annuelle de l'OIE.

Cette politique vient appuyer le Canada dans ses tentatives de regagner tous ses marchés d'exportation bloqués depuis mai 2003. **J.M.**

À la reconquête du Mexique

Le bœuf des États-Unis a maintenant regagné 91 % de son marché mexicain. Les Américains l'avaient perdu au lendemain de la découverte d'un cas de vache folle en décembre 2003.

Devant l'impossibilité d'exporter au Japon, le Mexique est devenu le principal acheteur de bœuf des États-Unis. Mexico a aussi repris ses importations de bœuf du Canada depuis août 2003. Le Mexique a également fait part de son intention de reprendre le commerce de bovins vivants du Canada.

Toutefois, les Américains auraient menacé le Mexique de stopper leurs achats de bétail advenant le retour de vaches canadiennes en sol mexicain. **J.M.**

ACHAT COLBEX-LEVINOFF

La balle est dans le camp de la Régie

JULIE MERCIER

SAINT-HYACINTHE – La Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) et le groupe Cola, propriétaire de Colbex/Levinoff, attendent l'aval de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour finaliser la vente de l'entreprise d'abattage et de transformation de bovins de réforme.

La dernière fois que les deux protagonistes s'étaient retrouvés devant la Régie, le climat n'était pas aussi convivial. La Fédération réclamait l'imposition d'un prix plancher assorti d'un volume d'achat garanti. La RMAAQ avait finalement décidé de ne rien imposer à Colbex/Levinoff.

Maintenant partenaires d'affaires, les deux groupes comparaissaient pour demander les exemptions à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (articles 128 et 60) nécessaires pour la FPBQ. Pour convaincre les régisseurs, tant la Fédération que le groupe Cola ont fait valoir les avantages de la transaction. « Le but est de maximiser le retour des producteurs. On a démontré notre puissance, notre savoir-faire pour ouvrir de nouveaux marchés. On a démontré qu'on était capable de compétitionner avec les grandes multinationales comme Cargill, Tyson. L'important, c'est de sécuriser un certain volume d'animaux pour continuer à grossir notre abattoir, développer de nouveaux produits et faire de la surtransformation pour redonner aux producteurs une valeur ajoutée. Les producteurs vont bénéficier de 50 ans de marketing pour ouvrir des marchés partout dans le monde », a plaidé Philip Cola, un des trois actionnaires actuels. Pour le président du groupe AGÉCO, Michel Morisset, cette « alliance stratégique » permettrait d'augmenter la compétitivité de Colbex/Levinoff. « Si la diminution des coûts de transaction se concrétise, la nouvelle entreprise va se retrouver dans une meilleure situation », est-il venu confirmer.

Lors d'un huis clos, les régisseurs ont pu prendre connaissance du plan d'affaires de la future entreprise. « Le type d'organisation et la synergie créée par ce projet s'appuient sur les compétences reconnues et distinctives des partenaires en place. Complémentaires, ces partenaires ont intérêt à travailler ensemble », révèle la seule partie du document rendue publique. Pas de note discordante durant l'audience puisque aucun opposant ne s'est fait entendre. La Régie dispose d'un échéancier assez serré. Selon les termes de l'entente, la clôture des transactions doit se faire pour le 1er septembre prochain.



PHOTO : JULIE MERCIER.

Philip Cola, l'un des trois actionnaires de Colbex/Levinoff, et le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau. Au centre, Denis Tremblay, d'Alliance Management Groupe Conseil, le consultant chargé de la rédaction du plan d'affaires.

La structure juridique

Selon les documents présentés à la Régie, la Fédération s'impliquerait dans l'entreprise Colbex/Levinoff par l'intermédiaire d'une société en commandite. Les producteurs détiendraient 80 % des actions. La famille Cola en conserverait 20 %. Cette société en commandite posséderait les actifs de Colbex/Levinoff. Ses bénéfices seraient retournés aux producteurs ayant mis en marché des bovins de réforme au Québec. La gestion de la Société Colbex/Levinoff serait, quant à elle, assurée par une compagnie administrée conjointement par le groupe Cola et la FPBQ.

WestfaliaSurge



La companie Westfalia Surge inc est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Mario Jean au poste de directeur des ventes pour le Canada. Nous désirons aussi souhaiter la bienvenue dans notre organisation à Monsieur Gilles Bédard, au poste de gérant de territoire pour le Québec.

SOUCHE H3

Pas de panique

Depuis la crise de grippe aviaire survenue en Colombie-Britannique, la moindre anomalie relevée dans les élevages de volailles de la vallée du Fraser rend tout le monde nerveux. Mais la mise en quarantaine d'un élevage de dindons affecté par le virus H3 de l'influenza aviaire à Abbotsford, en Colombie-Britannique, n'a pas vraiment de quoi inquiéter, signale le Dr Jean-Pierre Vaillancourt, professeur titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Tant qu'il ne s'agit pas d'une souche H5 ou H7 du virus, il n'y aurait donc pas de motifs sérieux de s'alarmer. Ce sont les canards, pas les dindons, qui constituent le réservoir naturel de la souche H3, rappelle M. Vaillancourt. La souche H3 est faiblement pathogène et n'a jusqu'à ce jour jamais muté en une forme hautement pathogène, précise par ailleurs l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). L'ACIA pense que le virus proviendrait d'une ferme porcine récemment touchée par la souche H3, située à proximité de l'élevage de dindons. Le Centre national des maladies animales exotiques, à Winnipeg, effectue d'autres analyses.

La grippe aviaire, qui sévit en Asie, continue toutefois d'inquiéter les experts qui prédisent une pandémie fauchant des millions de vies à l'échelle planétaire. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a adopté, à la fin de mai 2005, des mesures afin d'améliorer la transparence et le contrôle de cette maladie. Ces règles visent à protéger la santé publique et les pays importateurs de volailles et de leurs produits dérivés sans toutefois admettre de barrières sanitaires injustifiées au commerce mondial. On reconnaît, par exemple, que des mesures de biosécurité peuvent efficacement séparer les élevages sauvages des élevages commerciaux dans les pays où la grippe est endémique chez les animaux sauvages. Les mesures touchent aussi le commerce dans les pays qui ont recours à la vaccination. **J.C.-G.**

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISO

FAUNE

Dix rivières seront aménagées



PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

Bernard Beaudin, PDG de la Fondation de la faune du Québec, Alban D'Amours, président du Mouvement Desjardins et Laurent Pellerin, président de l'UPA.

THIERRY LARIVIÈRE

Dix rivières situées en milieu agricole seront aménagées dès cette année dans le but d'y favoriser la vie sous toutes ses formes. Un nouveau programme sur cinq ans a été créé et il disposera d'au moins 8 M$.

Il s'agit du *Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole* qui est une initiative de la Fondation de la faune du Québec et de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Notons aussi la contribution de 200 000 $ du Mouvement Desjardins, ce qui en fait le plus important partenaire financier privé du projet à ce jour.

Les dix projets retenus pour 2005 couvrent pas moins de 50 000 hectares et sont répartis dans les bassins versants des rivières Sainte-Anne, Richelieu, Boyer, Fouquette, Rivière du Nord, Batiscan et l'Assomption. Quelque 650 000 $ seront investis dès cette année dans le nouveau programme.

Ainsi, le bassin de la rivière Niagarette, un tributaire de la Sainte-Anne dans Portneuf, subira une métamorphose assez importante avec la stabilisation des berges, le reboisement des coulées et des corridors fauniques, la végétalisation des berges, l'empierrement des drains, l'aménagement de traverse, la construction d'abris et de frayères pour l'omble de fontaine et la création de fosses et de bassins pour l'habitat faunique. Les agriculteurs pratiqueront le travail réduit du sol, les rotations, utiliseront des engrais verts et des cultures intercalaires. Bref, une sorte de fontaine de jouvence d'un coût total de 2,6 M$ en incluant les contributions des producteurs, du programme Prime-Vert et de la Fondation.

« Cette année, l'an 1 du programme, 35 projets ont été déposés pour évaluation. Ce haut taux de participation confirme la volonté du monde agricole d'intervenir pour protéger l'environnement », a déclaré Laurent Pellerin, président de l'UPA.

D'autres partenaires gouvernementaux pourraient apporter leur soutien.

UNION PAYSANNE

Les acériculteurs divorcent

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Une trentaine d'acériculteurs ont rompu, par un vote secret quasi unanime, leur affiliation avec l'Union paysanne et créé leur syndicat indépendant qui s'appellera le Regroupement des acériculteurs artisans du Québec (RAAQ), vendredi le 27 mai dernier, à Saint-Malachie, dans la région Chaudière-Appalaches. Issu d'une cinquième génération d'acériculteurs à Saint-Malachie, Russell O'Farrell en est le président.

L'organisme veut ainsi « récupérer la totalité de ses cotisations et sa liberté d'action » face à l'Union paysanne. Les acériculteurs considèrent que « l'Union paysanne est de moins en moins efficace pour rejoindre les producteurs et nuit plus qu'elle n'aide à la mobilisation des producteurs mécontents des politiques actuelles de mise en marché défendues par l'Union des producteurs agricoles, dans le sirop d'érable comme ailleurs ».

L'heure n'est pas aux démonstrations, selon M. O'Farrell, mais à la reconstitution des forces en cette période « où toutes les ouvertures semblent fermées ». « Je ne me rembarquerai pas dans des moyens de contestation si les gens ne s'impliquent pas plus », a déclaré M. O'Farrell. D'où l'appel lancé à toutes les forces d'opposition à l'agence de vente obligatoire.

Selon des chiffres fournis à l'assemblée, près des trois quarts des acériculteurs membres de l'Union acéricole paysanne sont issus des régions Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent. Et les agriculteurs ne constituent que 43 % des membres de l'Union paysanne.

M. O'Farrell estime que le nombre d'acériculteurs mécontents de la mise en marché actuelle est nettement plus élevé que les quelque 325 qui ont à un moment donné adhéré à l'Union acéricole paysanne. Cette insatisfaction ne s'est pas traduite en adhésions entre autres parce que l'étiquette «paysanne» charrie une vision passéiste et à cause de la double composition de l'Union paysanne, faite de citoyens et d'agriculteurs, lourde à porter et génératrice d'inefficacité, a-t-il expliqué. Mais aussi en raison de l'échec des luttes menées contre l'agence de vente obligatoire.



PHOTO : THIERRY LARIVIÈRE

C'était avant la bisbille avec l'Union paysanne. Le président du RAAQ, Russell O'Farrell (à droite), serrait la main du président de l'Union paysanne, Roméo Bouchard, et le secrétaire général, Maxime Laplante, était tout sourire.

Appui de Roméo Bouchard

Aucun dirigeant de l'Union paysanne n'était sur place. Par lettre, Maxime Laplante a dit trouver malheureuse la décision de quitter l'organisation qu'il préside. Il a réitéré que la composante « citoyen et agriculteur était nécessaire pour percer le monopole de l'UPA ». Dans sa lettre, le président fondateur de l'Union paysanne, Roméo Bouchard, a admis que cet organisme n'avait pas réussi à se faire reconnaître comme syndicat agricole auprès des milliers de laissés-pour-compte de l'agriculture actuelle. Il appuie ce nouveau syndicat et lui offre ses services, sans faire partie du conseil d'administration. Selon le secrétaire général de l'Union paysanne, Benoît Girouard, c'est Roméo Bouchard qui a rédigé le communiqué émis par le RAAQ, le lendemain de sa fondation.





SON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

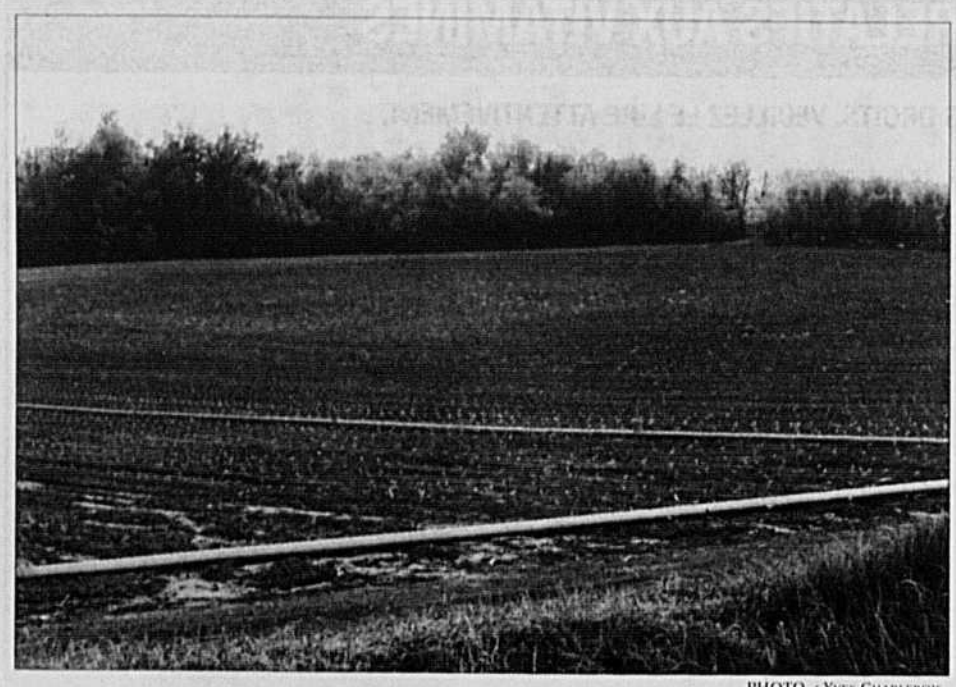


PHOTO : YVES CHARLEBOIS.

Niocan promet 160 emplois sur ce site envisagé pour le projet de mine de niobium à Oka.

Niocan se dit prête

THIERRY LARIVIÈRE

Le promoteur de la mine de niobium à Oka ne semble pas du tout découragé par la publication du dernier rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

« Le BAPE a identifié certaines lacunes, mais il n'y a aucun rejet du projet », soutient Richard Faucher, président de Niocan. Ce dernier ne comprend d'ailleurs pas ce qui manque à son projet. « Les garanties qu'on nous demande ne sont pas identifiées. »

La question de l'approvisionnement en eau était au centre des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le promoteur affirme à ce sujet que le rayon de rabattement de la nappe d'eau profonde ne devrait pas dépasser 1,7 km puisque c'est ce qui est arrivé avec l'ancienne mine de St-Lawrence Columbium, qui était pourtant beaucoup plus grosse et plus profonde. « On va avoir un aqueduc, c'est prévu », précise M. Faucher, qui estime que ce système d'approvisionnement en eau sera nécessaire sur 1,2 km pour couvrir les besoins d'une ferme laitière, du lavage des légumes, des serres et des résidences. Le président de Niocan se dit prêt à allonger l'aqueduc jusqu'à 1,5 ou 1,7 km si nécessaire.

La question de fond demeure donc celle de l'irrigation qui ne sera pas prise en charge par l'aqueduc. « Ils devraient pouvoir continuer à puiser dans le ruisseau Rousse et dans les étangs », a déclaré Richard Faucher en parlant des agriculteurs qui doivent irriguer. L'eau d'exhaure, en provenance du puits de la mine, sera cependant mélangée à celle du ruisseau Rousse. Cet apport augmentera donc le volume disponible, mais amènera une certaine dose de radioactivité. Est-elle tolérable? Là est la question et Niocan reconnaît qu'elle ne s'entend pas avec les experts du ministère de l'Agriculture (MAPAQ) sur cette question. Le promoteur de la mine affirme que l'eau à la sortie de la mine respectera déjà les normes et qu'elle sera davantage diluée ensuite. M. Faucher offre d'ailleurs sa collaboration au MAPAQ pour démontrer ses dires.

Rappelons que le rapport du BAPE prévoyait de son côté la baisse de débit du ruisseau Rousse et de certains étangs, ce qui pourrait avoir des répercussions sur l'utilisation de ces eaux à des fins agricoles.

Sur la question des autochtones, dont le leader Steven Bonspille s'oppose au projet, M. Faucher se fait rassurant et s'engage à faire le nécessaire pour embaucher des travailleurs de la réserve voisine dès que ceux-ci détiennent un diplôme d'études secondaires. Niocan rappelle d'ailleurs depuis le début l'impact économique de son projet de mine avec 160 emplois directs et 35 M$ de retombées pour la région.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) régionale n'est pas du même avis que Niocan sur la question des garanties et qualifie le projet d'« incomplet ». L'UPA, comme le BAPE, fait aussi valoir l'importance de préserver les activités d'agrotourisme très importantes pour l'économie locale. « Niocan soulève des questions de compatibilité de fonction et de choix d'utilisation du territoire », conclut le BAPE en soulignant que ces enjeux n'ont pas été analysés puisqu'ils n'étaient pas dans le mandat.

Il faudra maintenant attendre le verdict du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, qui étudie toujours le dossier.

PUBLICITÉ

Merci de rapporter vos contenants de pesticides vides en vue de les recycler!
MAIS N'OUBLIEZ PAS :

RAPPORTEZ-LES propres

*contenants de pesticides jusqu'à 23 L



Les contenants qui ne sont pas rincés à fond et vidés contaminent les autres contenants

– ce qui entraîne des coûts de recyclage beaucoup plus élevés

CropLife CANADA
representing the plant science industry
représentant de l'industrie de la phytologie

nousenprenonssoin
une gestion responsable pour protéger les gens et l'environnement

Faites plus que de les rapporter : Rapportez-les propres!

Les producteurs agricoles rapportent les contenants de pesticides en vue de les recycler depuis plus de 15 ans grâce à un programme administré par CropLife Canada, lequel connaît un franc succès.

Cette initiative de recyclage fait du Canada le chef de file mondial, puisque plus de 70 % des contenants sont rapportés – soit plus de 60 millions à ce jour. Cependant, il y a matière à amélioration. Les contenants retournés ne sont pas tous nettoyés à fond, de sorte que ceux qui ne sont pas rincés et vidés contaminent tous les autres contenants. Ils reçoivent donc la désignation « Déchets recyclables dangereux » et entraînent des coûts de recyclage beaucoup plus élevés.

On recommande fortement aux agriculteurs de suivre les 3 R du programme de recyclage des contenants :
1) Rincer à fond trois fois ou effectuer un rinçage sous pression des contenants (jusqu'à 23 L) pour éliminer les résidus de pesticides;
2) Retirer les livrets en papier, les pochettes et les bouchons;
3) Retourner les contenants propres et vides à un site de cueillette régional.

Veuillez faire votre part pour améliorer la santé et la sécurité de l'environnement rural : **rapportez-les propres.**

Pour plus de renseignements, visitez le site Web de CropLife Canada au *www.croplife.ca* ou communiquez avec Cam Davreux chez CropLife Canada (téléphone 416-622-9771, télécopieur 416-622-6764).

Fédération des *producteurs de porcs* du Québec

AUX PRODUCTEURS DE PORCS INSCRITS AU FICHIER DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC ET À TOUS LES SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE PORCS

Rappel pour les assemblées générales annuelles

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de porcs du Québec suivie de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec se tiendront :

Date :	Les 9 et 10 juin 2005
Heure :	À compter de 13 h
Endroit :	**HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES** 1620, rue Notre-Dame Trois-Rivières (Québec) Tél. : 1-877-814-7706

L'inscription débutera à 12h le 9 juin.

Lors de cette assemblée, outre l'adoption du rapport annuel des activités et des états financiers et la nomination d'un vérificateur, les délégués seront appelés à se prononcer sur :

- un projet de *Règlement sur contribution des producteurs de porcs pour fin d'étude sur les coûts de production,*
- une modification du *Règlement sur le montant et la perception des contributions des producteurs de porcs,*
- sur des modifications au *Plan conjoint des producteurs de porcs* concernant la définition du *« naisseur »*, sur la composition du comité des naisseurs et sur la possibilité pour un producteur d'être enregistré dans plus d'une catégorie à la fois.

Les délégués devront aussi se prononcer sur des ***modifications aux Règlements généraux*** de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Ces modifications porteront sur les fonctions du comité exécutif et du directeur général de la Fédération.

Nous comptons sur votre présence.

Claude Corbeil, Président

N.B. : Veuillez vous inscrire auprès de votre secrétaire régional.

AVIS DE RÈGLEMENTS DES RECOURS COLLECTIFS NATIONAUX RELATIFS AUX VITAMINES

CET AVIS POURRAIT PORTER ATTEINTE À VOS DROITS. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

Aux Membres des Groupes visés par les règlements de recours collectifs qui sont : toutes les personnes au Canada ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines suivantes (« Vitamines ») ou produits contenant ces Vitamines ou produits dérivés d'animaux ayant consommé ces Vitamines (« Produits vitaminiques ») au Canada au cours des Périodes d'achat pertinentes :

Vitamines	Périodes d'achat du (j/m/a) au (j/m/a)	Vitamines	Périodes d'achat du (j/m/a) au (j/m/a)
A	01/01/90 – 28/02/99	B12	01/01/90 – 31/12/97
B1 (thiamine)	01/01/91 – 31/12/94	bêta-carotène	01/10/91 – 31/12/98
B2 (riboflavine)	01/07/91 – 31/10/95	C	01/01/91 – 31/12/95
B3 (niacine et niacinamide)	01/01/92 – 31/03/98	canthaxanthine	01/01/92 – 31/12/97
B4 (chlorure de choline)	01/01/88 – 31/12/98	E	01/01/90 – 28/02/99
B5 (calpan)	01/01/91 – 31/12/98	H (biotine)	01/10/91 – 30/09/95
B6 (pyridoxine)	01/01/91 – 30/09/94	Prémix	01/01/91 – 31/12/97
B8 (biotine)	01/10/91 – 30/09/95	méthionine	01/01/86 – 31/12/98
B9 (acide folique)	01/01/91 – 31/12/94		

APPROBATION ET ORDONNANCES D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS

Des recours collectifs ont été engagés en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec contre Akzo, Aventis, BASF, Bioproducts, Chinook, Daiichi, Degussa, DuCoa, Eisai, Lonza, Merck, Mitsui, Nepera, Nippon, Novus, Reilly, Rhône-Poulenc, Roche, Roussel, Sumitomo, Takeda, Tanabe et UCB et contre certaines de leurs filiales et/ou sociétés affiliées et/ou certains de leurs membres de la direction et administrateurs (« les Intimés »), alléguant qu'ils avaient conspiré en vue de fixer les prix et les marchés relativement aux Vitamines au Canada.

Des règlements nationaux relatifs aux Vitamines ont été conclus avec la majorité des Intimés dans la plupart des poursuites. Les Intimés visés par les règlements n'admettent aucune faute ou responsabilité de leur part. Les règlements représentent un compromis relativement aux réclamations en litige.

Les Tribunaux en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec ont approuvé les poursuites comme recourscollectifs et ont approuvé les règlements nationaux relatifs aux Vitamines contre la majorité des Intimés dans la plupartde poursuites. Les renseignements complets sur les règlements sont disponibles à l'adresse : www.vitaminsclassaction.com.

Les recours collectifs se poursuivront contre les Intimés qui n'ont pas participé aux règlements.

Le présent avis n'est qu'un résumé. Si vous croyez être Membre d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif, vous pouvez examiner et/ou obtenir des copies des jugements et des ententes de règlement au site Web à l'adresse : www.vitaminsclassaction.com ou en communiquant avec l'Administrateur en utilisant la ligne sans frais 1-866-669-6615. Toute question portant sur les règlements peut être adressée à l'Administrateur par téléphone ou par courrier électronique à : vitamins@deloitte.ca

LES RÈGLEMENTS

Les Intimés visés par les règlements paieront la somme d'environ 140 millions de dollars moins les crédits pour règlement en règlement complet et final de toutes les réclamations présentées contre eux, y compris les intérêts et les dépens. Les fonds prévus aux règlements seront distribués en conformité avec les modalités des ententes de règlement.

Deloitte & Touche, s.r.l. a été désigné Administrateur des règlements par les Tribunaux et supervisera la distribution des fonds prévus aux règlements. Les Tribunaux superviseront l'administration et le fonctionnement de la distribution des fonds prévus aux règlements.

Les ententes de règlement prévoient les types d'acheteurs suivants :

- Distributeurs : les personnes au Canada ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines au Canada directement d'un Intimé au cours des Périodes d'achat pertinentes et ayant seulement revendu toutes ces Vitamines sans les avoir transformées ou intégrées à tout autre produit.

- Acheteurs directs : les personnes au Canada ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines au Canada directement d'un Intimé ou d'un Distributeur au cours des Périodes d'achat pertinentes.

- Acheteurs intermédiaires : les personnes au Canada autres que les Acheteurs directs, les Distributeurs ou les Consommateurs ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines ou l'un ou l'autre des Produits vitaminiques au Canada au cours des Périodes d'achat pertinentes.

Les fonds prévus aux règlements seront répartis en fonds distincts en vue d'une distribution au bénéfice direct ou indirect des différents types d'acheteurs comme suit :

Acheteurs directs et Distributeurs de Vitamines (autres que la méthionine)

Environ 50,3 millions de dollars seront alloués au Fonds des Acheteurs directs après les crédits pour règlement. Les Membres d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui sont des Acheteurs directs et des Distributeurs de Vitamines (autres que la méthionine) peuvent être admissibles à recevoir directement une partie des fonds prévus aux règlements.

- Les Acheteurs directs ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines (autres que la méthionine ou du Prémix) au Canada directement d'un Intimé au cours des Périodes d'achat pertinentes peuvent recevoir jusqu'à 12 % du prix net de l'achat. Les Acheteurs directs ayant acheté du Prémix au Canada directement d'un Intimé au cours de la Période d'achat pertinente peuvent recevoir jusqu'à 4,2 % du prix net de l'achat.

- Les Acheteurs directs ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines (autres que la méthionine ou du Prémix) au Canada directement d'un Distributeur au cours des Périodes d'achat pertinentes peuvent recevoir jusqu'à 10 % du prix net de l'achat. Les Acheteurs directs ayant acheté du Prémix au Canada directement d'un Distributeur au cours de la Période d'achat pertinente peuvent recevoir jusqu'à 3,5 % du prix net de l'achat.

- Les Distributeurs ayant acheté l'une ou l'autre des Vitamines (autres que la méthionine ou du Prémix) au Canada directement d'un Intimé au cours des Périodes d'achat pertinentes peuvent recevoir jusqu'à 1 % du prix net de l'achat. Les Distributeurs ayant acheté du Prémix au Canada directement d'un Intimé au cours de la Période d'achat pertinente peuvent recevoir jusqu'à 0, 35 % du prix net de l'achat.

Le % du prix net de l'achat de Vitamines (autres que la méthionine) que les Acheteurs directs et les Distributeurs recevront réellement dépendra du nombre d'Acheteurs directs et de Distributeurs qui présenteront une demande et qui sont reconnus admissibles à une indemnisation. Les % estimés ne sont pas et ne devraient pas être interprétés comme des garanties.

Pour être admissibles à une indemnisation, les Acheteurs directs et les Distributeurs de Vitamines (autres que la méthionine) doivent s'inscrire auprès de l'Administrateur avant 17 h, heure normale de l'Est, le 5 novembre 2005. Les procédures de demande et de traitement des réclamations pour les Acheteurs directs et les Distributeurs de Vitamines (autres que la méthionine) sont décrites dans le site Web à l'adresse : www.vitaminsclassaction.com.

Acheteurs directs et Distributeurs de méthionine

Environ 6,2 millions de dollars seront alloués au Fonds relatif à la méthionine. Les Membres d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui sont des Acheteurs directs et des Distributeurs de méthionine peuvent être admissibles à recevoir directement une partie des fonds prévus au règlement. Cependant, la distribution ne se fera pas dès maintenant. Aventis est le seul Intimé dans les recours collectifs relatifs à la méthionine qui participe au règlement. Degussa, Novus, Nippon et Mitsui n'y participent pas. Le calcul et le moment choisi pour la distribution des fonds relatifs à la méthionine seront déterminés par une autre ordonnance des Tribunaux. Des renseignements concernant le règlement relatif à la méthionine et les Poursuites relatives à la méthionine sont disponibles à: www.vitaminsclassactions.com.

Acheteurs intermédiaires et Consommateurs

Reconnaissant la difficulté d'établir les dommages réels subis par chaque Acheteur intermédiaire ou Consommateur et reconnaissant les difficultés connexes et les coûts associés à une distribution directe aux Acheteurs intermédiaires et aux Consommateurs, aucune distribution directe des fonds prévus aux règlements ne leur sera faite.

- Environ 11,4 millions de dollars seront alloués au Fonds des Acheteurs intermédiaires afin d'être distribués à des organisations de l'industrie désignées au bénéfice indirect des Acheteurs intermédiaires.

- Environ 11,4 millions de dollars seront alloués au Fonds des Consommateursafin d'être distribués à des organisations communautaires désignées pour les activités reliées aux Produits vitaminiques telles que pour la recherche sur les aliments et la nutrition ou les programmes éducatifs et alimentaires ou les services aux consommateurs ou les activités de protection des consommateurs au bénéfice direct des Consommateurs.

Le Fonds des Acheteurs intermédiaires et le Fonds des Consommateurs seront alloués soit à des organisations nationales, soit à des organisations dans chaque province ou région en fonction de la population. Les organisations de l'industrie et des consommateurs qui pourraient être admissibles à recevoir une distribution sont énumérées à : http ://www.vitaminsclassaction.com.

FRAIS DES PROCUREURS DES RECOURS COLLECTIFS ET DÉPENSES D'ADMINISTRATION

Les Frais des Procureurs des recours collectifs et les coûts reliés à l'administration et à la distribution des fonds prévus au x règlements tels qu'approuvés par les Tribunaux seront payés à même le montant de 140 millions de dollars et ne dépasseront pas 18,075 millions de dollars.

RÉCLAMATION QUITTANCÉE ET EFFET SUR D'AUTRES POURSUITES

Un Membre d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui ne s'exclut pas d'un recours collectif ne pourra présenter ou maintenir toute autre réclamation ou action en justice en rapport avec l'achat de Vitamines ou de Produits vitaminiques contre les Intimés visés par le règlement. Toute action en justice qu'un Membre d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui ne s'exclut pas a intentée ou pourrait intenter sera rejetée ou présumée rejetée.

DROIT D'EXCLUSION

Tout Membre d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui ne désire pas participer aux règlements doit s'exclure des règlements en transmettant à l'Administrateur une demande d'exclusion signée :

Deloitte & Touche, s.r.l.
79, rue Wellington O.
C.O. 29, TD Centre
Toronto (ON) MK5 1B9
Attention : Recours collectif relatif aux Vitamines —Gabriela Arruda
Téléphone : 1-866-669-6615
Télécopieur : 1-866-298-1026

Un Membre d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui choisit de s'exclure doit s'exclure à l'égard de tous les achats de Vitamines dans tous les recours collectifs.

Le choix d'exclusion par écrit doit comprendre le nom complet de la personne, son adresse et son numéro de téléphone actuels et signé par la personne qui s'exclut ou par le représentant autorisé de cette personne.

Afin qu'un Acheteur direct ou Distributeur s'exclut valablement, le choix d'exclusion par écrit doit également comprendre son nom, ses coordonnées et le nom et le prix de vente du (des) vendeur(s) de toutes les Vitamines achetées au cours des Périodes d'achat. Les détails complets de cette exigence d'exclusion sont disponibles à l'adresse : www.vitaminsclassaction.com

Pour être valide, le choix d'exclusion par écrit doit être reçu par l'Administrateur avant 17 h, heure normale de l'Est, le 5 août 2005.

Un Membre d'un Groupe visé par le règlement d'un recours collectif qui choisit de s'exclure ne sera admissible à aucun bénéfice provenant des règlements.

Si vous désirez partager les bénéfices de s règlements, veuillez ne pas vous exclure.

RÉSILIATION DES RÈGLEMENTS

Au choix des Intimés visés par les règlements, les règlements et les approbations par les Tribunaux seront nuls et non avenus et sans force exécutoire si les Acheteurs directs et les Distributeurs ayant acheté des Vitamines évaluées par l'Administrateur à un montant plus élevé que celui convenu, s'excluent des recours collectifs.

INTERPRÉTATION

Cet avis est un résumé de certaines modalités des ententes de règlement et des jugements. En cas de conflit entre les dispositions de cet avis et les modalités des ententes de règlement et les jugements, les ententes de règlement et les jugements prévaudront.

CET AVIS EST APPROUVÉ PAR LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO, LA COUR SUPRÊME DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC. PRIÈRE DE NE PAS ADRESSER LES QUESTIONS PORTANT SUR DES POINTS DE FOND DU PRÉSENT AVIS AUX TRIBUNAUX, CAR LEURS STRUCTURES ADMINISTRATIVES NE SONT PAS CONÇUES POUR RÉPONDRE À CE GENRE DE DEMANDES.

L'ex-ministre vigneron Guy Tardif n'est plus

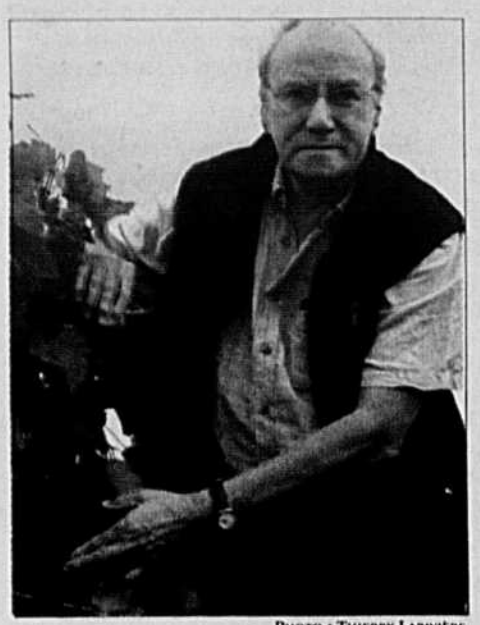


PHOTO : THIERRY LARIVIÈRE

Guy Tardif auprès de ses vignes du Clos Saint-Denis lors d'une entrevue avec la *Terre* à la fin de l'été 2004.

THIERRY LARIVIÈRE

Le vigneron et cidriculteur Guy Tardif est décédé des suites d'une longue maladie le 24 mai dernier à Saint-Hyacinthe. Il allait bientôt avoir 70 ans. Ce pionnier de la viticulture au Québec a aussi été l'un des deux premiers cidriculteurs à fabriquer le cidre de glace, une invention typiquement québécoise.

Guy Tardif est sans doute mieux connu pour son rôle de ministre dans le gouvernement du Parti québécois de René Lévesque de 1976 à 1985. Ce docteur en criminologie fut successivement ministre des Affaires municipales, à l'Aménagement, à l'Habitation, à la Protection du consommateur et aux Transports. Il était député dans Crémazie à Montréal. « Je crois que son plus grand chef d'œuvre fut une des plus belles opérations socio-économiques de l'histoire du Québec : le Programme corvée habitation », a déclaré Bernard Landry, chef de l'opposition officielle, dans une vibrante oraison funèbre aux obsèques de l'ancien ministre à l'église Saint-Jude à Montréal le 27 mai. Cette fameuse corvée avait permis de construire 50 000 logements sociaux et familiaux en un an.

Il fut aussi professeur en criminologie à l'Université de Montréal à partir de 1989 et chargé de cours à l'École nationale d'administration publique. Il était un spécialiste du système pénitentiaire et de la police.

Le Clos Saint-Denis

En 1985, il fonde le Clos Saint-Denis, une entreprise qui se consacrera d'abord aux pommes avant d'aborder la production et la transformation de raisins. Le vigneron et son fils, François, ont travaillé d'arrache-pied pour planter 9000 vignes et 2000 pommiers sur leur terre limoneuse de la vallée du Richelieu.

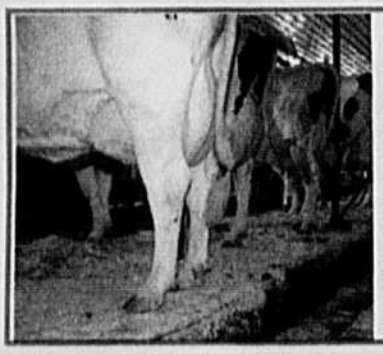
L'invention du cidre de glace est sans doute un des fleurons de l'entreprise et le précieux nectar a été reconnu par de nombreux prix au Québec et dans le monde.

Guy Tardif, son fils et son épouse, Ghislaine Meunier, avaient déjà cédé la majorité des titres de propriété du Clos pour permettre d'en assurer la continuité. La participation de la famille était toujours envisagée. M. Tardif, qui se savait atteint d'un cancer rare des poumons, voulait éviter que son vignoble finisse rasé après sa mort comme celui de son ancien collègue Victor Dietrich.

Le Clos Saint-Denis est maintenant la propriété complète de la Maison des futailles (MDF), un important distributeur québécois de vins et de spiritueux, qui appartient en partie à la Société des alcools du Québec (SAQ). « On va assurer un développement important de l'entreprise », promet Rolland Prud'homme, président-directeur général de la MDF, qui a embauché un agronome et un spécialiste des ventes pour s'occuper du vignoble. Les œnologues de la MDF assureront la vinification. Un ou deux nouveaux produits devraient d'ailleurs bientôt être lancés.

Ce pionnier de la viticulture au Québec a aussi été l'un des deux premiers cidriculteurs à fabriquer le cidre de glace

Rappelons que Guy Tardif fut aussi président de l'Association des vignerons du Québec jusqu'à récemment et l'un des principaux architectes d'une entente de commercialisation des alcools du terroir québécois à la SAQ.



AQUA•SORB

• pour assécher la litière et les allées
• pour aider à réduire le comptage de cellules somatiques

AQUA+SORB
ÉLEVAGE • RAISING

Contactez votre coopérative locale

CO-OP La force d'un réseau

97458-05-04

Fédération des producteurs de lait du Québec

RAPPEL

Vous contactez le Système centralisé de vente des quotas par le biais du **Réseau Telmatik** au numéro suivant : **1-900-565-5248 (1-900-565-LAIT).** Les offres se font entre le 20 et le 28 du mois, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés de 8 h à 17 h 30.
Ayez toujours en main votre numéro de producteur indiqué sur votre paie ou sur votre certificat de quota.

TRANSACTIONS DE QUOTA *Mai 2005*

Système centralisé de vente des quotas Québec

Prix fixé 29 000,00 $

	Nombre	Quantité kg de m.g./jour
Offres de vente réussies	94	1 130,70
Offres d'achat réussies	298	1 075,40
Vente par la réserve		0,00
Achat par la réserve		55,30
Offres totales de vente	229	2 413,00
Offres totales d'achat	329	1 234,60

Répartition des offres de vente et d'achat par strate de prix

Ventes Nombre	Quantité kg de m.g./jour	Cumulatif	Prix offerts $/kg de m.g./jour		Achats Nombre	Quantité kg de m.g./jour	Cumulatif
9	108,60			<= 27 500,00	15	118,50	
23	313,80	422,40	> 27 500,00	<= 28 000,00	10	21,70	
27	315,10	737,50	> 28 000,00	<= 28 900,00	6	19,00	
5	118,90	856,40	> 28 900,00	< 29 000,00	0	0,00	
30	274,30	1 130,70	**29 000,00**		8	22,50	1 075,40
61	527,50		> 29 000,00	< 29 900,00	18	37,10	1 052,90
56	484,40		>= 29 900,00	< 31 000,00	117	280,20	1 015,80
12	207,10		>= 31 000,00	< 32 000,00	133	665,60	735,60
6	63,30		>= 32 000,00		22	70,00	

PRIX DES QUOTAS DANS LES PROVINCES DU CANADA *Mai 2005*

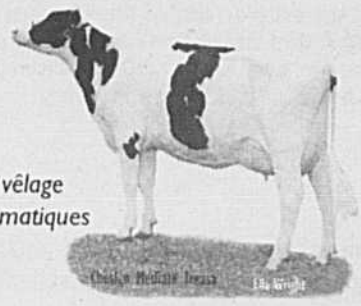
Nouvelle-Écosse	Quota unique	$/kg de m.g./jour	34 700,00	**Alberta**				**Colombie-Britannique**				**Saskatchewan**			
Île-du-Prince-Édouard	Quota unique	$/kg de m.g./jour	30 300,00	Quota consommation	$/litre/jour	1 061,00		Quota produit	$/kg de m.g./an	86,00		Quota produit	$/kg de m.g./an	66,00	
Nouveau-Brunswick	Quota unique	$/kg de m.g./jour	32 221,00	Quota transformation	$/kg de m.g./an	75,00		Quota non produit	$/kg de m.g./an	98,00		Quota non produit	$/kg de m.g./an	pas de vente	
Québec	Quota unique	$/kg de m.g./jour	29 000,00												
Ontario	Quota unique	$/kg de m.g./jour	29 211,00												
Manitoba	Quota unique	$/kg de m.g./jour	21 599,00												

Alta

#1 Pieds et membres au Canada

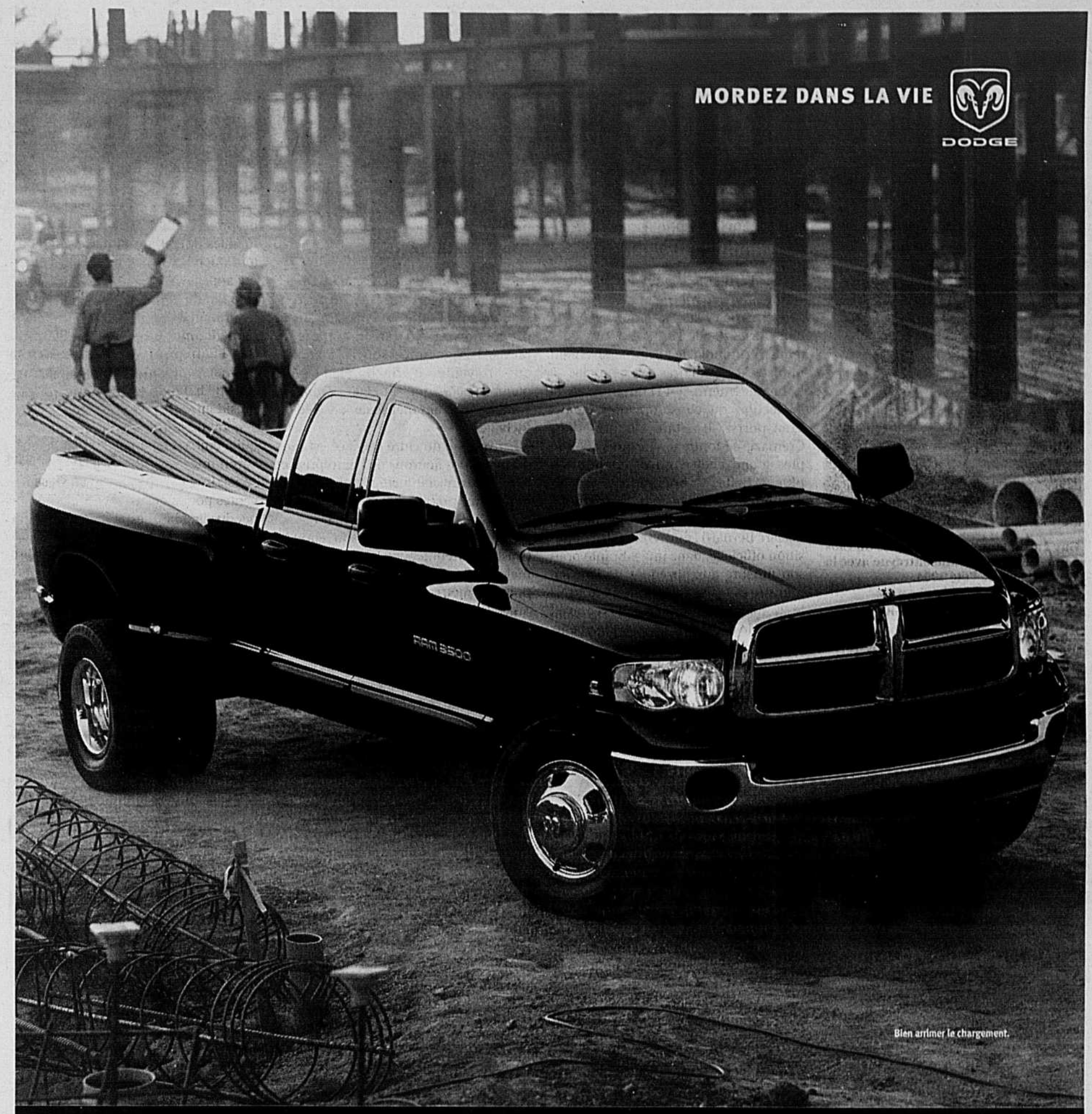
Regancrest **MEDIATE** 11HO7283

+18	Pieds et membres	1434kg	Lait
+15	Angle du pied	+0.13%	Gras
+15	Profondeur du talon	94%	Facilité de vêlage
+16	Position des membres arrières	2.86	Cellules somatiques



Nouveau inséminateur David Fortier 819-350-6866 Bois-Francs, l'Érable

Pour commander, communiquez avec votre représentant d'Alta ou...1-800-465-8858 www.altagenetics.com



FINISSEZ VOTRE TRAVAIL AVANT LE LUNCH.

DODGE RAM. ÉPROUVÉ ET APPROUVÉ. LE DODGE RAM HEAVY DUTY 2005. QU'IL SOIT ÉQUIPÉ DU PUISSANT ET LÉGENDAIRE MOTEUR V8 HEMI[MD] DE 5,7 LITRES OU DU MOTEUR TURBO-DIESEL CUMMINS[MD] 6-I DE 5,9 L PRODUISANT LE COUPLE LE PLUS ÉLEVÉ DE SA CATÉGORIE*, RIEN NE TIRE COMME CETTE BÊTE. Encore plus de preuves qui démontrent pourquoi le Dodge Ram est le camion le plus rapide, le plus solide, le plus puissant, le plus performant et le plus spacieux. C'est la gamme de camions la plus polyvalente au monde. Prenez le volant et mettez-le à l'épreuve. Visitez dodge.ca ou téléphonez au 1 800 361-3700.

* Selon les données disponibles sur les modèles 2005 de la compétition au moment de l'impression.

COUP DE PLUME

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Mise au point

84 % des Québécois consomment du poulet une à trois fois par semaine, mais ils ont des idées préconçues sur l'élevage et l'alimentation des volailles, démontre un sondage réalisé en mars 2005 par le Conseil du poulet du Québec. Le recours aux hormones de croissance est prohibé depuis 40 ans au Canada malgré ce qu'en pensent 78 % des Québécois. Plus de la moitié de la population croit à tort que les poulets sont élevés en cage alors qu'ils grandissent en toute liberté dans des poulaillers équipés de systèmes de ventilation et de chauffage sophistiqués. Deux Québécois sur trois semblent ignorer que toutes les volailles sont nourries avec du grain, de maïs, du blé et de l'orge.



PHOTO: HUBERT BROCHARD/TCN

Production

Au 31 décembre 2004, on dénombrait 788 titulaires de quota de volailles au Québec dont 726 détenaient du quota de poulet, 140 du quota de dindon et 78 du quota de poulet et de dindon. C'est trois producteurs de poulet et deux éleveurs de dindon de plus que l'année précédente. La part de marché du Québec est demeurée inchangée à 27,1 % de l'allocation canadienne de poulet en 2004. Cette part était à 29 % en 1995. Le Québec est la deuxième province productrice de poulets au Canada. Les régions de Saint-Hyacinthe et de Lanaudière comptent la moitié des producteurs de poulet ainsi que du quota au Québec. En 2004, 76 candidats ont bénéficié de la réserve de quotas constituée par la Fédération pour la relève. La production de dindon est effectuée à hauteur de 73 % dans les régions de Saint-Hyacinthe et de Québec où sont concentrés 58 % des éleveurs. Le Québec conserve sa part de marché à 22,9 % de l'allocation canadienne depuis 1997.

Certification

Le Québec compte maintenant cinq fermes avicoles certifiées en vertu du Programme d'amélioration de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF). Il s'agit de Ferme Jean Bélanger, dans Lanaudière, de Ferme avicole Orléans, dans la région de Québec, et de trois fermes de la région de Saint-Hyacinthe : Ferme Patrick Lavallée, Ferme Sylvie Benoît et Gilles Arsenault et Ferme GNT inc.

Au gaz ?

Les actionnaires de la chaîne de restauration rapide Wendy's ont rejeté la proposition de People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) d'utiliser du gaz au lieu de l'électricité pour abattre les volailles. L'approche de PETA a aussi été écartée par les actionnaires d'Applebee's, dans une proportion de 96 %. Ces derniers invoquent que la nouvelle technologie augmente les coûts sans générer d'avantages financiers. L'abattage dans des chambres à gaz est déjà utilisé par des fournisseurs européens de McDonald's qui doit terminer son étude sur cette technique d'abattage au gaz le mois prochain.

Giannone

Volaille Giannone inc., à Saint-Cuthbert, dans Lanaudière, a été condamnée à une amende de 6000 $ pour avoir enfreint la réglementation environnementale. L'entreprise a délivré ses eaux usées jusqu'à un point de rejet dans la rivière Chicot en amont de l'émissaire légal, le 9 mars 2005.

Enquête

À la demande d'Exceldor, coopérative avicole, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec va faire enquête auprès de Volaille Giannone inc. afin de déterminer si la croissance de son volume d'approvisionnement garanti (VAG) a été réalisée dans le respect de la loi, du plan conjoint des producteurs de volailles et de la convention de mise en marché du poulet. Exceldor soutient que le VAG de Giannone a crû de 40 % au lieu du maximum de 12,5 % possible en vertu de la convention de 1998.

Cocos rasés

Les producteurs d'œufs du Québec s'associent à la 2e édition provinciale du *Défi têtes rasées* organisé par Leucan. Cette activité permet de sensibiliser la population et de recueillir des fonds en signe de solidarité envers les enfants atteints du cancer qui perdent leurs cheveux à la suite de traitements. L'an passé, Leucan a ramassé 500 000 $ en rasant environ 1000 cocos. La population a jusqu'au 12 juin pour relever le *Défi têtes rasées*.

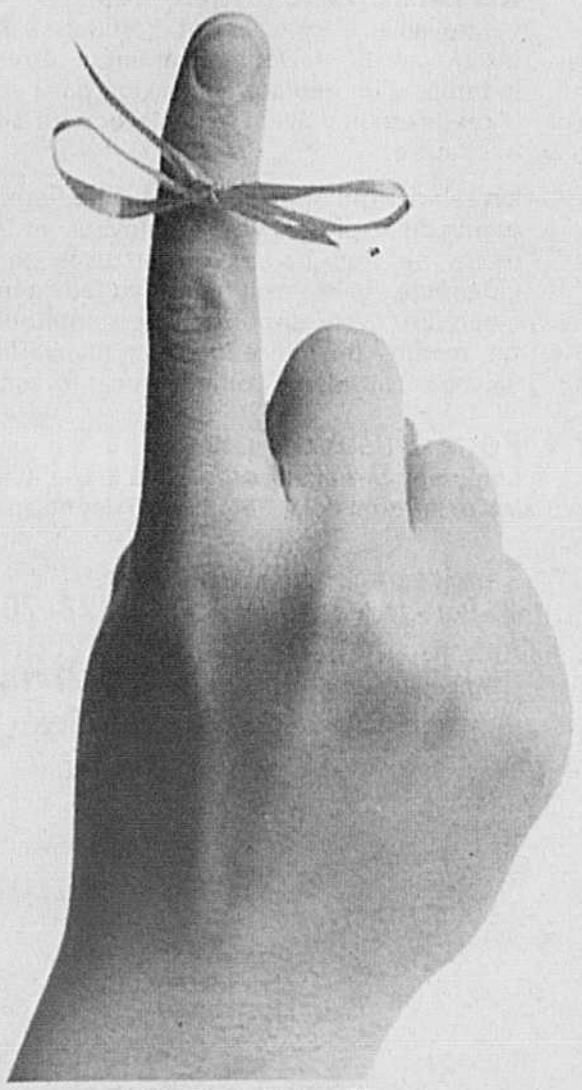
Pondeuses

Aux États-Unis, un poulailler compte en moyenne un million de pondeuses. Au Québec, c'est 30 537 pondeuses, tandis qu'à l'échelle canadienne, le nombre moyen par installation est de 17 000. Le Québec vient au deuxième rang, derrière les Territoires du Nord-Ouest (34 399 poules), mais devant Terre-Neuve/Labrador (34 399 poules) et les autres provinces. L'Alberta occupe le dernier rang avec 9536 pondeuses.

Harvey's

La chaîne canadienne de restauration rapide Harvey's offre maintenant deux nouvelles salades au poulet au menu de ses 332 restaurants. Les deux salades proposent une poitrine de poulet dans un environnement différent. Dans un cas, le poulet est présenté entre autres avec du bacon, des tomates et de la laitue (BLT). Dans l'autre, c'est dans la laitue romaine et la sauce à salade César que baigne la poitrine de poulet.

Vous devez vous rappeler de ...



Réponse page 35

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

La Régie évaluera les interventions du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint au cours d'une séance publique qu'elle tiendra le 16 juin 2005 à 9 h 30 à l'hôtel Chute des Pères, salle Les Rives, 46 boulevard Panoramique, Dolbeau-Mistassini.

Les personnes intéressées à faire des représentations doivent en aviser préalablement monsieur Jean-Claude Blanchette au (514) 873-4024.

Montréal, 17 mai 2005

Me Marc Nepveu, Secrétaire

Québec

L'influenza aviaire inquiète de plus en plus

THIERRY LARIVIÈRE

Le risque d'une pandémie issue d'une mutation du virus de l'influenza aviaire (H5N1) n'est pas exclu par certains experts.

La revue scientifique *Nature* consacre d'ailleurs sa dernière édition au problème de la grippe aviaire. On sait que 52 personnes sont mortes en lien avec ce virus dans les pays asiatiques, mais les craintes reposent surtout sur une possible mutation du virus qui peut survenir en contact avec les virus humains ou porcins et le rendre plus facilement transmissible entre humains.

Le virus d'influenza aviaire, H5N1, a d'ailleurs été détecté dans une dizaine de porcs en Indonésie. Il s'agit de la même souche qui a infecté la volaille en Asie. Les porcs ne semblaient pas malades. Ils ont été testés à cause de la proximité d'élevages touchés par la fièvre aviaire en 2004.

Les oiseaux migrateurs sont également un vecteur possible de la maladie. Or, les autorités chinoises ont annoncé avoir retrouvé plus de 500 carcasses d'oiseaux morts infectés par le virus. Pékin a donc ordonné une campagne de vaccination sans précédent sur les oiseaux de ferme comme d'ailleurs quelques autres pays comme l'Indonésie et le Pakistan. Les autorités recommandant également d'éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et domestiques qui s'abreuvent souvent aux mêmes endroits. Bien que les oiseaux migrateurs suivent habituellement un trajet nord-sud et non par est-ouest, la plus grande prudence est de mise en ce qui les concerne.



PHOTO: GRACIEUSETÉ FAO

Pékin a ordonné une campagne de vaccination sans précédent sur les oiseaux de ferme comme d'ailleurs quelques autres pays comme l'Indonésie et le Pakistan.

Selon le journal *New Scientist*, on peut craindre que les porcs servent de tremplin à une épidémie plus grave étant donné que cet animal peut héberger des virus d'influenza humains et aviaires en même temps. L'hybridation du virus nécessaire à ce saut d'une espèce à l'autre n'a cependant jamais été prouvée et des résultats préliminaires semblent montrer que le virus H5N1 ne peut pas être transmis d'un porc à l'autre. Bref, le risque est seulement théorique pour l'instant.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que la souche H5N1 de grippe aviaire est la plus dangereuse puisqu'elle mute facilement et possède une propension à acquérir les gènes de virus infectant d'autres espèces. Par ailleurs, certains oiseaux survivent à l'infection et peuvent excréter le virus pendant dix jours.

Les experts de la revue *Nature* s'entendent pour dire qu'une pandémie va probablement arriver, mais personne ne peut prédire quand. Ils recommandent aux pays de se préparer à soigner la maladie et d'émettre des mesures d'urgence en conséquence. Deux virologues du Tennessee suggèrent également aux autorités du monde agricole de se mettre en lien avec celles de la santé de manière à pouvoir agir de concert. Le cas de Hong Kong est cité en exemple alors que ce pays a réussi à contrôler son problème de fièvre aviaire en éliminant rapidement les troupeaux à risque et en instaurant plusieurs mesures sanitaires dans les élevages et sur les marchés publics, de la surveillance virologique, de même qu'en vaccinant les volailles. D'autres pays d'Asie n'ont cependant pas les mêmes moyens que Hong Kong.

Selon l'éditorial de *Nature*, il est grand temps de passer à l'action en aidant les pays qui sont aux premières lignes à détecter et à combattre le virus. Le risque est jugé « énorme » et la pandémie pourrait ressembler à la tristement célèbre grippe espagnole de 1918.

Producteurs de fraises, de framboises ou de pommes
Des nouveaux taux de salaire pour les cueilleurs

Le salaire minimum payable aux salariés affectés principalement à des opérations non mécanisées reliées à la cueillette de fraises, de framboises ou de pommes est établi au rendement depuis juin 2004.

Cependant, l'état des champs ou des fruits peut affecter le rendement des cueilleurs. Lorsque leur rendement est ainsi diminué pour des raisons hors de leur contrôle, ils ont alors droit au taux général du salaire minimum, soit 7,60 $ l'heure. Vous devez donc verser aux salariés la différence entre ce salaire minimum et le salaire versé au rendement.

Salaire au rendement en vigueur depuis le 1er mai 2005

Cueilleurs de fraises	0,212 $ du contenant de 551 ml
Cueilleurs de framboises	0,467 $ du contenant de 250 ml
Cueilleurs de pommes :	
pommiers de type nain	1,13 $ du minot*
pommiers de type semi-nain	1,39 $ du minot
pommiers de type standard	1,60 $ du minot

* On entend par « minot » une unité de mesure du produit qui équivaut à 19,05 kilos.

Les normes du travail dans les entreprises agricoles

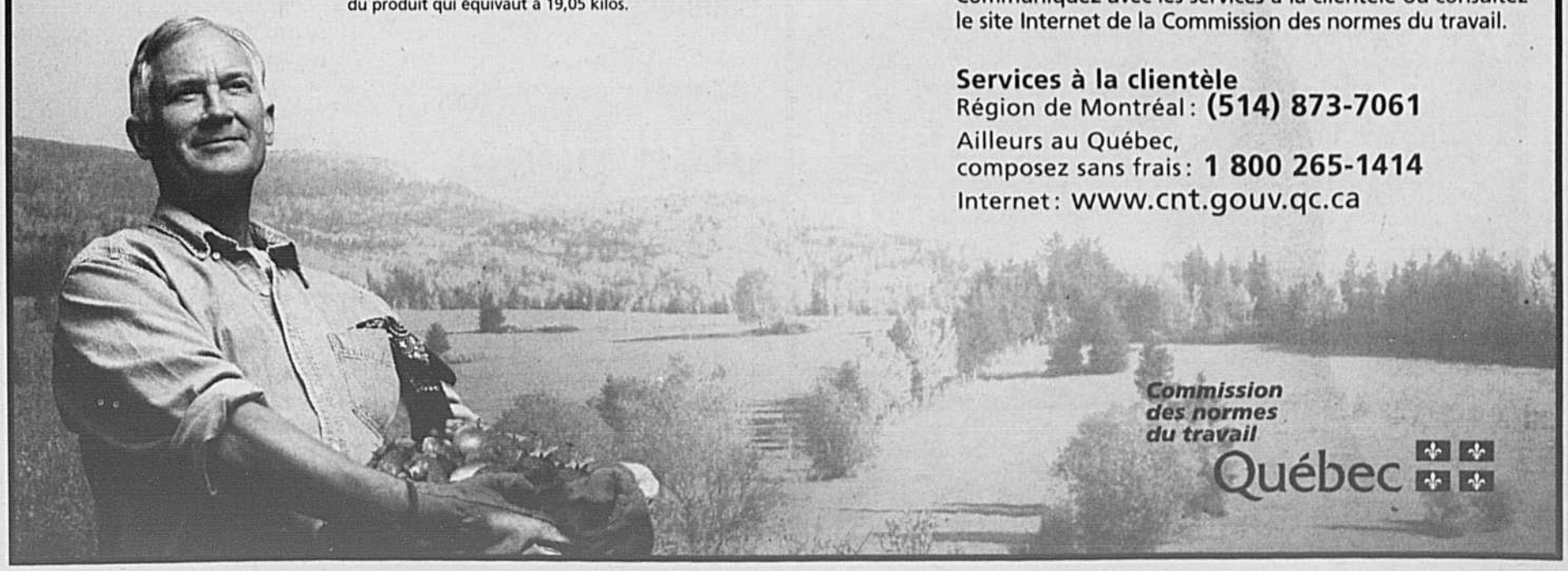
Les travailleurs agricoles ont droit aussi à d'autres normes du travail. Ils doivent notamment être payés durant le temps d'un déplacement exigé par l'employeur. C'est le cas lorsqu'ils doivent se déplacer pour aller d'un champ à un autre.

Les salariés qui se présentent sur les lieux du travail à la demande expresse de l'employeur et qui travaillent moins de trois heures consécutives ont droit à une indemnité égale à trois heures au taux général du salaire minimum. Cette disposition ne s'applique pas dans les cas fortuits (ex. : incendie). La mauvaise température n'est pas considérée comme un cas fortuit.

Pour en savoir plus...

Communiquez avec les services à la clientèle ou consultez le site Internet de la Commission des normes du travail.

Services à la clientèle
Région de Montréal : **(514) 873-7061**
Ailleurs au Québec,
composez sans frais : **1 800 265-1414**
Internet : www.cnt.gouv.qc.ca



UNIVERT

THIERRY LARIVIÈRE

Guide de recyclage à la ferme

Un guide de recyclage à la ferme a été lancé par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE). Cet outil permettra de faire une bonne gestion des rebuts sur la ferme. Le guide traite des déchets très particuliers des entreprises agricoles et qui sont bien différents des résidences ordinaires. On pense ici aux pesticides, aux résidus de soins vétérinaires, aux résidus dangereux, aux matières plastiques, aux emballages, aux résidus de construction ou de démolition, à la vieille machinerie ou équipements et aux carcasses d'animaux morts. Pour chaque catégorie, on trouve des indications complètes sur la façon de se départir de ces matières.
Une section pages vertes des ressources disponibles en Estrie fait également partie du guide. Gratuit en Estrie, le guide coûte 9,95 $ pour les agriculteurs des autres régions. Le CREE est à Sherbrooke au (819) 821-4357. Le document est aussi disponible dans les bureaux estriens du MAPAQ, du ministère du Développement durable, de l'UPA et de certaines coops.

Bonnes nouvelles pour la baie Missisquoi

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a attribué 49 000 $ à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) pour trouver des solutions aux problèmes de pollution diffuse agricole dans la baie Missisquoi. Le ministre Thomas Mulcair rappelle que le Québec et le Vermont ont signé une entente dans laquelle nous nous engageons à réduire de 40 % l'apport de phosphore agricole dans la baie. Le député libéral Pierre Paradis a expliqué que l'IRDA travaillait sur une méthode pour caractériser les risques de mobilité du phosphore de sources agricoles et à planifier l'aménagement de pratiques agroenvironnementales. La rivière aux Brochets servira pour le projet pilote. Notons que le chercheur Aubert Michaud de l'IRDA a récemment publié les résultats de sa thèse de doctorat dans laquelle on peut voir que les bonnes pratiques agricoles, comme les bandes riveraines aménagées, ont permis une réduction de 25 % du phosphore total qui se retrouve dans le ruisseau au Castor qui est un tributaire de la rivière aux Brochets.
Autre bonne nouvelle pour la baie Missisquoi : la Commission mixte internationale (CMI) a publié récemment son rapport portant sur les répercussions du pont-jetée de la baie Missisquoi. On sait que cette jetée bloque l'écoulement naturel des eaux dans le reste de la baie et dans le Richelieu. Ce refoulement contribue à hausser la concentration de phosphore dans la partie québécoise de la baie Missisquoi. La CMI affirme que le remplacement de la jetée par un pont ordinaire n'aurait pas un très grand impact sur le taux de phosphore, mais recommande quand même ce changement qui pourrait servir « d'élément catalyseur » pour les populations riveraines.

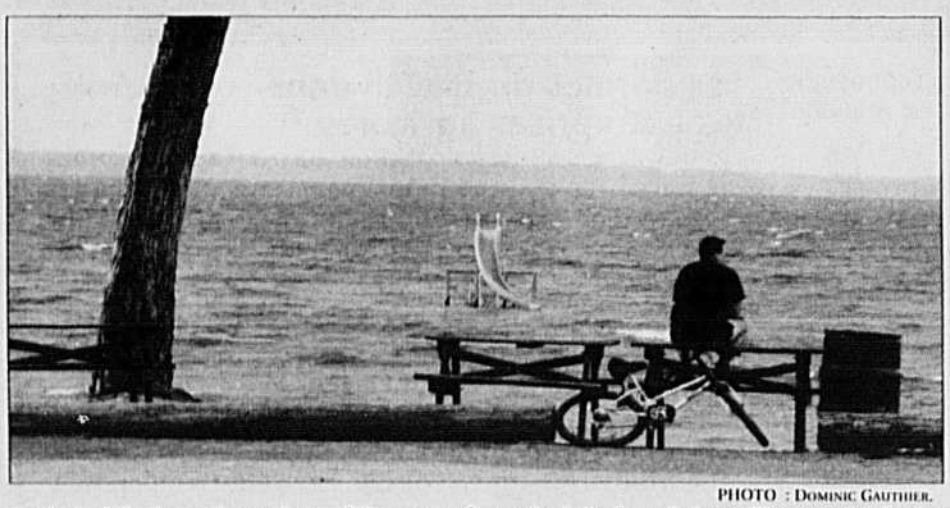


PHOTO : DOMINIC GAUTHIER.

La baie Missisquoi continue d'être une des priorités du ministre Thomas Mulcair avec un investissement de près de 50 000 $ pour trouver des solutions au problème d'excès de phosphore.

Images satellites et déboisement

L'interprétation d'images satellites en vue d'estimer le déboisement agricole peut donner des résultats plus élevés que ce qu'on observe directement sur le terrain. Selon une étude publiée en août 2004 par la Fédération des producteurs de porcs du Québec en Beauce, l'utilisation de ces images satellites par le gouvernement pourrait bien induire une distorsion qui ferait en sorte d'exagérer le déboisement agricole. Ainsi, les coupes de sapins de Noël peuvent donner une impression de labour du haut des airs. Les parcs industriels, les aéroports ou tous les sols mis à nu pour d'autres raisons que les cultures représentent la majorité des zones de déboisement identifiées par satellite. Dans la MRC de Beauce-Sartigan, 4 % des coupes à blanc de 1999 à 2001 ont été converties en surface agricole contre 11 % dans Robert-Cliche. Le travail de terrain pour vérifier l'utilisation réelle des terrains défrichés a été effectué par un ingénieur forestier référé par l'agence régionale de mise en valeur de la forêt privée. La validation terrain est donc importante pour attribuer la juste part de chacun dans le déboisement.

110 M$ pour la rivière Saint-Charles

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que la Ville de Québec investiront ensemble pas moins de 110 M$ pour l'assainissement des eaux et la revitalisation des berges de la rivière Saint-Charles. Des bassins de rétention seront construits pour capter l'eau qui déborde du réseau d'égout lors des fortes pluies ou de la
fonte des neiges. La station d'épuration pourra ainsi traiter les eaux usées hors de la période de pointe. L'aménagement des berges va contribuer à améliorer la qualité de vie des résidants. Il faudra toutefois attendre avant de pouvoir se baigner dans la rivière. Notons que les égouts de Montréal débordent parfois, comme ceux de Québec, et que cela entraîne des rejets d'eaux usées qui se font sentir jusque dans le lac Saint-Pierre. La baignade dans le Saint-Laurent n'est donc pas possible partout.

Oiseaux et forêt boréale

Une nouvelle étude conclut que près de la moitié des espèces d'oiseaux d'Amérique du Nord, dont plusieurs sont en déclin, dépend principalement de la région boréale. Ce travail de recherche a été effectué par Peter Blancher, d'Études d'oiseaux Canada, à la demande d'Initiative boréale Canada et de Boreal Songbird Initiative des États-Unis. Les canards, notamment, sont très attachés aux forêts boréales. L'avenir de canards en péril, comme le quiscale rouilleux et le petit chevalier, dépend donc de la forêt boréale.

Résidus de pesticides

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a révélé que quelque 21 aliments pour enfants à base de fruits et légumes contiennent de faibles résidus de pesticides. Aucun des échantillons n'a dépassé les normes acceptables. Parmi les produits testés, les barres de fruits ou de légumes sont celles qui contenaient le plus grand nombre d'échantillons positifs, soit 14 sur 25. Notons que tous les aliments bio de même que tous ceux qui provenaient des États-Unis ne contenaient aucune trace décelable de pesticides.

Bananes et pesticides

Quelque 600 travailleurs du Honduras poursuivent les plus importants producteurs de fruits du monde parce qu'ils attribuent leur infertilité à l'usage de certains pesticides. La cause sera entendue à Los Angeles et vise de grandes entreprises comme Dole Food, Chiquita, Del Monte, Dow Chemical et des filiales de Shell. D'autres travailleurs du Costa Rica et du Nicaragua ont fait une démarche similaire au cours des dernières années. Le pesticide en cause est le dibromo chloropropane ou DBCP. Ce produit est interdit aux États-Unis depuis 1979 et peut causer diverses maladies, dont le cancer. Dow se défend d'avoir vendu ce produit après son interdiction et Shell ne souhaitait pas commenter pour l'instant.

BRÈVE

Lutte à la tordeuse

Après avoir compté sur les simples récoltes l'an dernier pour stopper sa progression, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune semble reconnaître cette année les dangers de la tordeuse des bourgeons d'épinette. S'il ne croit pas à une menace importante à l'échelle du Québec, le ministre Pierre Corbeil confirme que près de 34 hectares de forêt privée (30 000 en Outaouais et 2300 au Saguenay) ont été atteints en 2004.
D'ici le 8 juin, la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) réalisera d'ailleurs la pulvérisation aérienne d'un nouvel insecticide biologique (BT) mis au point par une firme brésilienne.
Un programme expérimental touchera ainsi une cinquantaine d'hectares de forêt privée en Outaouais à proximité des municipalités de Low, Wakefield, Bouchette, La Pêche, Val-des-Monts, Thorne, Northfield, Leslie, Kazabazua et Lac-Sainte-Marie. **P.Y.B.**



Stéphane Corneau rêve de sauver la forêt

Qu'il arpente la forêt montérégienne, qu'il répare des berges de rivières ou qu'il produise des plants indigènes, Stéphane Corneau est un fou de la nature.

LOUISE CHEVRIER

COLLABORATION SPÉCIALE

MONTÉRÉGIE - L'homme des bois des temps modernes rêve de replanter la forêt de grands pins, telle que contemplée par Champlain. Ces dernières années, Stéphane Corneau était de presque tous les chantiers de l'un ou l'autre des projets de revitalisation des cours d'eau agricoles, avec les clubs-conseils en agroenvironnement de la région. Il termine actuellement, avec les agriculteurs montérégiens, la plantation de 15 000 arbres fournis par le ministère de l'Agriculture et provenant du ministère des Ressources naturelles.

À la fois consultant et intervenant pour les clubs-conseils en agroenvironnement, les municipalités ou les propriétaires privés, il s'est lancé dans la production de plants indigènes, la matière première des « réparateurs de nature. » En 2001, avec sa compagne Josée Langlois, Stéphane Corneau fondait les Aménagements fauniques et forestiers, chez lui, à Marieville.

« La demande de plantes indigènes ne cesse de croître », soutient Stéphane Corneau. Des arbustes comme le saule arbustif, le cornouiller stolonifère, la spirée blanche, le sureau du Canada, l'aulne rugueux, le sorbier des oiseaux et la viorne trilobée (dont le petit fruit, le pembina, fait d'excellentes confitures) ne sont que quelques-unes des espèces utilisées pour restaurer les berges. On tente de produire des plants plus gros, plus hauts, de 60 à 70 cm.

Des méthodes moins coûteuses

L'année dernière, les Aménagements avaient produit 250 000 plants. Cette année, la production a été moindre, 150 000. «Il nous en restait de l'année dernière», explique Stéphane, qui avoue que les ressources lui ont manqué. Ce printemps 2005 se révèle excellent, au-delà des prévisions, et toute la provision sera épuisée. «Josée, qui s'occupait surtout de l'administration de la petite entreprise et avait un autre emploi, est maintenant à temps plein pour m'aider, je ne fournis pas, poursuit M. Corneau, optimiste. Il y a de plus en plus de demandes.»

Jouer avec la nature, ce n'est pas si simple. «Il y a les bons coups et les mauvais coups», dira Stéphane Corneau. On peut arriver à diminuer les coûts en variant les techniques, en les adaptant. Les matelas de branches de 30 cm d'épaisseur nécessitent une grande quantité de saules. L'enrochement du pied de berge totalement ou en partie, au travers duquel des bonnes branches de saule d'un mètre sont plantées, donne de bons résultats, «les racines aspirent l'eau rapidement, il y a moins de boue». On recouvre le talus de jute et de carton, plutôt que de paille, pour protéger les jeunes plantations. Stéphane Corneau vise des coûts de 15 $ le mètre carré. «Ce n'est pas toujours possible, ça peut aller jusqu'à 100-150 $, s'il faut une pelle mécanique sur place, par exemple, ou selon qu'il s'agit d'une rivière ou d'un petit cours d'eau.» «Je m'inspire de la nature, je tente de recréer les habitats qui sont faits à la fois de plantes et de roches recherchées par les menés, les loutres, les poissons ou les visons.»

Le retour de petits animaux dans leurs habitats est toujours une bonne nouvelle, pour les Stéphane Corneau de ce monde qui n'auront de cesse que lorsque toutes les grenouilles seront de retour.

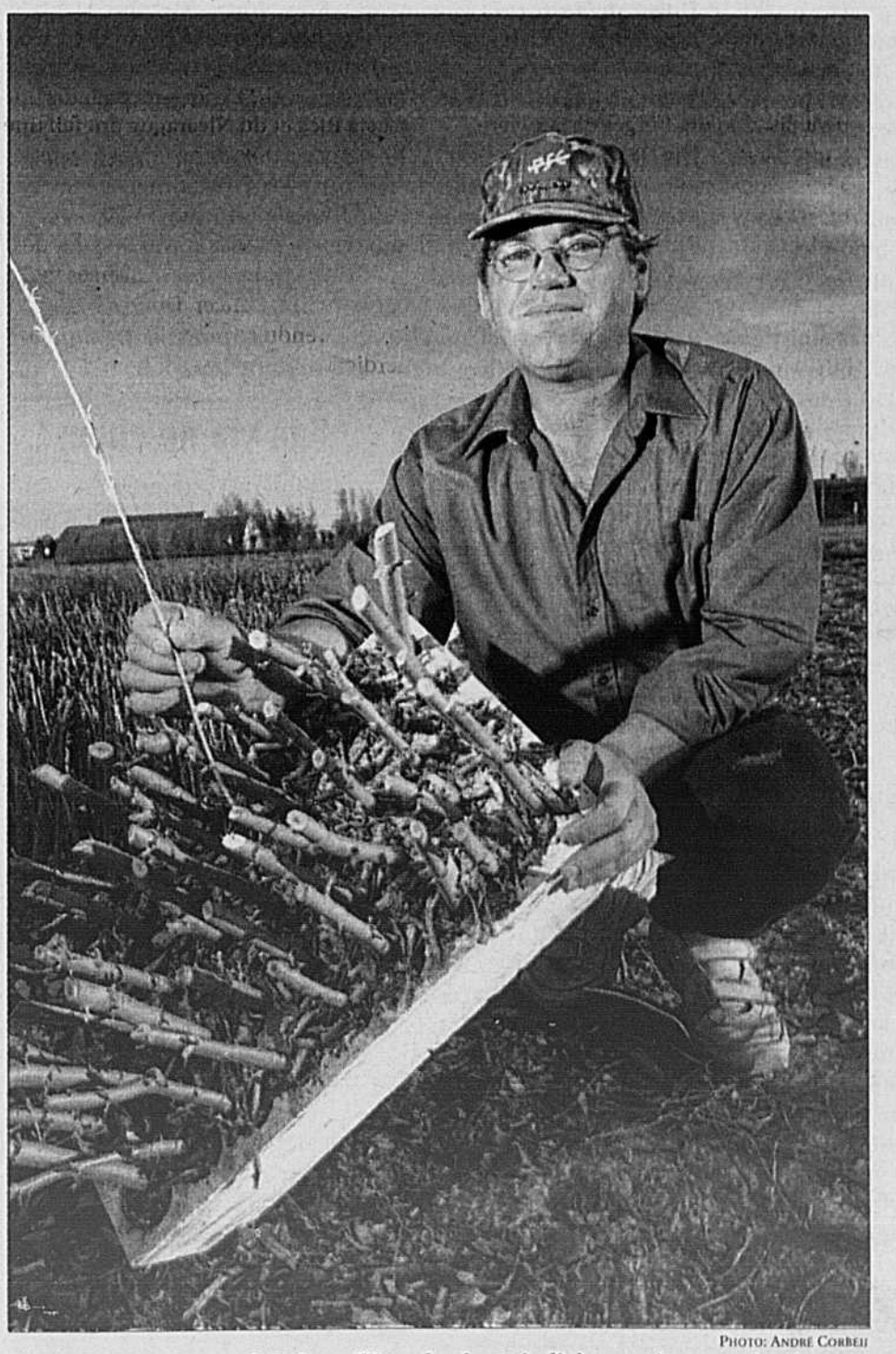


PHOTO: ANDRÉ CORBEIL

Stéphane Corneau produit des milliers de plants indigènes qui servent à «réparer» les berges des rivières rongées par l'érosion, les pratiques agricoles ou urbaines.

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

Hommage au savoir-faire

Desjardins est fier d'être le partenaire financier d'entreprises dont l'excellence a été soulignée lors de l'EXPO-CONGRÈS DU PORC 2005.

Toutes nos félicitations !

FERMES PORCINES DE L'ANNÉE



Lauréat, catégorie « Naisseur-finisseur »

Ferme Parent et Lambert inc., St-Isodore
Centre financier aux entreprises Chaudière-Nord

De gauche à droite : M. Robert Fillion, président de l'Association du Congrès du Porc, Mme Brigitte Parent et M. Marco Lambert, tous deux de la Ferme Parent-Lambert inc.



Finaliste, catégorie « Naisseur-finisseur »

Ferme Érickson inc., Dosquet
Centre financier aux entreprises Lévis-Lotbinière

De gauche à droite : M. Éric Charest et Mme Sonia Turgeon, de la Ferme Érickson, ainsi que M. Robert Fillion, président de l'Association du Congrès du Porc.



Finaliste, catégorie « Naisseur »

Ferme Danmarc inc., de Bécancour
Centre financier aux entreprises Bécancour-Nicolet-Yamaska

De gauche à droite : M. Jean-Claude Parr, Mme Madeleine Bergeron, M. Maurice Tourigny et Mme Denise Perreault, représentants de la Ferme Danmarc, ainsi que M. Robert Fillion, président de l'Association du Congrès du Porc.



Finaliste, catégorie « Finisseur »

Ferme Stéphane Lessard, St-Ephrem
Centre financier aux entreprises Chaudière-Sud

De gauche à droite : Mme Isabelle Rodrigue et M. Stéphane Lessard, de la Ferme Stéphane Lessard, ainsi que M. Robert Fillion, président de l'Association du Congrès du Porc.

Desjardins
Centre financier aux entreprises

Conjuguer avoirs et êtres

LE COURRIER DE *Marie-Josée*



Pourquoi s'attaquer au biologique?

Nous avons été surpris de lire ce type de commentaire dans votre rubrique. La production biologique est réglementée au Québec, contrairement au reste du Canada, et les entreprises qui offrent des produits biologiques ont l'obligation d'être certifiées. Dans le cadre de la certification, des visites régulières ainsi que des visites de suivi et des visites surprises sont effectuées par les agences de contrôle. Les certificateurs ne peuvent être en permanence sur les fermes, mais le contrôle annuel est rigoureux. Aucun système n'est cependant infaillible. Par contre, les cas de manquement aux normes font l'objet d'enquête approfondie et de sanctions. Les fermes tout comme les entreprises de transformation perdent leur statut « certifié bio » lorsqu'elles sont reconnues fautives.

Nous pouvons donc affirmer que le public est bien protégé, que l'ensemble de la filière biologique fait un travail sérieux et que cette dame peut continuer à consommer bio sans crainte. D'ailleurs, comme elle semble bien connaître la situation de l'entreprise en laquelle elle a perdu confiance, elle n'est pas sans savoir que l'entreprise en question n'est plus certifiée biologique. À ses questions « qu'attendez-vous, que faites-vous ? » nous pouvons répondre sans rougir que nous prenons les mesures qui s'imposent.

Nous sommes par contre un peu surpris des attaques constantes dont l'agriculture biologique fait l'objet dans les médias. On crée la manchette pour un oui pour un non en dénonçant le bio sans jamais s'interroger ou mettre en doute ce qui se fait sur les fermes non biologiques ou dans les usines de produits transformés standards. Pourtant, la filière bio a le mérite de payer un tierce partie pour venir vérifier et confirmer ses pratiques agricoles, pour assurer le consommateur qu'elle ne pollue pas et n'utilise pas de produits qui s'avèrent dangereux pour l'humain. Bien peu d'entreprises peuvent se vanter d'en faire autant. Alors, à quand un reportage dans les journaux sur les traces d'OGM dans les produits de consommation populaires offerts par les grandes marques, les lettres de dénonciation lorsque des fermes non bio ont des pratiques douteuses?

Certificateur bio

La lettre précitée vous a donné l'occasion de préciser le grand travail opéré pour la certification des produits biologiques. Le biologique, comme toute autre production, vaut autant que la somme de ses producteurs.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation. – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 3 pages. – Pseudonyme court et original. – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. – Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9. Courriel : tcn@laterre.ca

Gelée d'érable

Pour Mélanie qui cherchait des recettes de gelée d'érable, voici ce que j'ai trouvé :

Gelée au sirop d'érable
(Ceci est une vieille recette)
1 cuillère à table de jus de citron
1 1/2 tasse de sirop d'érable pur
1 bouteille de pectine liquide à fruits

Mettre le jus de citron dans un bol de grandeur moyenne. Ajouter le sirop d'érable et la pectine pour fruits. Bien mélanger. Verser dans 2 pots stérilisés à gelée (de 8 onces). Couvrir d'un couvercle. Laisser reposer à la température de la pièce pendant 3 jours afin que la gelée prenne.

Gelée à l'érable
« Belle Hélène »
(Tirée du livre *Les p'tits becs sucrés de* la Beauce)
(6 portions)
Recette donnée sur une







boîte de sirop d'érable.
3 tasses de sirop d'érable
1 1/2 tasse d eau
2 sachets de gélatine sans saveur
5 c. à table d eau
Faire gonfler la gélatine dans 5 c. à table d'eau.
Porter à ébullition le sirop d'érable et l'eau.
Retirer du feu, ajouter la gélatine gonflée et bien brasser pour faire prendre.
Denise, l'internaute

De l'entraide gratuite

Je vous remercie énormément de me faire parvenir les messages, les lettres que vous recevez pour nous, à cause de ces fichues tensions parasites.

Si un jour on trouve le trouble, car Hydro-Québec n'a pas de bonnes mises à terre pour notre ferme, toute la province va le savoir par votre courrier.

Je vois que le Courrier de Marie-Josée est bien plus qu'un simple courrier. C'est de l'entraide à grande échelle puisque j'ai reçu des courriels de personnes qui ont connu le même enfer, car c'est l'enfer pour l'agriculteur ce fléau, et pour les bêtes aussi.

L'entraide gratuite de nos jours est rare, mais elle existe encore. Pour ne pas toujours vous déranger, mettez donc mon adresse avec ce message.

Cordialement, ***Bern***
Bernadette Boisonneault
1254 Rang 7
Valcourt (Québec) J0E 2L0

Utiliser les restes de savon

Toute mon admiration pour votre courrier qui apporte une aide précieuse et des pistes de réflexion à bien des personnes. Je trouve aussi très intéressant le volet que j'appelle «le babillard». Il permet des échanges de conseils, d'objets, de références, etc.

En réponse à celle qui voulait savoir comment faire fondre ses restes de savon, je n'ai pas la recette comme telle. J'ai essayé dans un chaudron, sur le poêle, mais ce fut un gâchis.

Alors, j'ai trouvé une autre méthode, plus simple, pour utiliser mes restes de savon. L'avantage est que tout savon est récupéré au fur et à mesure et il n'y a aucune perte. La voici : j'utilise le savon jusqu'à ce qu'il soit assez mince. Puis, je prends un savon neuf dont je mouille une surface avec de l'eau assez chaude (eau du robinet); je fais de même avec une surface du savon usagé. Je mets les deux surfaces mouillées ensemble, j'appuie pour qu'elles adhèrent bien. Je laisse sécher quelques heures. S'il arrive que les parties se décollent, je recommence le processus.

Que votre courrier continue encore de longues années et merci pour tout le bien que vous faites via votre courrier.
Une lectrice depuis fort longtemps

S'installer en agriculture

En réponse à «Que faire pour s'installer en agriculture?». Premièrement, il faudrait que vous suiviez un cours. Il y avait un reportage dans la *Terre* du 28 avril 2005 où les Colombiens ont suivi un cours et ils se sont placés pour travailler chez les agriculteurs. Aussi, peu importe le choix de l'élevage, il faut une bonne mise de fonds. Ce qui serait le mieux, c'est que vous vous fassiez engager par un cultivateur qui veut délaisser tranquillement l'agriculture et qui n'a pas de relève et, avec les années, vous pourriez racheter la ferme. Il ne faut pas oublier que vivre sur une ferme, ce n'est pas la ville, et le travail n'est pas sur un chiffre horaire, mais vous pouvez bien sûr avoir des vacances en engageant des employés. Nous, nous prenons au moins deux semaines de vacances par année avec les enfants et quelques fins de semaine. Nous sommes dans le porc et le poulet. Pour terminer, je vous conseille d'aller à la Banque nationale du Canada, c'est là que nous avons eu le meilleur service et la meilleure écoute de nos projets quand nous avons racheté la ferme familiale il y a peu de temps. Renseignez-vous à l'UPA de n'importe quelle région, je sais qu'en Beauce une agricultrice s'occupe de cas comme le vôtre.
Cathy

De la part du quêteux

Marie-Josée, je vous écris pour vous dire que vous êtes un ange et merci infiniment. Oui! vous pouvez publier des lettres dans votre courrier. J'espère recevoir encore beaucoup de lettres de vos lecteurs pour en faire un livre. Toutes les lettres que j'ai reçues sont très belles, descriptives, réalistes, drôles et avec même des photos. Il me faut des lettres de la Mauricie, Charlevoix, Lanaudière, Gaspésie, Montérégie, Outaouais. J'aimerais que mon livre soit édité par *La Terre de chez nous*. ***La part du quêteux***

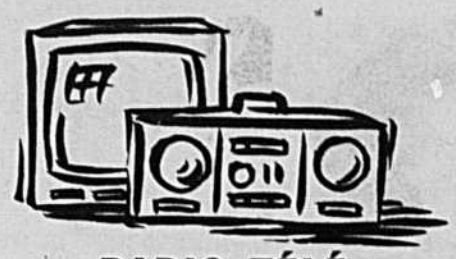
J'étais certaine qu'avec un sujet en or comme le vôtre et la générosité de nos lecteurs, il ne pouvait qu'y avoir un mélange extraordinaire. Continuez à ramasser beaucoup de matériel. Demain est un autre jour.

Une vie de chien

J'aimerais répondre à «Pinceau», édition du 5 mai 2005, pour le problème d'otites chroniques de son chien.

Quand les otites sont à répétition, bien souvent c'est à cause d'allergies, soit à sa nourriture, soit une allergie de la peau. Le problème peut aussi être une insuffisance de la glande thyroïde (hypothyroïdie). Dans certains cas, le problème peut être une déficience immunitaire. Si une allergie est en cause, et c'est une cause fréquente, une fois le problème décelé et soigné, les otites devraient disparaître. Une allergie à la nourriture peut causer beaucoup de maux aux chiens, j'ai déjà eu un problème similaire avec un de mes Bergers allemands. En changeant sa nourriture, ses démangeaisons sont disparues. J'espère que ça va vous aider un peu. Bonne chance! ***Lyne, Éleveuse de bergers allemands***

La guerre des éteignoirs (2)



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

Nous reprenons cette semaine le récit de cette fameuse guerre des éteignoirs, inconnue de la plupart des gens, mais qui a révélé à quel point l'instruction des campagnards avait été négligée après la conquête de 1760. Les habitants (pris dans le sens le plus glorieux du terme: ceux qui habitent le sol, qui en vivent et qui le font vivre) avaient été parmi les seuls à demeurer dans la colonie. Le nouveau gouvernement anglais donnait 18 mois aux vaincus pour retourner en France s'ils le voulaient. Les nobles sont partis, les gros commerçants aussi. Sont restés les prêtres et ceux qui cultivaient un sol aimé depuis 200 ans.

Les habitants se sont groupés autour de leurs clochers et ont continué de vivre sensiblement comme ils le faisaient du temps des Français. En 1791, la majorité des gens ne savaient pas signer leur nom. Les villes, comme Québec, Montréal et Trois-Rivières, disposaient de collèges surtout destinés à la formation de nouveaux prêtres. Les Anglais instauraient des écoles protestantes pour leurs commettants et firent même le projet d'une université mixte où auraient pu se joindre les Canadiens français. Mais les évêques poussèrent les hauts cris et le projet fut abandonné, pour les francophones du moins.

On signale en 1790 moins de 17 écoles protestantes pour 10 000 habitants, tandis qu'on n'en retrouvait que 40 pour 100 000 du côté français. Il faut dire que nos ancêtres étaient extrêmement prolifiques, ce fut la fameuse revanche des berceaux: nous étions 60 000 en 1760, 325 000 en 1810 et 525 000 en 1832. Vers 1845, l'époque de la guerre des éteignoirs, le gouvernement avait promulgué déjà cinq lois successives de l'Instruction publique qui ne répondaient qu'en partie aux besoins réels des communautés. Dans la loi, un petit mot de trois lettres en anglais avait été oublié : au lieu de parler de subventions ou de subsides, on avait utilisé le mot «tax», ce que les pauvres gens ont vite interprété comme un assaut sur leurs possessions déjà maigres, comme on l'a vu dans un précédent texte.

Dans beaucoup de régions au Québec, non seulement au sud de Trois-Rivièrees, des émeutiers se levèrent. Le nouveau système prévoyait la participation des fameux commissaires d'école, dont plusieurs savaient à peine lire, et d'inspecteurs plus ou moins formés eux aussi. On a vu pointer des petites maîtresses d'école de 15 ans, aussi ignorantes que leurs élèves. Les gens aigris craignaient de ne pas en recevoir pour leur argent.

Voilà qui explique en partie l'odyssée des émeutiers de Saint-Grégoire dont nous avons parlé dans un précédent article. On a parlé des éteignoirs, pour assimiler ces trouble-fête à des gens qui voulaient éteindre le flambeau de l'instruction, alors que ce n'était pas le cas. Le journal des Trois-Rivières rapporte en octobre 1850 : «Les habitants de ce district sont en général plus opposés au fonctionnement de cette loi qu'à la loi elle-même.»

Voici ce que rapporte La Minerve : «Les accusés de Saint-Grégoire, défendus avec talent par leurs avocats, ont tous été disculpés, sauf trois témoins qui ont été accusés de parjure. Le jugement a été bien accueilli dans la communauté et susceptible de calmer les esprits.» Il faut ajouter que ces émeutiers ne manquaient pas d'initiative, puisque l'on rapporte que deux individus impliqués dans les incendies se sont enfuis aux États-Unis. Le gouvernement américain a livré ces deux fugitifs. Ils ont été écroués dans la prison de Trois-Rivières en attendant leur procès.

Le fait le plus sensationnel de ces émeutes reste quand même un acte odieux tramé par des gens sans scrupule. Le curé de la paroisse, le révérend Harper, favorable à la Loi de l'instruction publique, comme la plupart des prêtres, fut accusé de très basse façon. Voici ce qu'en rapporte *La Minerve*, en date du 14 septembre. «Hier, ont comparu trois individus impliqués dans des accusations non fondées contre le curé Harper. Ces gens ont versé de l'argent à une femme pour qu'elle accuse le prélat de commerce illicite avec elle. Cela se serait passé dans l'église même. Il va sans dire que le saint homme, dont on connaît la réputation, fut non seulement exonéré de tout blâme, après que la femme eût dévoilé ce complot criminel, mais aussi que les accusateurs se virent infliger des peines de prison.»

Cette dernière histoire a beaucoup contribué à favoriser le parti de ceux qui voulaient évoluer vers une instruction publique appuyée par les contribuables, ce qui était le fait du plus grand nombre de paroissiens.

Extraits d'une allocution prononcée lors de l'assemblée des descendants d'Antoine Bourg, les familles Bourque, Bourk, Bourke et Burke.

DE LA TERRE À LA TABLE

Les informations agricoles

Tous les matins du lundi au vendredi

CHEQ-FM — Ste-Marie
6 h 55

CKYQ-FM — Plessisville
6 h 45

CJAN-FM — Asbestos
6 h 50

LA SEMAINE VERTE

LA SEMAINE VERTE
LE DIMANCHE 5 JUIN 2005 À 12 H 30

LE BŒUF DE L'ABITIBI – Pendant des années, l'Abitibi a misé sur sa forêt, puis sur ses mines. Aujourd'hui, on parie sur le bœuf... Un boeuf nouveau et différent, engraissé aux herbes, qui saura, par la qualité et les caractéristiques particulières de sa viande, séduire les consommateurs. Les températures froides de l'Abitibi, paradoxalement, combinées à ses excellents sols, favorisent en effet ce genre de production. Ici, pas besoin, comme en Europe, d'emmener paître les troupeaux en altitude pour trouver l'herbe grasse et sucrée des climats rigoureux. Un avantage que les producteurs comptent bien exploiter... C'est ainsi que des milliers d'acres de terres abandonnées servent aujourd'hui de pâturages et que la région est devenue l'une des plus «fertiles» du Québec en nombre de producteurs bovins pouvant tirer entièrement subsistance de leur élevage ! Le journaliste Denis Guénette et le réalisateur Jean-François Michaud nous emmènent au cœur de ce nouveau «Far West» québécois.

Aussi à l'émission :
La saison des crabiers : Les prises de crabe sont en hausse de 20% dans l'estuaire du Saint-Laurent mais si l'abondance réjouit les pêcheurs, les prix, eux, ne manquent pas de les décevoir. Rencontre avec le président des crabiers de l'estuaire.

La chasse au dindon sauvage : Le dindon sauvage est maintenant si abondant dans le sud-ouest de la Montérégie qu'on y a organisé une première chasse, cette année, à titre expérimental. Critiquée par certains, cette chasse pourrait néanmoins aider à sauvegarder les boisés. Les explications...

L'hippocampe : Le fascinant hippocampe, surnommé cheval de mer, est surexploité, surtout par les Asiatiques qui lui confèrent des vertus aphrodisiaques. Un groupe de chercheurs, conduit par une Canadienne, a décidé de sauver le petit animal.

(*La Semaine verte* est présentée en rediffusion sur RDI le samedi suivant à 18h)

MOTS CROISÉS – PAR MAURICE SAINDON

HORIZONTALEMENT

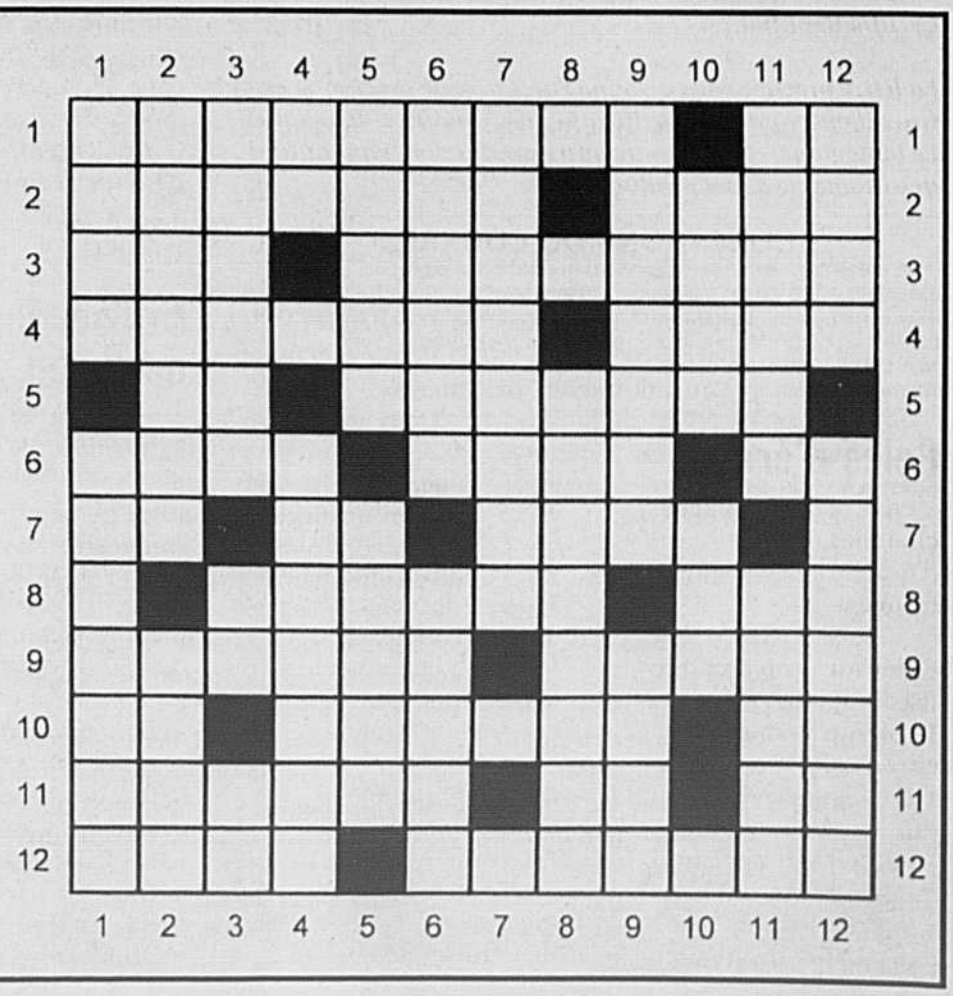
1 - Partie de la graine. - Désigne la troisième personne.
2 - Non ligneux. - Héron crabier.
3 - Oiseau dont certaines espèces ont été domestiquées. - Combats à coups de poing.
4 - Spirée. - Oiseau échassier.
5 - Mesure chinoise. - Extinction de la douleur.
6 - Véhicule d'origine américaine. - Oiseau coureur. - À lui.
7 - Astate. - Radium. - Greffa.
8 - Oiseau palmipède. - Particule.
9 - Mouillé. - Arbre de la famille des bétulacées.
10 - À l'intérieur. - Tendons au moyen de ridoirs. - Cent cinquante.
11 - Qui contient de l'huile de ricin. - Divinité de la Terre. - Laize.
12 - Anneau de cordage. - Espèce d'esturgeon.

VERTICALEMENT

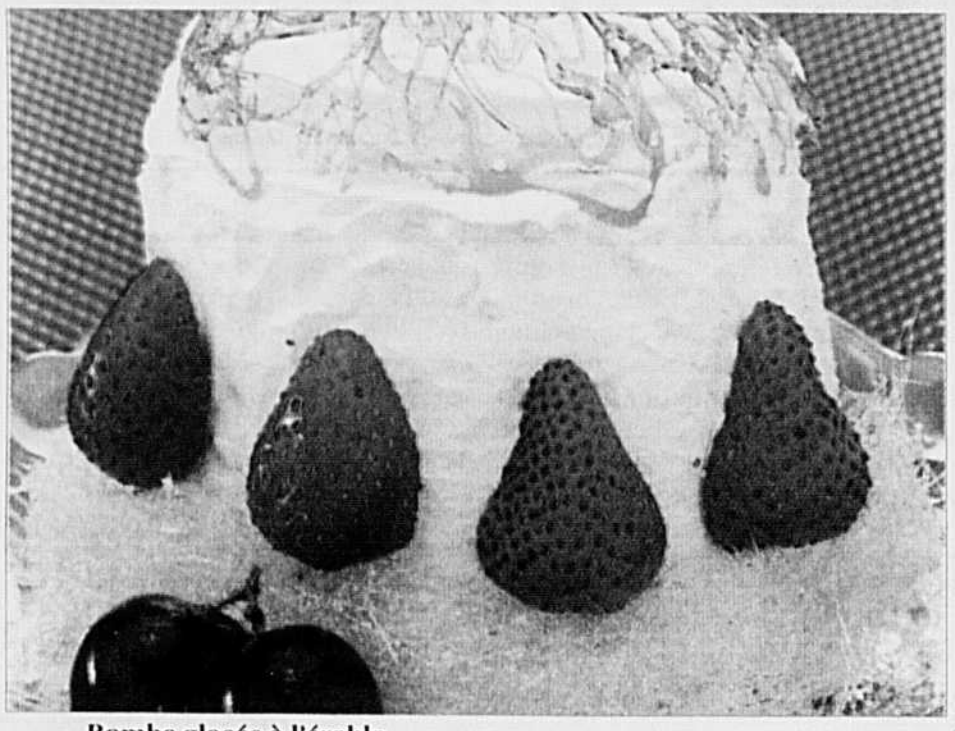
1 - Crucifère. - Terre non ensemencée.
2 - Fleur du genre dianthus. - Associer.
3 - Mangeoire pour la volaille. - Centimètre. - Caesium.
4 - Ytterbium. - Terrain destiné à l'alimentation du bétail.
5 - Rongeur élevé pour sa chair. - Des Andes.
6 - Bâtiment de ferme. - Poètes grecs.
7 - Enlever les germes.
8 - Récolte du raisin destiné à produire du vin.
9 - Bovidé d'Asie. - Utiliser.
10 - Unité de mesure employée en microphysique. - Liliacée à odeur forte.
11 - Localisas. - Tonton.
12 - Crochet. - Petit de la brebis.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	D	A	M	A	S	S	I	N	E	■	I	F	1
2	O	L	I	V	I	E	R	■	P	I	V	E	2
3	R	O	S	E	L	I	E	R	E	■	E	T	3
4	M	E	S	■	A	G	N	E	A	U	■	U	4
5	A	S	■	E	N	L	E	V	U	R	E	■	5
6	N	■	O	R	E	E	■	E	T	E	T	E	6
7	C	A	B	U	S	■	A	■	R	■	I	X	7
8	E	R	I	C	■	S	C	H	E	M	E	■	8
9	■	N	E	T	T	E	T	E	■	I	R	A	9
10	V	I	R	E	S	C	E	N	C	E	■	C	10
11	O	C	■	R	A	T	E	A	U	■	P	H	11
12	S	A	M	A	R	E	■	N	I	E	B	E	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	



On se gâte aux gâteaux



Bombe glacée à l'érable

(6 portions)

160 ml (2/3 tasse) sirop d'érable
3 jaunes d'œufs
125 ml (1/2 tasse) noix
125 ml (1/2 tasse) crème à 35 %
2 ml (1/2 c. à t.) essence de vanille
3 blancs d'œufs
45 ml (3 c. à s.) sucre

Au bain-marie, à feu doux, faites chauffer le sirop d'érable et les jaunes d'œufs; remuez continuellement jusqu'à ce que le mélange épaississe.

Retirez du feu; remuez jusqu'à complet refroidissement; ajoutez les noix.

Dans un bol, fouettez la crème et l'essence de vanille jusqu'à consistance ferme; réservez.

Dans un autre bol, montez les blancs d'œufs en neige ferme; aux trois quarts, ajoutez le sucre.

À l'aide d'une spatule, incorporez au mélange d'œufs et de sirop d'érable la crème fouettée, puis, délicatement, les blancs d'œufs en neige.

Versez la préparation dans un contenant en plastique de 1 L (32 oz); faites congeler environ 8 heures.

Démoulez en trempant le bol dans l'eau chaude; décorez de fils de caramel.

Fils de caramel

Faites fondre 125 ml (1/2 tasse) de sucre additionné de 10 ml (2 c. à t.) d'eau; laissez cuire jusqu'à l'obtention d'un liquide blond caramélisé. Trempez une fourchette dans le caramel. Exercez un mouvement de va-et-vient sur le dessus de la casserole; laissez durcir les fils 2 minutes. Cassez les fils de caramel et déposez-les sur vos desserts préférés.

Gâteau du lendemain

(8 portions)

Restes de gâteau
2 jaunes d'œuf
375 ml (1 1/2 tasse) sucre
250 ml (1 tasse) farine tout usage
5 ml (1 c. à t.) poudre à pâte
375 ml (1 1/2 tasse) lait
30 ml (2 c. à s.) beurre, fondu
1 ml (1/4 c. à t.) essence de vanille

Meringue

2 blancs d'œufs
500 ml (2 tasses) cassonade

Préchauffez le four à 175 °C (350 °F).

Beurrez un moule de 22 x 32 cm (9 x 12 po).

Mettez les restes de gâteau dans le moule; réservez.

Dans un bol, mélangez les jaunes d'œufs et le sucre environ 3 minutes. Incorporez la farine et la poudre à pâte; versez le lait et le beurre; mélangez bien; ajoutez l'essence de vanille.

Versez sur les restes de gâteau; faites cuire au four 30 minutes; retirez le gâteau.

Allumez le four à gril (broil).

Dans un bol, montez les blancs d'œufs et la cassonade en neige ferme; étalez sur le gâteau.

Placez sous le gril pour faire dorer la meringue; servez accompagné d'une sauce aux pêches.

Gâteau aux fruits des champs

(6 à 8 portions)

125 ml (1/2 tasse) beurre
250 ml (1 tasse) sucre
2 œufs
430 ml (1 3/4 tasse) farine tout usage
15 ml (1 c. à s.) poudre à pâte
1 pincée de sel
180 ml (3/4 tasse) lait
5 ml (1 c. à t.) essence de vanille
250 ml (1 tasse) crème à 35 %
60 ml (1/4 tasse) sucre
500 ml (2 tasses) fruits des champs (fraises, framboises, bleuets)

Préchauffez le four à 175 °C (350 °F).

Beurrez un moule de 22 x 34 cm (9 x 13 po).

Dans un bol, défaites le beurre en crème; ajoutez progressivement le sucre, puis les œufs.

Dans un autre bol, tamisez les ingrédients secs. Ajoutez au premier mélange en alternant avec le lait et l'essence de vanille.

Versez la pâte dans le moule; faites cuire au four 30 à 40 minutes; laissez refroidir sur une grille.

Fouettez la crème; incorporez le sucre; recouvrez le gâteau; garnissez de fruits des champs ou servez accompagné d'une salade de fruits des champs.

Source: Qu'est-ce qu'on mange? des Cercles des fermières du Québec

TERRE NATURE

Thérèse Romer

Un sous-bois de rêve

Imaginez une promenade dans un sous-bois où s'étalent à vos pieds, parmi les mousses, les laîches et les prêles, 16000 orchidées sauvages. Ce sont là de grands Sabots de la Vierge, roses et blancs.

Non, cela n'est pas un rêve. Nous sommes dans une réserve écologique à une heure au sud-ouest d'Ottawa, près de Perth et Lanark. La floraison s'y étale entre la mi-juin et les débuts de juillet. Elle résulte d'une belle histoire d'amour avec un milieu naturel menacé.

Il y a une soixantaine d'années, un agriculteur local, M. Joe Purdon, remarquait quelques plants de cypripède royal dans un de ses boisés humides. Frappé par la beauté et la rareté de cette magnifique plante, il renonçait à son projet d'assécher le sous-bois. Au contraire, il s'attela à la tâche de protéger ses cypripèdes, en les encourageant à se reproduire. Le milieu y était idéalement adapté. Ainsi, déjà du vivant de M. Purdon, quelques centaines de ravissants cypripèdes commençaient à attirer les voisins et quelques rares visiteurs.

Avant sa mort, M. Purdon réussit à trouver un organisme écologique qui se porta acquéreur, en 1984, du sous-bois pour en assurer désormais l'entretien et la pérennité. Ainsi, la «Purdon Conservation Area» est devenue la plus grande réserve de cypripèdes royaux au Canada, sinon en Amérique du Nord! On s'y promène confortablement, sur près d'un demi-kilomètre de sentiers en planches qui nous permettent de garder le pied sec. Et quel spectacle que ces milliers de resplendissants cypripèdes, en touffes hautes de 50 à 90 cm! Renseignements au mcv.on.ca/text/purdon.html (en anglais).

Le cypripède royal est le plus beau, le plus voyant des quatre espèces de cypripèdes indigènes que nous avons chez nous au Québec. Les quatre sont fort bien présentées dans *La Flore laurentienne*, ce qui nous aide à en découvrir dans des sous-bois ou au long de berges sauvages. Hélas! cependant, ces plantes rares succombent trop souvent à la convoitise humaine. En voulant les déplacer «chez nous», on en vient à les détruire - faute de conditions de croissance indispensables.

Il faut donc veiller, comme nous le démontre clairement l'exemple de la Réserve Purdon, à connaître, aimer et protéger non seulement la fleur elle-même, mais avant tout son milieu naturel. Celui-ci, l'habitat, est fragile et précieux. Il faut soigneusement le sauvegarder si nous voulons conserver pour nos enfants la merveilleuse richesse de notre patrimoine naturel.

D'autre part, pour satisfaire les friands d'horticulture, des spécialistes de la culture *in vitro* en laboratoire ont récemment commencé à mettre sur le marché des cypripèdes multipliés dans des éprouvettes (et non pas arrachés dans la nature, à la bonne heure!). Mais de tels plants, évidemment, ne sont pas donnés. Préparez-vous à débourser une quarantaine de dollars pour un tout petit plant de cypripède royal. Vous serez encore loin du compte de la Réserve Purdon mais patience, qui sait si un jour ?

Illustration : Cypripedium reginae



CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

ANNONCES CLASSÉES



ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 15,00$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,75$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 6,40$ plus 0,75$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,90$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 11,25$ la parution

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins): 12,00$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,60$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,12$ plus 0,60$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,92$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,00$ la parution

DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

Membres de l'UPA – numéro de producteur requis (7 chiffres)
- Prix minimum (20 mots et moins) : 6,00$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,30$ le mot, la parution.

Non-membres de l'UPA – une annonce dans les rubriques classées est obligatoire
- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 6,40$ plus 0,42$ le mot, la parution

Courrier électronique:
sdeveault@laterre.ca marierandoll@laterre.ca

CLASSÉES COMMERCIALES (450) 679-8483
(annonces comprenant logo, cadre, photo)

Réal Loiseau (poste 7276)
Christian Guinard (poste 7271)
Sylvain Joubert (poste 7272)
Sylvain Lalonde (poste7576)

1" 1/4

EXEMPLE

95,40 $

18 lignes agate = 1,429"

(450)679-8483

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES
5,30$ la ligne agate

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%

INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:



LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléc. : (450) 670-4788

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

A LOUER DIVERS

2 TRACTEURS 2004 dont: 1 MXU 125, 1 MXU 110. Disponibles jusqu'en octobre 2005. Information: (819)758-3887, (819)357-0253.

3 TRACTEURS N.H., TS100A, TS115A, TV145 bi-directionnels, 4x4, cabine, air, de luxe, 40 km, renverse, garanties complètes, transport inclus. (819)479-8029.

À LOUER pour la saison du 1er mai au 15 octobre: TRACTEUR Kubota M110 avec loader, a/c, 120 PTO (2004), 5,000$; 2 M110 (2003 et 2005) loader a/c, 4x4, 4,500$ chacun incluant 250 heures. Tous garantis. Téléphone: (514)497-9577, (450)964-2057.

PORCHERIE à louer à partir du 1er juin: 900 places à l'engrais et 360 à la pouponnière, St-Liboire. Téléphone: (450)278-1594.

RECHERCHE pâturage été pour vaches à boeuf. Tél.: (418)877-8232, cell.: (418)569-9451.

ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS TROUPEAU complet de vaches laitières. Pour informations, téléphone: (802)849-6266, (450)357-5217.

ANIMAUX A VENDRE

12 CHÈVRES LAITIÈRES

Saanen et Alpine de bonne qualité, 4,000$. Tél.: (418)247-3108.

140 CHÈVRES avec salon traite 40 places, pipeline, tétine, bulk tank, etc... avec ou sans droit production. (418)882-2212, cell.: (418)558-1372.

15 TAUREAUX LIMOUSIN: de 11/2 an, quelques-uns de 2 ans, "polled", double "polled", pur sang, "full blood" avec papier de génétique supérieure; TAURES prêtes à saillir. (450)799-4073.

23 VACHES avec veau; 14 TAURES Angus noires enregistrées; 1 JEUNE TAUREAU Angus noir. Jean-Marc Leblanc: (819)298-4034.

2 JUMENTS avec pouliche enregistrées, très bonne lignée, "cutting reining"; POULICHE d'un an lignée Great Time, 2,800$; POULAIN d'un an lignée Peppy San Badger, 1,200$, (418)881-3966.

BERGERIE Vert-laine
Gaston Lieutenant Fils et Fille
Tél.: (819) 878-3545
Pagette: (819) 573-7569
200 AGNELLES DE TYPE F1-F2
(ROMANOV-DORSET)
(EAST FRISEN-DORSET)

25 VACHES avec veau ou vêlant juin, juillet; MANGEOIRE Normand en métal; GÉNÉRATRICE 3 points, 30,000 ampères; TRACTEUR Bélarus #820, 4RM avec chargeur; CHOPPER #10; POTEAUX de téléphone. (450)454-2378.

25 VACHES Charolais croisées Limousin avec les veaux, prix à discuter. Téléphone: (418)831-9336.

2 CHEVAUX 1,500 livres, 4, 5 ans frères identiques, bien domptés, voiture bois vernis, neuve, attelage, sleigh double. (819)849-2220. Tél.: (819)849-3202.

2 POULAINS à vendre: un Canadien p.s.e., noir avec étoile frontale, belle conformation, né 25-07-04, père lignée Figaro #7974, mère Temis #7907; UN CROISÉ Canadien Paint, un an. (450)796-5988.

3 JUMENTS p.s. Haflinger avec poulains; POULICHE d'un an. Le tout: 11,000$. (819)293-7416 entre 11h et 13h, fin semaine soirée.

ANIMAUX A VENDRE

35 CHÈVRES en production p.s. Alpine, Saanen; 35 CHEVRETTES d'automne, prêtes à saillir, plusieurs jeunes boucs. Idéal pour de nouvelles lignées génétiques. Christian Dubé: (450)797-2531.

38 VACHES à boeuf, Charolais, Angus, croisées avec plusieurs veaux, taureau Charolais, assurance transférable, prix demandé: 47,000$. Tél.: (450)548-5801.

40 TAUREAUX 1 à 4 ans dont plusieurs 2 ans, CH-SM-LM et Angus, jusqu'à 125 indices, plusieurs sans cornes. Prêts pour le service, livrés à domicile. (418)877-8232, cell.: (418)569-9451.

75 BREBIS croisées, 150$ chacune; 2 BÉLIERS Suffolk pur sang, 200$ chacun. (819)986-6376.

7 VACHES Highland: 5 gestantes, 2 taures; 1 TAUREAU avec papier or. Téléphone: (450)378-9513.

AGNELLES Arcott Outaouais p.s.e. déssaisonisées, prolifiques, laitières, exposées ou prêtes à être exposées aux mâles, pesée Génovis. Prix selon travail effectué (tonte, vermifuge, ergotage, vaccins, etc.) Bergerie Du Beau Blond Inc. (418)246-3613.

AGNELLES F1 Romanov, Charolais, nées naturelles, contre-saison. Choix d'agnelles croisées Charollais, gestantes ou non. Bélier Charollais pur sang. Bergerie Goulet, téléphone: (418)374-2514.

ALPAGAS

Les alpagas sont doux, intelligents et attachants. Leur fibre douce est durable et a un faible niveau d'allergènes. Alpagas reproducteurs et à fibre. (613)443-3741.

ANGUS

15 TAUREAUX Angus noir, pur sang enregistrés, papier or et supervisés P.A.T.B.Q. Jocelyn Autotte, téléphone: (819)397-2972.

ANGUS NOIR

TAUREAUX 1 an et 2 ans avec papier bleu et or.
JD FARMS: (450)405-9862.

ARCOTT Rideau, 22 brebis, 12 agnelles, 4 béliers, p.s.e.; 1 bélier p.s. Suffolk. Bergerie Bedon de laine. (819)227-2999, (819)695-0898.

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5461, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.com

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC

Brigitte Bergeron,
144, rang Grande Barbue
St-Césaire, J0L 1T0
Tél./fax: (450)469-2775
www.charolaisquebec.qc.ca
email: acqcharolais@sympatico.ca

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.
www.limousinduquebec.com

Association Hereford du Québec

Information: Julien Lessard président: (819)826-5271. André Beaumont vice-président: (418)875-2343. Madame Lori Power, secrétaire: (450)263-6853.

ASSOCIATION JERSEY QUÉBEC

Siège social: (450) 774-2775. Propagandiste: Marie-Claire Girod, tél. (450) 774-1141.

ASSOCIATION SALERS du Québec. Info: Carol Arbery, 45 Des Bouleaux, Richmond, J0B 2H0. Tél./fax: (819) 826-5064.

ASS SIMMENTAL DU QUÉBEC

149 Oneida, Pointe-Claire, Qc, H9R 1A9. Information: Martin Dumais. Tél.: (418) 492-6490.
www.simmentalquebec.ca

BELGE 9 ans, gelding et 2 JUMENTS Paint, p.s.e., 5 ans; ÉCHANGERAIS pour canadienne de 7 à 10 ans; aussi RECHERCHE calèche 2 roues. (514)990-8298.

ANIMAUX A VENDRE

BÉLIER 15 mois, brebis et agneaux du printemps. (819)478-0964.

BÉLIER Romanov pur sang enregistré, 3 ans, excellente prolificité. Téléphone: (418)469-2309.

BÉLIERS et agnelles pur sang Dorset enregistrés. (450)377-8209.

BÉLIERS Romanov génotypés, nés triple et quadruple, indice supérieur, bonne conformation, troupeau fermé, statut argent Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie: (819)849-3221.

BLONDE D'AQUITAINE: Troupeau de 25 vaches, pur sang, enregistrées avec veaux. Roxton Falls. Tél.: (450)548-2333.

BREBIS (100): 25 F1 Dorset/ Romanov, 25 Suffolk/ Romanov, 50 Suffolk pur sang. Jour: (418)881-2733, soir: (418)642-2599.

BREBIS (83): 4 Dorset pur sang, le reste Dorset, Suffolk, Cheviot, 40 avec petits, 17 agnelant sous peu; 5 BÉLIERS, 2 Dorset pur sang, 1 Hampshire, 1 Romanov. Téléphone: (450)223-9736.

BROWN SUISSE

7 VACHES, 13 taures, 8 génisses, enregistrées. Tél.: (418)876-2521.

CERFS Sika de Mandchourie et cerfs rouges mâles et femelles de tout âge. Karl Gola: (450)346-8007.

CHAROLAIS

BON CHOIX taureaux Charolais, pur sang enregistrés, sans cornes, papier or et supervisés par P.A.T.B.Q. Jocelyn Autotte: (819)397-2972.

CHAROLAIS

TROUPEAU à vendre pur sang enregistrés, vaches, veaux et boeufs. (418)571-9992 ou (418)580-2671.

CHEVAL gelding brun, 15,1 mains, 7 ans, dompté attelage et selle, 1,400$. (450)546-4590.

CHEVAUX: 1 Canadien, 3 ans, cheval d'attelage, 3,000$; 1 Quarter Horse, 6 ans, cheval randonnée, 4,000$. Jour: (514)233-6701, soir: (450)889-1022.

CHEVAUX: 2 POULAINS canadiens, 1 an; POULICHE canadienne Buckskin, 2 ans; ÉTALON Paint, 3 ans. Téléphone: (819)454-2667.

CHEVAUX Appaloosa 2 ans et 3 ans, belle conformation, dressage de base, 1,500$ et 2,000$. Demandez Pascal, tél.: (418)639-2392, (418)665-1322.

CHEVAUX Canadien enregistrés, pur sang, vaccinés, vermifugés, plusieurs disponibles. 1,000$ et plus. Téléphone: (819)357-2367.

CHEVAUX Canadiens: 2 pouliches d'un an, pur sang enregistrées, noires, enregistrements #10545 et #10546, issues de parents 16 mains, (sujets d'exposition). Tél.: (514)943-1912, (450)588-3970.

CHEVAUX HAFLINGER plusieurs juments, poulains, pouliches et gelddings. Josée: (418)329-3634.
www.ecuriestarosee.com

CHÈVRES MINIATURES gestantes et non-gestantes, boucs et chevreaux miniatures, agneau Dorper 50-100% p.s.e., canards et oies. Visiter http://www.sergestonge.com Tél.: (450)299-2757.

CHEVRETTES Boer et Boer nubiennes (15); 1 BOUC Boer à vendre. Prix selon la quantité. Outaouais, après 18h00: (819)986-8924.

CHIENS intelligents, travailleurs, gardiens. AUSSI RECHERCHE personnes pour relève d'élevage de chiots RACE LECOURS pour continuer la race.
www.chienslecours.ca
(450)430-4424

CHIOTS Border Collie livrables bientôt, suivi de dressage.
www.lemoutonnoir.qc.ca
Téléphone: (418)737-4227

DAIMS (cerfs) mâles 1 an et 2 ans. (418)642-5151.

ANIMAUX A VENDRE

CHIOTS Border Collie, noir et blanc, enregistrés, C.B.C.A., vaccinés, vermifugés, tatoués. Pour travail à la ferme ou de compagnie. Téléphone: (450)764-3296.

CLINIQUE de dressage Border Collie juin 2005: évaluation, éducation, début sur le troupeau.
www.lemoutonnoir.qc.ca
Téléphone: (418)737-4227.

EXCELLENT taureau Charolais, 2 ans, fils de Stardust, testé à la station St-Martin. Valeur glogale: 120 indices. (418)629-1521.

FERME Christel: taureaux Simmental full Fleckvieh évalués en station, indice 100 et +, excellente performance, conformation et membres. Possibilité de transport. Téléphone: (819)523-7290.

GÉNISSES Limousin 1 an, pur sang, pour reproduction ou congélateur. Appelez le soir. (418)685-8229.

HAFLINGER: chevaux pur sang, juments, 3 pouliches d'un an, attelage double en cuir d'Angleterre pour parader. Téléphone: (450)437-6051.

HAFLINGER étalon 11 ans, pur sang enregistré avec papier, à vendre. Saillies disponibles. Téléphone: (450)548-2885, après 18 h.

HEREFORD

Choix sur 15 vaches avec veaux + taures d'un an, ouvertes; 1 TAUREAU 2,5 ans et 3 de 1,5 an, avec papiers. (418)596-2260.

HOLSTEIN

Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

JEUNES POULES blanches. Téléphone: (450)839-6225.

JUMENT CANADIENNE 2 ans, noir, père Excellence Faldo Dandy #6207, mère YDL Rebel Emily #6759: 3,500$; JUMENT CANADIENNE p.s., sorel, 5 ans, père Lagongendière Foxlalou #4385, mère Greystone Pierrot René #5358: 5,000$. Téléphone: (450)375-8116, cell.: (514)707-8116.

JUMENTS demi-cheval: 3, 12, 13 ans, 800 à 1,000 livres, domptées simple, double, bonne pour selle; POULICHE 1,5 an. Très, très douce. Environ 850$ chacune. Téléphone: (450)742-5896.

JUMENTS poneys (4) de 45" à 48", domptées selle et voiture; GELDING noir 52" dompté selle et voiture. (450)889-4864.

JUMENTS QUARTER HORSE

3 JUMENTS enregistrées, 1 an 800$, 2 ans 1,600$, 8 ans, dressée selle, voiture 2,900$. Téléphone: (418)576-1174.

KATAHDIN et DORPER p.s.e.

Agneaux à liquider, vente troupeau complet ou petit groupe. A.S.R.A. transférable. Cause: maladie. Téléphone: (418)427-5374.

LAMAS à 300$; ALPAGAS, poneys, chinchillas, pintades. ANIMAUX miniatures: chèvres, cochons, zébus, ânes, hérissons; RECHERCHE moutons Jacob. (819)336-3817, après 20h.

LAMAS

MÂLES et femelles, bon choix de couleurs et aussi 1 mâle Alpaga. Téléphone: (819)397-2972.

MOUTONS Katahdin: 3 brebis, 2 agnelles; 2 BÉLIERS: 1 Katahdin et 1 Dorper. Téléphone: (450)378-9513.

PERCHERON noir 18 mains, hongre 11 ans avec harnais de nylon neuf et voiture. (819)367-2229.

Producteurs de lait de chèvre demandés
Chèvres avec contrats à vendre.
Possibilité d'expansion rapide.
Personnes sérieuses seulement.
Région Nicolet: (819)224-4260
Drummond: (819)394-2460.



ANIMAUX A VENDRE

SERVICE de saillies, étalon Canadien enregistré. Pour information: (819)425-8488.

SERVICE D'ÉTALON Frison, région D'Ottawa, nom de l'étalon: Gabe Couper; PONEY miniature (étalon) 37" à vendre. Demandez Jean: (613)835-3200.

SERVICE d'étalon Thoroughbred; À VENDRE: BÉLIER Romanov 6 mois; 2 BOUCS (chèvres miniatures); CHIOTS MONTAGNE DES PYRÉNÉES. (450)535-6502.

TAUREAUX Limousin, 1 de 30 mois, 2 de 17 mois, 4 de 14 et 15 mois, papier or, possibilité livraison. (418)599-2371.

TAUREAUX LIMOUSIN "fullblood", 12 à 24 mois, papier or; BELLES taures Limousin "fullblood", prêtes pour service; 15 VACHES gestantes. (450)772-2731.

TAUREAUX Salers (3), papiers or, excellente conformation, Frame Score 5, musculature 7,5, très doux, géniteurs français. À voir! Estrie: (450)532-2395.

TAUREAUX, VACHES HOLSTEIN: p.sang, excellent choix, haut potentiel génétique. Taureaux: 2 mois à prêts pour le service. Possibilité livraison. (418)259-7459.

TAURES ET VACHES Holstein à vendre, pur sang et croisées, production allant de 20 à 50 kg/ jour. (819)363-2650.

TEAM poney noirs identiques avec attelage double en nylon, 2 sleighs poney pour l'hiver, voiture d'été, chevaux bien domptés. Téléphone: (819)623-2731.

TROUPEAU de moutons, 60 brebis, 60 agneaux, 2 béliers. Téléphone: (450)297-3852.

TROUPEAU Jersey enregistrées, 2 première lactation, 5 deuxième lactation, 3 vaches adultes, 2 taures saillies, 2 génisses, 2 veaux. Prix demandé: 10,000$. (450)460-4829, Danny.

VENTE PAR ENCAN
TROUPEAU BOER
Lundi le 27 juin 2005 (à la ferme)
ALMOND ACRES
Vente de machinerie en avant-midi, suivi par la vente de chèvres. L'encan sera dirigé par
Les Encans Rosehill
(403)556-3655
Les mises pourront être faites par téléphone. Pour plus d'informations contactez:
Bill et Teresa Cormack
(403)227-1241
courriel: almondacres@boergoat.ca
site internet: www.boergoat.ca

A VENDRE DIVERS

14 TRANSMISSIONS de soigneur automatiques Roxell avec moteur et cuve pour vis, peu usagées à moitié prix. (418)426-2097.

2 DODGES RAM 4x4, 4 cylindres, 2.6, 5 vitesses pour ferme; POTEAUX cèdre; PIQUETS toute longueur: BOIS sciage sec. Téléphone: (819)839-2545, soir.

2 MANGEOIRES sur roues à animaux, 900$ chacune; POUTRELLES en bois 8', 10', 12', 1,00$ le pied; BARDEAU d'asphalte. Téléphone: (450)299-2557.

40 TRÉMIES en stainless, 8 doubles et 22 simples, 75$ chacune. Autres articles de porcherie à vendre. Téléphonez au: (418)885-4569.

45 ABREUVOIRS à vaches Jutras; MOTEUR de chaloupe Evinrud, 9,9 forces; MOBILIER de cuisine 6 chaises; ORGUE Hammond. Téléphone: (819)344-2046.

ACHAT - VENTE de perches de cèdre (vieux pieux) et vieilles planches de grange, en bonne condition. Téléphone: (418) 661-0085

ARTICLES de fonte divers, reproductions exactes d'objets antiques: 11 modèles de fers de galeries droits et à angles, ornements de poteaux de galeries, grilles de plancher ou plafond, portes de four à pain, etc.. Contactez Bertrand ou Joane: (418)867-2564.

BOÎTE de camion réfrigérée, isolée, 21', 5,000$ discutable. Téléphone: (514)821-0822, demandez Roger.

CAGES à poules usagées, 22$ chacune. Pour information, téléphone: 1-800-363-2757, poste 223.

CAGES DE CHINCHILAS ou petits lapins à vendre (plusieurs centaines de cages). (514)895-6898.

CÈDRES pour haies, cultivés en pots, qualité supérieure, garantis 1 an, directement du producteur, gros et détail. Serres Benoît: Téléphone: (514)937-0493.

IRRIGATION: 40 tuyaux Wade Rain 4"x30'. (418)828-9380.

A VENDRE DIVERS

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adaptent à tout écureur existant. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier gradé de 1ère qualité, directement de l'usine, 8,80$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Information: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CHAÎNE de nettoyeur Idéal, 332', 1 an d'usage, moteur 3 forces, transmission. Prix discutable. Téléphone: (450)787-9971.

CHAMBRE FROIDE, 12'x19' par 10' de haut; CHAMBRE CONGÉLATEUR 8'x6'x8'; CONGÉLATEURS: 1 porte, 2 portes vitrées; VIVIER homards 4'x3'; MACHINE à glace (neige). Richard: (514)820-1137.

CHARIOT Wic, moteur Honda, pour moulée; TRÉMIES Dumas stainless pour mise bas avec porte, état neuf; ENCLOS avec plancher et mangeoire pour pouponnière; BOLS économiseurs d'eau pour pouponnière, engraissement; ROULEAU 3 sections 15'. (418)387-7447, (418)520-8265.



CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone: (450)792-3386.

GÉNÉRATRICES DIESEL neuves avec moteur Perkins et Isuzu (Daewoo), 240 ou 600 volts, de 12 kW à 135 kW. (418)837-6722.

LIGNE électrique 1,600", 2 transformateurs secs, une entrée 220 volts. Idéale pour érablière ou autre. (418)335-7917.

MANGEOIRES avec réserve pour truies en mise bas, (2001), modèle Agri-Brome, quantité: 350: prix 50$ chacune. Téléphone: 819-821-1559.

MATÉRIEL APICOLE USAGÉ: boîtes standards (demies), trappes, entre-couverts, couverts, cadres, plateaux, chasse-abeilles. Bon prix. Téléphone: (450)491-2701.

MOULIN à scie circulaire portatif, 46 h.p., turbo diesel, Kubota, tout hydraulique, 32,000$. (506)277-1987.

POLYBOARD, les feuilles de plastique recyclé durables et résistantes. Elles ne pourrissent pas, se travaillent très facilement et se peinturent. Le temps des rénovations, réparations et du bricolage est arrivé. Nous avons en stock plusieurs milliers de feuilles de différentes épaisseurs et des spéciaux sur plusieurs épaisseurs et qualité, tant qu'il y en aura. Profitez-en maintenant. Entrepôt au 1188, 8e rang, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411. Pour plus d'informations ou pour connaître la route pour vous rendre visitez notre site web: www.clementlariviere.com

PR'EAUTECH
Fini les odeurs dans les bâtiments de ferme et lors d'épandages. PR'eautech la solution pour éliminer à la source tout problème d'odeurs. Échantillon gratuit:
preautech@sympatico.ca
(514)826-7767.

PURIN: SYSTÈME d'irrigation mobile, 95 tuyaux (4"x30') sur wagon, pompe, rampe d'épandage, tuyaux flexibles. (819)268-2339.

REMORQUE à bétail Eby (1999), col de cygne, plancher 24', largeur 8'x hauteur 6'9", divisions ajustables à 7 niveaux, freins hydrauliques, pneus 10R17,5, 14,500$. Aurèle: (450)659-8312.

REMORQUE d'animaux EBY, 1992, 8,5'x24', essieux 10,000 livres, panneaux amovibles pour 2e étage, rampe chargement, capacité 92 porcs, possibilité camion Inter. (450)299-2129.

RUCHES à vendre, 300$; 1 BOÎTE d'abeilles disponible le 29 mai; MIEL en barils. Disponible après 19h: (450)298-1410.





A VENDRE DIVERS

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
PROMOTION RABAIS
NOUVEL ARRIVAGE 2005
Faut que ça sorte!
GOOSENECK 7'x16'x7', 2 essieux 7,000 lb chaque. Stock. À Granby. Pour information: (450)375-2203, 1(877)375-2203
www.remorqueslachevauchee.com

STALLES à taures pour stabulation libre, 20 stalles de 48" et 20 stalles de 60". (450)291-5430.



REMORQUE L.BROUILLETTE
Dépositaire **EBY** pour aluminium, **Corn Pro** pour acier. La qualité de notre produit plus notre expertise égalent votre investissement le plus avisé. Comparez la différence. **(450)539-1499**, fax: **(450)539-0899**

REMORQUE LEBLANC INC.
Dépositaire Jamco et Featherlite.
Service après vente unique.
Égalons prix de la concurrence avec soumission écrite pour grandeurs et options équivalentes.
La qualité c'est payant et durable!
Sortie 204 autoroute 20.
1-866-425-4866.
site web: remorqueleblanc.com

RUCHES incomplètes: 7 hausses, 9 chasse-reines, cadres, plateaux, 5 couvercles, 2 trappes à pollen, nourrisseur, balance, outil de greffage, cadre pour élevage de reines, 4 ruchettes, rabot à désoperculer. Soir: (418)228-9444.

SCIERIE JOBBER
SCIERIE mobile à partir de 1,100$; LIMEUR 400$; AVOYEUR 200$.
Sans frais: 1-877-945-6358
www.jober.qc.ca

SERRE À VENDRE: 45'x25', hauteur 12', 2 unités chauffage propane, ouverture du toit avec thermo-réglage automatique, très bon état, faite une offre. Pierre Gagnon (450)451-5073, (514)282-1161.

SYSTÈME d'irrigation: pompe Caprari #D3/65, 110 barres 3"x30', 70 gicleurs, système complet, tout inclus, 10,900$. (450)623-0927.



SYSTÈME d'irrigation, tuyaux: (73) 3x30, (76) 3x30, (60) 3x25, (10) 4x30, succion 3x30, pompe 3x4, canon, 65 gicleurs, 6 "T" de 3", (8) 90 degrés, (3) 45 degrés, 2 réduits 4x3, 1 "T" 4x4x4, 8 bouchons de 3". (819)535-2503.

TUYAUX d'irrigation Wade Rain, 3", 5", 6"; TRACTEUR J.D. #6310, 2 roues, 700 heures. (450)887-2029.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Tél: (450)258-3984. Sans frais 1-877-258-3984

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diamètre. SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

BATIMENTS

REDRESSEMENT - LEVAGE
TRANSPORT BÂTIMENTS
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

BATIMENTS







BATIMENTS



BATIMENTS



BOIS-MATERIAUX

TUYAUX POUR PONTS
Distributeur autorisé: plastique et acier ondulé. **Centre du Ponceau Courval. (450)564-2130**, St-Zéphirin, **1-877-PONCEAU sans frais.**

CAMIONS

CAMION 6 roues Inter (1986) avec boîte isolée 20', inspecté fin juillet 2005. (450)601-2720.

CAMION Chevrolet Silverado, (2000), cabine allongée, 4 portes, 2,500 h.d., 140,000 kilomètres, 4x4, automatique, 6 litres, essence, 19,500$ négociable. (819)876-7326.

CAMION Freightliner (1993) modèle FL80, 6 roues, boîte de légumes 22', suspension et siège à air. Information. (450)797-1158.

CAMION Peter Bill (1988), 10 roues, "fifth wheel", réservoir Bodco 3,000 gallons, "jack", avec rampe et bras de déchargement, 3 ans. Téléphone: (418)885-4550.

DODGE RAM 3500, (1999), diesel, manuel, Quad Cab, tout équipé, remorque aluminium Eby Goose Neck, plancher 7'x20', très propre, 31,500$ négociable. (418)881-3966.

PICK-UP 2004
GMC blanc 33,000 km, tout équipé, 3/4 tonne, 4 RM, 4 portes, boîte 6 1/2, 4 pneus hiver, garantie 100% septembre 2007, "boomerang" II inclus septembre 2007, payé 45,000$, demande 38,000$. (450)378-9381, cellulaire: (450)777-6717.

COMMERCE

BOUCHERS $$$
BOUCHERIE dans un beau duplex Rive-Sud de Montréal, site enchanteur, bon chiffre d'affaires, très rentable, grand 6 1/2 disponible à l'acheteur. Claudia Lavoie, Royal Lepage Actuel. (450)656-9000.

CORRESPONDANCE

À LA RECHERCHE de l'âme soeur?
VISITEZ: www.agrirencontre.com
Le site web de rencontres des gens du milieu rural. Inscription gratuite.

BATIMENTS

CORRESPONDANCE

HOMME 5'6" proportionné, on me dit souriant, respectueux, calme, sympathique, qui veut partager la joie de vivre avec une fille de 25 à 40 ans. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 804, 555 Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H3Y9.

EMPLOIS DEMANDES

FERME laitière, grandes cultures et mécanique, expérience 10 ans, avec possibilité de prendre la relève. Région St-Hyacinthe. Patrick, téléphone: (450)774-2518.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

À VENDRE: évaporateur 6'x15' Dallaire, soudure à l'argon 6 ans, valve électrique, très propre. Le soir: (418)359-3064.

ÉVAPORATEUR Darvo 6'x14' en stainless à l'huile avec valve électrique et dôme. Tél.: (418)475-6710.

FOIN-GRAIN-PAILLE

200 BALLES d'ensilage à vendre, 4x5. Téléphone: (418)359-3091.

400 BALLES de foin et de paille 36x36 par 8' de long. 1ère et 2e coupe aussi balles rondes, livrées. Téléphone: P. Simard au (450)478-1516, cellulaire: (514)951-7023.

(514)609-FOIN (3646). Achat et vente. FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information, téléphone: (450)472-3665.

58 BALLES enrobées 60"x32"x32", deuxième coupe, 28% au pressage; 17 BALLES enrobées première coupe, 60"x32"x32", 22% au pressage; 50 BALLES rondes, foin sec, 4'x5', première coupe. (450)546-4590.

60 BALLES rondes de 4', foin de 1ère coupe. Prix de débarras. St-Basile-de-Portneuf: (418)329-3080.

À BEAUPORT
ACHAT et VENTE de foin, paille, ripe en sac, perches de cèdre (vieux pieux). Pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sèches et humides, sans poussière, 1ère et 2e coupe. Gilles Perron.
Téléphone: (418)661-0085

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario, États-Unis (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT DE MAÏS HUMIDE
ET VENTE à l'année. Livraison partout au Québec. P.E.D. Rainville Inc. St-Thomas d'Aquin. (450)796-5050, cell.: (450)261-7777.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Bureau: (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe. Grosses balles paille 3'x4'x8'.
Téléphone: (450)773-1741.

ACHAT et vente foin et paille, grosses balles rondes et carrées de foin sec ou enrobées, aussi à vendre balles de paille rondes ou grosses carrées. Benoit Charlebois, tél.: (450)562-6127, cell.: (514)234-7789.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, balles rondes, carrées, petites, grosses. Livrées. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418)883-3608.

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et + sans poussière. Payons sur place. Téléphone: 1-877-682-5999.

ACHAT/ VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, possibilité d'échange pour maïs grains secs, 1ère qualité, Québec, Ontario. Mario: (450)826-0286.

ACHAT, VENTE, TRANSPORT de foin et paille demandez Alphi: (514)893-7544, (514)234-8563.

ACHÈTE ET VEND foin et paille en balles rondes et carrées (petites et grosses).
Entreprises Patrick Pinette Inc.
(418)423-4411, cell.: (418)334-6509

ACHÈTE et VENDS
foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Téléphone: (450)347-7714
Fax: (450)347-5541

AVOINE à vendre pour faire moulée. Tél.: (450)658-2487.

AVONS besoin de foin sec 1ère et 2e coupe pour chevaux. Téléphone: **(418)564-6479.**

BESOIN de foin et de paille en petites balles. Tél.: (819)879-7366, cell.: (819)571-0078.

COUPE de foin à prendre debout ou fait, 200 acres, mil, luzerne, ladino. St-Basile-de-Portneuf. Téléphone: (418)329-3080.

COUPE de foin à vendre, 50 arpents environ. Appelez le soir, après 18 h, à Rougemont: (450)469-5034.

FERME SICLO: achat/ vente de foin, grosses balles carrées, prix variant de 100$ à 150$ la tonne livrée, partout au Québec. (450)299-2557.

FOIN À VENDRE: 1ère et 2e coupe, petites balles carrées pour chevaux et vaches. Tél.: (450)831-2426.

FOIN À VENDRE: 50 balles d'ensilage enrobées 4x4, 3e coupe, 22% protéine, 1,000 petites balles, 1ère coupe, mil, 40 balles rondes sèches 4x4; PAILLE 50 balles 4x4 et 450 petites balles. (418)453-2204.

GRAINES DE LIN à vendre environ 3 tonnes. (418)387-6660.

FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN à vendre: balles rondes (pas enrobées) foin vert ou à ensilage. (418)259-7197.

FOIN de graminées, première et deuxième coupe, grosses balles carrées, 32"x36"x5'6", semi-sec, enrobées. (450)835-7453.

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désirée. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN SEC: grosses balles carrées première, deuxième coupe, première qualité; PAILLE: grosses balles carrées; GROSSES balles: luzerne 30% d'humidité. Tél: (450)293-4369, (450)521-0883.

GROSSES balles carrées hachées, première, deuxième, troisième coupe. Analyse sur demande. Transport au besoin. Tél.: (819)227-1100.

PRODUCTEURS DE GRAINS
Acheteur important de grains dans la région de Québec, reconnu HACCP, recherche des fournisseurs de blé, orge, et maïs de très bonne qualité, pour la fabrication de vos moulées laitières, porcines, équines et avicoles, en texture moulue, floconnée, cubée ou granulée.
Le tout peut être fait en échange grains contre moulées. Plusieurs arrangements sont possibles et discutables.
Grâce à notre flotte, nous pouvons effectuer un service de ramassage de vos céréales et de livraison de moulées directement à votre ferme, en moins de 24 heures, à la grandeur du Québec.
Cellulaire: (418)520-8768.

RIPE fine en poche avec poussière, 3,25 pi.cu., 1,75$ la poche. Aussi en vrac. Téléphone: (819)369-9653.

VENTE ET ACHAT MAÏS, SOYA
Transport partout au Québec.
FERME VAL ST-FRANÇOIS
Tél.: (819) 348-6992

VENTE: grosses balles carrées, enrobées, 60% matière sèche, protéine 14%, 16%, pour vaches laitières, 30$ chaune. Warwick, Christian Germain: (819)358-6563.

MACHINES-OUTILLAGE

225 BATTEUSES EN SPÉCIAL
Choix inégalé de batteuses, tables, d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc... Prix défiant toute compétition. N.B. Grande variété de pièces... LES ENTREPRISES GRÉGOIRE. (450)836-4596, (450)836-6589

2 BOÎTES d'ensilage N.H. #8; FOURRAGÈRE N.H. #718, 2 rangs avec nez à foin et à maïs. Téléphone: (418)475-6710.

2 RAMPES d'épandage à lisier liquide Bodco à disques, 6 rangs avec turbo distributeur (2002), 4,500$; (514)269-0819, (450)429-4458.

2 SETS de roues 12,4x42 et 13,6x46 s'adaptant sur tout modèle de tracteur, aussi plusieurs sets de roues doubles différentes grandeurs. (450)784-2486, avant 9h le matin, 7jours/ 7.

2 TRACTEURS M.F. diesel: #25 moteur Perkin 4 cylindres et #35 moteur standard 4 cylindres. Tous propres, bonne mécanique. Téléphone: (819)479-8564.

2 WINCHS à bois: 1 Hardy sur roues, 6 "chokers" 3 points; 1 Kverneland 3 points, parfaite condition, 1,500$ chacun. (819)877-5143.

ARROSEUSE Hardy 650 gallons, 66' de rampe: SYSTÈME d'irrigation; COMBINE à carottes Simon; LIGNE à carottes complète; TRACTEUR White #4150, articulé; TRACTEUR 30-10 New Holland, neuf; SEMEUSE à précision italienne pour carottes et oignons; TRAILER 6 roues Normand; THERMO-KING. (450)246-2215.

ARROSOIR Gregson 500 gallons, roues tandem 11L15, rampe hydraulique 3 sections, ordinateur, pré-mélangeur, marqueur à mousse, démonstrateur d'exposition. Valeur 25,600$, prix demandé 21,500$. (418)268-6699.

ATTENTION PRODUCTEURS!
VENTILATEURS Victoria 48' en fibre de verre, 950$ chacun; 4 RETRAITS Milk Master; GAMME de chariots à grains d'alimentation, automatisés sur rail avec ordinateur portable, 5 à 7 compartiments; REFROIDISSEURS à plaques renforcées en "stainless", simples ou doubles. (819)470-8288.

BATTEUSE J.D. #4425, 3,200 heures, table à grains #213, nez à maïs #443, 22,000$. (418)885-9030.

BATTEUSE J.D. #9600, 3,200 heures moteur, 2,800 heures batteur, pneus 30,5x32, 2x4, nez à maïs #843, table à soya #220, stainless flex: 55,000$. (450)796-4165.

BATTEUSE Massey Ferguson #850; TABLE 18' #9118-1984; SARCLEUR 8 rangs Massey Ferguson repliables, hydrauliques, 3 points; PICOTEUSE 15' Hiniker 3 points; FANEUR New Holland #162 17,5'; BANC de scie à courroie. Tél.: (450)547-8207, (450)760-0160.

BATTEUSE New Holland TR75 avec nez à maïs 6 rangs en plastique J.D.; TRACTEUR J.D. #2550, 4 roues motrices avec loader; TRACTEUR J.D. #4440; CHARRUE 4 rangs, réversible Kongskilde Overum; VIS à grains 8"x52' Brandt; SILO à grains Bayland 22'x22'; SILO séchoir 18' Thundray. Téléphone: (450)373-3166.

CHISEL DMI #1300, 11 pattes, 1996, parfait état. **(450)794-2479.**

MACHINERIE
YVON ET CLAUDE VINCENT INC
Toute sorte de machineries agricoles usagées; très gros inventaire. Faut voir!. 1305 Route 122, Saint-Edmond-de-Grantham, (819)395-4624, (819)395-5142

MACHINES-OUTILLAGE

BATTEUSES 2RM, 4RM,
J.D. 9400, 9500, 9600, 4420, 6620, 7720, 8820, 6620, Titan II et "side hill"; 4425, 4435, 4400, 6600, 7700; N.H. TR75, TR85, TR95, TR86, TR96, TR99, moteur Ford ou Cat.; M.F. 540, 550, 750, 760, 850, 860. Tables de batteuses et nez à maïs, toute marque, largeur.

PIÈCES DE BATTEUSE
NEUVES, reconditionnées, usagées, tout modèle et marque kits de 4RM, hache-paille, moteurs, pompe hyd. transmissions etc...

SEMOIRS À GRAINS
J.D. 455, 25' et 30'; J.D. 750, 1560, "no till", 15' et 20'; J.D. 515, 15', comme neuf, J.D. 452 combiné; CASE IH 5500, 30'; IH 6200, 24x6"; IH 620, 14'; CASE 5400, 15' et 20' avec ou sans porteur ou no-till; (4) 5200, 20', 5400, 15' avec unité soya 15"; Great Plains 24', "no till"; M.F. 424, 21"x7", engrais, coffre à mil.

PLANTEURS À MAÏS
J.D. 7000, 8 rangs, à doigts, vis engrais; J.D. 7200, 6 rangs, vacuum.

SOUS-SOLEUSES
J.D., CASE IH et autres 5 à 11 pattes, déclencheurs ou auto-reset.

VIBRO
Case IH DMI 50'; J.D. 960, 32'.

CHISELS
CASE IH, Glencoe, Hiniker et autres, 7 à 18 dents.

HERSES À ROULETTES
White, Ford et autres de 18' à 28'.

ROULEAUX ÉMOTTEURS
ROULEAUX Brillion de 24' à 36'.

SARCLEURS ET PICOTEUSES
Sarcleurs J.D. 8 rangs repliables, hydrauliques, avec kit d'engrais; Picoteuses 15' à 30'.

BOÎTES À GRAINS, GRAIN CAR
Différentes marques et grosseurs.

Équipement M.Touchette Inc.
Sortie 39 autoroute 15
16265, Montée Guénette, Mirabel
Téléphone: (450)438-4233
Cellulaire: (514)497-9956
Exposition intérieure

MACHINES-OUTILLAGE

CAMION semi-remorque pour transport de porcs; TRÉMIES; FANS; LATTES; ÉQUIPEMENTS de porcherie. (450)454-9136.

CASSEUSE à concombres 48, chaussée sur roues de tracteur, toilette installée, 2 ans d'usure, 12,000$; BULL TANK 300 gallons "stainless", 300$. (819)396-2991

CHARGEUSE à bois Majaco M160, 16' de mât, avec remorque "heavy duty" 612HD; ENROBEUSE Majaco modèle 480, avec tensionneur 30"; FAUCHEUSE N.H. à courroie. Origène Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARRUE 6 raies, Kverneland; MÉLANGEUR Knight #185, moteur 10 forces avec balance Weightronic, neuve. (450)375-9900.

CULTIVATEUR #3411
Will-Rich, 27,5' avec peigne; ROLLING ARROW 28', excellente condition, prêt à travailler. (450)753-7482.

DÉROULEUSE à baril pour plasticulture, 2 ans d'usure, 1,500$; TRAILER-DOMPEUR 4 roues avec conduite, 8'x14'x4', cylindre neuf capacité 10 tonnes. (450)469-2093.

DEUTZ AGROTRON 90 h.p. (2005), 350 heures, tout équipé, mécanique allemande très fiable. Information: (418)871-9104.

ENROBEUSE tubulaire Stretch-O-Matic #7500 avec double "stricher" (2001). (418)475-6752.

ÉPANDEUR latéral New Holland #3114, 2 ans d'usage, excellente condition. Tél.: (819)288-5370.

ÉQUIPEMENT À PURIN
MOTEUR stationnaire GM 371, (80 h.p.) sur 4 roues avec pompe hydraulique et réservoir diesel; CAMION Ford LT9000, (1984) avec réservoir à purin Turgeon 3,200 gallons, très propre, prêt à travailler, pas servi en 2003-2004, moteur 3406; POMPE à purin Houle 12' sur trailer avec hélice, en bon état; RÉSERVOIR à purin Sarrazin 3,000 gallons; FORD 700, (1988), camion auto-pompe avec pompe Houle 15' muni d'un moteur stationnaire Mack 237 h.p. Jean-Pierre: (418)475-6641

MACHINES-OUTILLAGE

FANEUR Galfré GS-520, 17', relevage hydraulique, un an d'usure seulement, 4,850$. Soir: (450)549-2095.

FANEUSE Pottinger 69AZ, largeur 6,45 mètres, 6 toupies; ANDAINEUR à dépose centrale 6,30 à 7,10 mètres. Très propres, excellente condition. (450)546-3100.

FAUCHEUSE J.D. #1219, doigts courts, très bon état, 2,600$. Téléphone: (450)478-2495.

FOURRAGÈRE #782, N.H. nez à foin, toujours bien entretenue, un seul propriétaire. (819)336-5578.

FOURRAGÈRE International #881 avec nez à foin, nez à maïs; VOITURE à ensilage DM, dompeur latéral, pneus 21,5L-16,1. Téléphone: (819)875-3509.

FOURRAGÈRE N.H. #770, nez à foin et à maïs 2 rangs, 1,200$; BATTEUSE N.H. #TR85, nez à grains 13' et à maïs 6 rangs, en bonne condition. (418)888-3249.

FOURRAGÈRES J.D.
À vendre plusieurs automotrices J.D.: #5830, #5820, #6710, #6910, #6750. En inventaire plusieurs pick-up 7' à 16', nez à maïs 4 à 6 rangs, Kempers. (613)678-1526.

HAYBINE #488 N.H. très propre; RÂTEAU #256 N.H. comme neuf; ÉPANDEUR d'engrais #205 Massey. (450)798-2447.

HERSE À DISQUES 32 disques Pittsburgk, en parfaite condition, prix: 600$. Tél.: (450)584-3159.

HERSE à disques White #271, 60 disques, 20' très bonne condition: 8,500$; TRACTEUR Zetor, cabine, loader, 4 roues, 80 h.p., bonne condition: 12,500$; SEMOIR céréales Roger 12' porté, comme neuf: 2,500$. Téléphone: (450)791-2961.

MACHINERIE agricole usagée pour faire les foins (pas de tracteur); SEMEUSE; ÉLÉVATEUR à grains; CONDITIONNEUR; RÂTEAU. Tél.: (450)468-5492, (450)468-1515.

MÉLANGEUR RTM ValMetal #240 avec balance, parfaite condition, 6,900$. (819)835-0036.

MACHINES-OUTILLAGE

JOCELYN CARBONNEAU et Filles Inc.: UNILOADER Bob Cat 743, 1987; UNILOADER Case 1835C 89; UNILOADER Thomas T133, 89, diesel 4x4; PÉPINE Case 580L 99, 4x4, boom standard; PÉPINE Case 580SL 96 et 98-99-01, 4x4, extension; PÉPINE Case 580SE 85-86, 4x4, extension; PÉPINE Case 580SM 01, 4x4, extension; PÉPINE JCB 214S 1996, 4x4, extension; MINI loader Case DH5, 4x4, hydro, 8,500$; TRACTEUR Case Industriel, hydro, 2x4, cabine + pelle; CHEV. 1500, 88, 4x4, auto. King Cab. + liner, 4,500$. (819)535-5194.

LIQUIDATION
TRACTEURS: J.D. #7920 flambant neuf, 20x42, 129,900$; CASE MX120, 4x4, 18x42, 2,900 heures, 51,900$; SEMOIR no-till J.D. #750, 15'; PLANTEUR J.D. #1750, conservation 6 rangs, tout équipé, no-till; SARCLEUR Salford 6 rangs, 30", A1, 2,900$; PELLE J.D. #148, 1,500$; REMORQUE "fifth-wheel", (2004), 8'x24', 3 essieux, 7,000 livres, 8,900$; SOUS-SOLEUSES Brillion 5 pattes, automatique et Case Inter #6814, 7 pattes, auto-reset, A1, 7,800$. Au 733 Saint-Pierre Nord, St-Constant: (514)239-6748.

MARAÎCHERS: Arracheuse 2 rangs Dolmen à patates et oignons, 7,500$ négociable. (450)787-3270, (514)838-4874.

MARQUEUR À MOUSSE
M+S 15 gallons, un an d'usure, très bonne condition, 900$. Téléphone: (819)384-3777.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Allis-Chalmers modèle K, table 10', en parfaite condition avec crible, idéale pour le sarrazin, 4,500$; TRACTEUR Inter G24 très propre, 4,900$; "CHIPPER" pour déchiqueter des branches pour tracteur de 40 à 60 forces, 1,500$; RÂTEAU à roches 600$; "CHOPPER" Gehl, 500$; SEMOIR Inter #510, 500$. Téléphone: (418)449-2493.

MONTÉE D'ÉCUREUR Houle structure d'acier, 50', sens de l'horloge, 3 ans d'usure; MOISSONNEUSE-BATTEUSE J.D. #45, fonctionnelle ou pour pièces. Tél.: (418)789-3299.

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey #550, très bon état, table à grains 15', table à soya 12'; BOÎTE à grains; VIS à grains; 6 ROUES avec ridelles pour lance-balles; FOURRAGÈRE N.H. #718; CHARRUE Kverneland 4 raies, 14" avec déclencheur automatique. (418)285-2164.

MONTE-BALLES 96'; ARROSEUSE 200 gallons, 32' de rampe; SARCLEUR à maïs 4 rangs avec boîte à engrais; BOÎTE à grains 10 tonnes; PIÈCES de moissonneuse #1440; SILO à grains Westeel Rosco 191/2' diamètre, 8 rangs; POMPE à vacuum 2 et 3 forces; COMPRESSEUR trayeuse Universel 2 et 3 forces. Téléphone: (418)829-0773.



Nivelle et prépare les semis. Aménage vos bords de fossés.
Roches et mottes disparaissent comme par enchantement
C'est rapide et peu coûteux
LA SOLE
Contactez-nous!
Bureau : (450) 794-2070
Usine : (450) 791-4007
Sortie 152 longeant l'autoroute 20

!!NOUVEAU!!
PIÈCES AGRICOLES
Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous!!
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
(418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"NOTRE SPÉCIALITÉ"
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Ajustement aux champs et garantie
- Nous répondons à tous vos besoins
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), roues doubles, faux de bout à canola, etc.

Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE ÉQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955
www.lavoieequipement.com

MOULANGE à tracteur #355 New Holland avec aspirateur, souffleur, balance électronique, passes, parfaite condition. Pour information: (450)792-3502.

NETTOYEUR À GRAIN SUKUP #60
Dimension: longueur 12', diamètre 60"; panne pour mauvaise herbe avec vis, trémie pour petites céréales et maïs, toiture artisanale, laissé à moitié prix. (819)785-2178.

NEZ à maïs J.D. #643; TABLE à soya J.D. #216; CHOPPER à maïs Alloway 6 rangs; TRANSMISSION nettoyeur Idéal. (450)796-2725.

PÉPINE Case (1987), 580K, boom extensible, excellente condition, 27,000$; BALANCE de camion 30' Toledo, plate-forme béton. Téléphone: (450)278-3026.

PÉPINE John Deere #510, 1977, industrielle, 11,800$; TRACTEUR International #434, 1967 au gaz, avec chaîne et souffleur: 4,800$. Téléphone: (819)758-4843.

PICOTEUSE J.D. 15'; GYRO-FANEUR Deutz-Fahr 17,5'; ÉPANDEUR à fumier Case Inter #595, porte hydraulique arrière. Tout très bonne condition. (450)469-2165.

PICOTEUSE J.D. #400, largeur 14', 2,800$; BUCKET 7', pic balles pour loader #640; FAUCHEUSES J.D. #1360 et #1470. (418)365-5309, (418)365-4050.

MACHINES-OUTILLAGE

PLANTEUR à godets Cruse 2 rangs, A-1; COUPEUSE Weizel coupe en 2, 3 et 4. Téléphone: (450)589-5893.

PLANTEUR à maïs Allis Chalmers #330, 4 rangs avec moniteur, bonne condition, 1,300$. (450)773-3205, cell.: (450)278-3205.

POMPE HYDRAULIQUE sur P.T.O. pour planteur maïs J.D., système complet, seulement 4 ans. Téléphone: (819)849-9345.

PRESSE à balles rondes Claas #46, excellente condition, 6,500$. Téléphone: (418)285-1184.

PRESSE à balles rondes Krone #KR230, 4x4, attacheur double, seulement 1,500 balles pressées, comme neuve. (819)369-8030.

PRESSE à foin N.H. #315 avec lance-balles, bonne condition, 5,000$. (418)926-2250.

PRESSE à foin N.H. #316 avec lance-balles; TRACTEURS: DEXTA-GAZ Inter W4, antique, Renaud Super 7 avec pelle, moteur stationnaire Case #900 diesel avec "clutch"; PLANEUR 3 faces. (450)836-2806.

PRESSE à foin N.H. #320 avec lance-balles, tension hydraulique, 4,500$; MÉLANGEUR stationnaire électrique pour RTM, capacité 700 kg. Téléphone: (450)795-3861.

PRESSE foin J.D. #327 avec lance-balles #30, 2,500$; FOURRAGÈRE N.H. #782 avec pick-up à foin et nez à maïs 2 rangs, 4,500$; LAVEUSE à pression Kew, 2,000 lb, 750$; SILO à moulée en aluminium Fort Metal, 8 tonnes, 500$. Tél.: (450)787-2465.

PRESSE Massey Ferguson avec lance-balles; FANEUR Kuhn 6 toupies; FANEUR Fella 8 toupies; RÂTEAU Fiskars 18'. Information: (450) 658-2487.

PULVÉRISATEUR M-S 1,100 litres, rampe 40', 4,500$; HOUE rotative Yetter 6 rangs, 2,000$; SARCLEUR 6 rangs, 1,500$. Tout impeccable. (450)347-4655.

RECHERCHE : CRIBLE À GRAINS avec passes; MOULIN à farine. Appelez le soir ou laissez message. Téléphone: (450)454-6665.



Tarifs exclusifs pour les membres de l'UPA 20 mots et moins **6$**



Qui disent en souriant : J'en ai pour mon argent

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ÉQUIPEMENTS À VENDRE: TRACTEUR AGCO #8610, (1995), 4x4, loader ALO #670: 32,000$; TRACTEUR AGCO #6680, (1993), 4x4, loader Allied #594: 22,000$; TRACTEUR White 4-150, articulé, (1980): 16,000$; BATTEUSE Gleaner N5, 4x4, table 18'; 22,000$; CAMION Ford 8000, 10 roues, (1982): 3,000$; ENSACHEUSE AG BAG: 8,000$; BOÎTE à grains: 1,800$. Prix négociables. (819)727-2386, soir et fin de semaine.

TRACTEUR Inter #684, 2RM, (1984); ZETOR #7745, (1988), 4RM, cabine; ZETOR #7711, 2RM, (1988), cabine; J.D. #7210, (2001), 4RM, cabine, pelle #740, 3,000 heures, 120 h.p.; BATTEUSE M.F. #750, 2RM, râpes, passes, système récupération mauvaises herbes, possibilité GPS; PRESSE balles rondes J.D. #435, moniteur, "beerings", courroies neufs 2004; CHARRUE 4 versoirs Overum; ÉPANDEURS fumier J.D. #680, Inter #595; FAUCHEUSE Kuhn #G350; ROTOCULTEUR Falc #G3000; VOITURE dompeuse balles rondes; PÉPINE Ford 2RM; BULL J.D.; MONTE-BALLES 45'; 4 BOÎTES grains; 4 MANGEOIRES grains, bovins, capacité 2 tonnes; LIFT hydraulique 3 points; CHOPPER balles rondes #M920; 4 MANGEOIRES balles rondes; ARRACHEUSE pommes de terre, 1 rang, Lockwood; SEMOIR J.D. 2 rangs. Vendus en lot ou séparément. (819)765-2738.

BAS-SAINT-LAURENT

90 BREBIS Dorset pur sang ou F-1, Finnois, gestantes ou avec agneaux et 35 agnelles. Jour: (418)862-0856, soir: (418)863-6625.

RÉSERVOIR à lait Zéro 500 gallons, unité 3 h.p., prix demandé: 1,000$. (418)899-2697.

BEAUCE

DÉBROUSSAILLEUSE Orsi CR500 avec tête de 50" et contrôle électrique (joystick). Inf.: (418)228-0474.

LOADERS J.D.: un #146 et l'autre #158, comme neufs. (418)484-2399.

SEMOIR Case #5400 (2002) 15' "medium no till"; AERWAY 25' (2003) Heavy Duty; VIBROCULTEUR J.D. 32'. (418)485-6005.

SOUFFLEUR à ensilage Case Inter #600, 2 ans d'usage, 6,000$. Téléphone: (418)882-5517.

TAUREAU pur sang Charolais, sans cornes, né 17 novembre 2002. Attestation de qualification de génétique supérieure; TRÉMIES sèches stainless. (418)642-5512.

CENTRE-DU-QUÉBEC

2 CHEVAUX Quarter Horse: 1 étalon pur sang, 8 ans, castré, (pour équitation), 1,600$, pouliche de 2 ans, 1,000$. (819)336-3871.

ÂNES de grandeur moyenne de couleur noire, âgés de 6 mois à 5 ans, mâles et femelles. Téléphone: (819)353-2036.

ANTIQUITÉ: FERGUSON (1949), état original, très bonne condition, 3,800$; BATTEUSE Oliver #19, traînante, bonne condition, 980$; FORD Windstar (1995). (819)848-2122.

CHARGEUSE hydraulique JMS 900SR (2003), moteur Honda 5,5 h.p., joystick, remorque, pneu Gator. Neuf 11,000$, 8,500$. Téléphone: (819)389-5457.

CENTRE-DU-QUÉBEC

BATTEUSE M.F. #550, diesel, a/c, table soya flottante 15', roues doubles, prête à fonctionner, 15,000$; BOÎTE grains 6'x8', voiture, 1,500$; ROUES doubles T-Rail, 16,9x38, 1,200$; HERSE 36 roulettes, 1,500$, VIBROCULTEUR 14', 3,000$. (819)477-0514.

FERME 300 veaux lait, permis de l'environnement de 600 veaux, 130 arpents. À 5 minutes de l'autoroute 20. Téléphone: (819)367-3330.

FERME À VENDRE St-Rémi-de-Tingwick, 207 acres, érablière 2,400 entailles, bois mou, 80 acres cultivables drainées. Tél.: (819)359-2696.

MARIO MÉTÉO discussion journalière sur exposé météo, livrée par courriel tous les matins 8h, 10$ par mois. 1-800-823-6962.

PRESSE à BALLES rondes J.D. #330 équipée, en parfaite condition. Bécancour: (819)222-9972.

PRIX RÉDUITS
"POMME DE TERRE": Planteur J.D. 2 rangs, boîtes rehaussées, 2,200$; CRIBLEUR Lockwood 24", 1,100$; TRANCHEUSE Sylvain 700$; BROSSEUSE, moteur neuf, courroie 12", 8 rouleaux, 1,400$; PETITE herse White, à roulettes, traînée, 100$. Tél.: (819)474-6636.

SOIGNEUR R.T.M. sur rail SM2000 avec panneau automatique de chargement; 2 DISTRIBUTEURS automatiques pour foin sec Agro-Contact, incluant rail déviateur, barres de courant; RÉSERVOIR Surge 800 gallons avec unité de refroidissement; POMPE à vide Surge 5,5 h.p.; ENSEMBLE de lavage du lactoduc Électrobrain. (819)359-2754.

SPÉCIAL! Surplus d'inventaire: serviettes lave-pis préimbibées, 30$ la chaudière (11), 25$ recharge (71), 800 serviettes par paquet. Téléphone: (819)364-7860.

TRACTEUR Fiat #780, cabine, 4RM, vitesses rampantes; RÂTEAU Kuhn GA6000 (2 toupies); PRESSE à foin M.F. #124 avec lance-balles hydraulique; CHARRUES Hydrein 4 versoirs (2 versoirs), 14"; GÉNÉRATRICE P.T.O. Drummond 44 kW (neuve); FAUCHEUSE à dents 3 points. (819)359-2754.

TRACTEUR M.F. 1155, boîte ensilage Dion; HESSTON FB10 19'; CULTIVATEUR haut dégagement 18'; CHARRUE J.D. 2700, 4 versoirs; PLANTEUR maïs 1 #56, 6 rangs; ARROSEUSE Georges White, 400 gallons; FOURRAGÈRE N.H. 892, couteaux neufs, ramasseur, nez maïs, 2 rangs. (819)358-2826 (soir)

CÔTE-DU-SUD

BOÎTES ensilage Dion 16', voiture Normand tandem: une en tôle, 4 batteurs, une en bois, 3 batteurs; DAC Rovibec 6 compartiments, manette Memo 4 + rail. (418)493-1010.

BREBIS (56) croisées: 20 brebis d'un an, 36 brebis de 4 ans, avec le reste des petits; 2 BÉLIERS Polypay, pure race, 1 de 4 ans, 1 de 11/2 an, avec papier, bon prix. Tél.: (418)492-1801.

CAMION Ford 800, (1989) avec boîte à grains 420 boisseaux, pneus flottaison moins de 4,500 kg, freins à l'huile, conduite avec classe 5, 6,900$ avec boîte ou 4,900$ sans boîte; ROUES doubles 13.6x28, 800$; 4 PNEUS à riz 18,4x38, comme neufs, 1,200$. (418)246-3284.

CÔTE-DU-SUD

ÉPANDEUR à fumier Hesston S370, panneau hydraulique, pneus ballons. (418)248-1652.

VENTE DE GARAGE de cabane à sucre: POMPE vacuum 3 h.p.; POMPE à eau à piston; ÉVAPORATEUR Waterloo à l'huile 4x14; POÊLE au propane, 6 ronds, 1 plaque, 2 fours; HOTTE de restaurant, fan et extincteur; CHENILLE pour VTT; PLANCHE de bois franc sec; BASSINS pour eau d'érable de 1,000 gallons; TABLE de 26"x98" à base pliante; SIROP d'érable en cannes, catégorie B; RELACHEUR pour 3,000 érables. (418)246-3359, (418)241-3849.

ESTRIE

2 VOITURES ensilage Dion avec toit en métal; FOURRAGÈRE N.H. Super #717, ramasseur à foin large, ramasseur à maïs 1 rang; SOUFFLEUR ensilage Dion; CHARIOT ensilage Wic #52, déchargement sur 2 côtés; CONVOYEUR à ensilage à courroie, longueur 30'; RÂTEAU à foin Cockshutt; SILO ensilage 16'x55' avec videur ValMétal. (819)843-0406.

ABREUVOIRS chauffants pour bétail; MANGEOIRES pour veaux à dérober; MANGEOIRES à minéraux; MANGÉOIRES à foin pour balles rondes, carrées. BARRIÈRES (tout genre). Tél.: (819)837-2162, CELL. (819)821-0919.

À VENDRE: très beau groupe de vaches et taures Jersey, taureau Holstein prêt pour le service ainsi que taures prêtes à vêler. (819)835-9424

PAILLE D'AVOINE à vendre: 3,000 petites balles carrées, pour information téléphonez: (819)828-2155 ou (819)828-3384, jour et soir.

PERCHERON gelding noir, 2,000 livres, dompté simple, double, sécuritaire pour enfants, trafic, très affectueux, ferré, 1,300$. Valcourt, téléphone: (450)532-5783.

PLUSIEURS chevaux Haflinger enregistrés à prix raisonnable; DIFFÉRENTES remorques à bétail et à chevaux à vendre. Région Stanstead. (819)876-7326.

LANAUDIÈRE

BOÎTES à carottes, 40"x42"x48"; TRACTEUR Ford, #6640, 4x4, SLE, 4 sorties d'huile, "creeper", cabine a/c, siège à air, (1994), 2,589 heures; TRACTEUR Fiat, F110, (1993), 4x4, 3 sorties d'huile, "creeper", rodar, cabine a/c, siège à air, 4,135 heures; ARROSEUSE Grégoire, 500 gallons; RAMPES 50' tandem; LIGNE de lavage complète, laveuse, dompeur, convoyeurs; TIREUR de rangs, 4 rangs; CHARRUE Kongskilde, semi-portée, 4 raies ajustables 12" à 20", roues de profondeur, série 5000, haut dégagement; VIBRO TILL Kongskilde 15'; 4 VOITURES Normand tandem, largeur 56", centre à centre des roues, plate-forme 24' en métal; ARRACHEUSE à carottes Dewolf, 1 rang. Téléphone: (450)756-6592.

BOÎTES à légumes; SEMOIR à précision Stanhay 4 rangs; PLANTEUR Holland 2 rangs; ARRACHEUSE à carottes F.M.C.; CHARRUE à rigole; CHARRUE Inter #420, 4 versoirs, déclenchables. Le tout en parfaite condition. (450)589-4903.

SET de pneus, 13,6x28, 50% d'usure; SET de pneus 16,9x30, 50% d'usure; CLASSEUR à oignons avec empocheur. (514)246-2040.

LANAUDIÈRE

EAST-FRIESIAN: 4 brebis, bélier, 2 agnelles, 3 agneaux; VACHE Canadienne 3 ans; ÂNE brun roux 3 ans; 2 CHÈVRES Nubienne 2 ans; ÉVAPORATEUR Jutras 4x12. Pierre (450)835-0262, (450)835-4429.

ÉQUIPEMENT de salle d'emballage: laveuse, boîte d'approvisionnement, table triage, crible à betteraves, convoyeur, balances, brocheuses, trans-palette, etc... A-1, L'Assomption. (450)589-4903.

POMPE d'irrigation Rain Master #20-30; PLUSIEURS accouplements T4x4x3; FILTRE 2" pour goute à goutte; VIBROCULTEUR Vanderstat, 12'; LAME niveleuse 7'; CHARRUE à rigoles en acier; CHARRUE Kverneland 4 rangs, 14", hydraulique. (450)478-2339.

LÉVIS-BELLECHASSE

BALLES de paille rondes de canola, 15$ chacune; BATTEUSE M.F. 550, hydrostatique, 15,000$. Téléphone: (418)243-2401.

PAIRE DE PNEUS pour roues doubles 20 x 38; BALANCE toledo, 2,000 kilos. Tél.: (418)884-3429, (418)884-2107.

RÉSERVOIR à eau en plastique 725 gallons, peut aller sur pick-up; FIL électrique "triplex" grosseur 2.0. Téléphone le soir: (418)887-6806.

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

À VENDRE: BALLES RONDES ensilage 4x4, bonne qualité pour vaches laitières, 1ère et 2e coupe. (418)475-6791.

À VENDRE: faneur N.H. #162, 17'; VIBRO Bervac 3 points, 11'; PIQUETS de cèdre effilés; FOIN balles rondes enrobées 4x4 et petites balles. Téléphone: (418)428-3260, (418)428-3558.

BEAU FOIN de mil 1ère coupe, 100 balles rondes 4x4 enrobées en boudin, bon prix, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Lotbinière. (418)596-2130.

PRESSE à foin Hesston #4500: 400$; FAUCHEUSE N.Holland #479: 700$; PIQUETS de cèdre 61/2', 2" à 3"; 1,40$. Téléphone: (418)728-4158.

TAUREAU Charolais 3 ans, pur sang, papier bleu. (418)596-2075.

VACHES Holstein pur sang ou pourcentage, fraîches vêlées. Téléphone: (418) 888-4441.

MAURICIE

2 BOÎTES ensilage Dion 16', toit de compagnie; DISTRIBUTEUR d'ensilage AgriMetal #530, très bonne condition. (819)264-5664.

À VENDRE: 200 balles de foin 4x5, humides; AUSSI vaches laitières Holstein avec papier. Téléphone: (819)227-2498.

À VENDRE: FENDEUSE à bois hydraulique, 1,200$; BARILS 32 gallons pour sirop, 40$ chacun. Le tout en bon état. (418)325-4305.

COMPRESSEUR Surge 75+ avec récupérateur d'huile et tank pvc; 3 One-Touch; BALLES rondes humides, 2e et 3e coupe; DÉROULEUR de balles rondes, manuel; PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 4 rangs, très propre; "FAN" de plancher 48". Téléphone: (819)228-2117.

RECHERCHE "track" ronde Rovibec, environ 250'. (819)229-3413.

MAURICIE

FANEUR N.H. #163, 17 1/2', 3,000$; GÉNÉRATRICE Winco 20,000 watts, 1,500$. St-Maurice, tél.: (819)373-2146, cell.: (819)691-5851.

FOIN 1ère coupe, balles rondes, 4x5, (fait sans pluie), entreposé; PAILLE 4x5; MANGEOIRES plastique; TUYAU galvanisé 2" avec ajustement. (418)365-7913.

FOIN POUR CHEVAUX
3000 balles carrées de mil bio sans poussière, aussi balles rondes. Téléphone: (418)328-3891.

PRESSE M.F. #124, lance-balles; LAVEUSE pipeline DeLaval neuve, modèle 3000, trappe sanitaire; ÉPANDEUR M.F. 205 minots; TRACTEUR M.F. #2745. Téléphone: (418)365-5677.

VIBROCULTEUR Alloway 181/2' semi-porté 5,200$; CHARRUE John Deere 2800, 4 versoirs longs: 4,000$. Robert: jour: (819)692-7579 (soir): (819)295-5153.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

BOEUF Gelbvieh enregistré, papier bleu. Téléphone: (819) 438-1199.

CHERCHE TERRE À LOUER ou À VENDRE pour faire du foin, 40 acres et plus. Tél.: (819)281-4172, pagette: (613)274-4922.

MOULIN à scie ronde 48" "carriage" refait à neuf avec chariot pour bran de scie, peut scier jusqu'à 20', fonctionne avec tracteur P.T.O., fontionnel, transportable par camion, prix à discuter; REMORQUE pour la route, 2 sets de roues, capacité 10,000 livres, entièrement fermée, étanche, 14'x8'x7' de hauteur, 7,000$. Téléphone: (450)436-1781.

POMPE à fumier liquide "Maxi" Houle sur roues, amorçage hydraulique complet: 1,900$; ROTOCULTEUR Ortolan 185 cm utilisé 2 heures: 4,900$; HERSE à pacage à relevage hydraulique 24' sur roues: 4,000$. (514)944-5661.

TRACTEUR M.F. 255, cabine, 1975, pneus neufs 16.9x30, pelle avant, 3,000 heures, 2 sorties d'huile, 2x4 bon état; SILO à moulée Fort Métal 360 gravité, 5 tonnes 284 pi.cu.; RÉFRIGÉRATEUR extérieur 6'x8' bon état; SOUFFLEUSE à neige, (Roberge) 86" bon état; SERRE tubing aluminium 11/4" 13'x20' idéal pour semis; RÉSERVOIR à fuel sur support de métal 150 gallons; BOÎTE DE CAMION en bois 6'x8'x4'. (514)926-5116.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2 "RIMS" et pneus 14.9x46: 2,000$; 2 ROUES DOUBLES 14.9x46: 1,500$ pour New Holland; DOUBLEUR d'andain Gehl et "kit" pour devant de tracteur: 1,500$; Fordson Major: 2,500$. Ferme Jeanlica: (418)818-1877.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ Nectar Tahitian noni? Quelques onces de ce nectar pour veaux naissants stimulent incroyablement leur système immunitaire. 1-800-823-6962.
www.tni.com/1485009

ST-PRIME: ferme pour grandes cultures, 450 acres dont 325 acres cultivables, drainées, sol argile et loam argileux, 120 acres, boisé: feuillu, résineux, ancienne étable à lait 270'x38", remise à foin 40'x80", potentiel touristique. Téléphone: (418)256-3755, fax: (418)256-1034.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TAUREAUX: Angus Rouge (3), Noir (2), 18 mois , bonne conformation, prêts pour service, papier bleu. Photos sur demande, possibilité de livraison. Téléphone: (418)374-1027, soir: (418)374-2045.

TERRE à vendre ou à louer, 850 acres dont 500 en culture, 80% drainées, avec maison et enclos à boeufs conforme aux normes environnementales, garage et hangar de 120'x25' et 28'x70'. (418)374-2143.

TRACTEUR N.H. 8870, 3,000 heures; TRACTEUR N.H. TM115, 3,000 heures; BATTEUSE J.D. 6620, 4x4, table 14'; SÉCHOIR à grains, 3 ans, Airstream (grains et canola); FOURRAGÈRE 790 N.H., pick-up foin, nez à maïs; CHARGEUR industriel Trojan 4000. (418)374-2143.

SAINT-HYACINTHE

2 SILOS à grains Bernard, capacité 40 tonnes avec ventilateur et vis de déchargement. Tél.: (450) 782-2613 après 18h00.

8 BONNES VACHES Limousin, Shorthorn, Hereford avec veaux de mars, 925$ chacune. Granby: téléphone: (450)372-8664.

BOÎTES à ensilage Dion 18' en tôle, 4 batteurs avec voiture Horst 14 tonnes, pneus larges, décharge à droite. (450)357-6323.

ÉTABLE à louer 30x100, peut entrer 50 têtes attachées ou pour parc d'engraissement. Située à St-Guillaume, comté Yamaska. (819)396-3244, (819)471-0160.

FILEUR Kuhn #380 11 1/2': 2,350$; TRAILER "fifth wheel" plate-forme 7x23 avec rampe: 4,000$. Tél.: (450)539-0889, cell.: (450)531-6330.

FOIN de 2e et 3e coupe à vendre: balles rondes 4x4, 20% d'humidité, Montérérie. Info.: (450)794-2466.

HACHE-PAILLE et/ou moteur Honda 5 h.p., 125$; RÂTEAU-FANEUR Kuhn #GR525, 1,000$; FANEUR à foin Vicon #R5510, 2,000$; REMORQUE 4'x8', pneus 13", 700$; TONDEUSE à gazon Columbia, 13 h.p., 42", 800$. (450)293-4805.

PLANTEUR à maïs Cyclo 400, 4 rangs, prix: 800$. Téléphone: (450)791-2981.

RÉSERVOIR à lait "Zéro", 2,782 litres, moteur 5 forces (880$); BLOWER New Holland #27, (550$). Information: (450)794-2466.

SYSTÈME de moulange Sudenga, 10 h.p., #230, 550 volts, mélangeur horizontal 1 tonne métrique, 4 tonnes/ heure, accessoires compris. (450)793-2372.

TRACTEUR Case #1070 cabine, (1975), 4,215 heures, power shift, 2 sorties d'huile, 105 h.p., pneus 23,5x34, bonne condition, 6,000$. (450)785-2884.

TRACTEUR Case MX180, (1999), 2,740 heures, roues doubles 20,8x42, 2 PTO, pesées avant, 3 sorties d'huile, très propre. Particulier, (450)773-1741.

TRACTEUR Ford #8000, (1972), sans cabine, 2 sorties d'huile, 105 h.p., 6,250$; UNITÉ d'égreneuse à maïs New Idea #314: 450$. (450)785-2884.

TRACTEUR Inter #986 cabine, a.c., (1981), 6,200 heures, 105 h.p., 18.4x38, pneus radiaux 30% d'usure, roues doubles sur essieux 540/1,000 tours: 11,850$. Téléphone: (450)785-2884.

SAINT-HYACINTHE

TRACTEUR M.F. #6280 (2001), 1,115 heures; FORD #TW20 (1981), 2RM, 5,575 heures; FORD #TW10 (1982), 4RM, 9,000 heures; INTER #434 (1969), diesel, 1,600 heures; ARROSEUSE Vicon, rampe 40', 500 gallons; 2 VIBROCULTEURS 24', 1 Inter et 1 BerVac; 2 CHARRUES Overum 4 et 5 rangs; SARCLEUR Monosem 6 rangs, 2 réservoirs 80 gallons pour azote liquide; SEMOIR N.H. #FP480, 6 rangs, 1,260 acres semées. Téléphone: (450)796-4770, (450)278-6580.

TRACTEURS: WHITE Field Boss #270, 2x4, avec cabine, parfait état; FARMALL "C" avec pelle avant et charrue, bon état. (450)372-2215.

VIBRO 3 points, 11', 34 dents, Danmark: 400$; VIBRO Allied 3 points, 16' avec cylindre et rouleaux: 500$. Tél.: (450)785-2884.

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

ARROSEUSE 500 gallons Vicon, 45', tandem, contrôle électrique, centrifuge. (450)427-2077.

CHOPPER N.H. #38, 1,500$; MANGEOIRE 20', acier, 6 roues, 1,000$; ÉPANDEUR à fumier N.H. #518, 1,500$; RÂTELIER à foin 24', 500$. Excellente condition. (450)583-3415.

CONVOYEUR à balles (suspendu) 110' de long: 800$; VIDEUR de silo Patz 14 à 18': 150$. Téléphone: (450)377-3

MACHINES-OUTILLAGE

RAMASSEUR N.H. #1049
de balles de foin automatique, automoteur, en excellente condition. Téléphone: (450)779-9260 ou (450)779-0656.

RÉCOLTEUSE brocoli, convoyeur 45'; 2 WAGONS 12 tonnes haut dégagement; 2 PLATE-FORMES acier, largeur: 10,5', longueur 24'; COUPEUSE échalottes, pont stainless; AUTOBUS (1992) Dodge Ram, 20 passagers; MAISON MOBILE 12'x45', 2 pièces, vaste. Téléphone: (450)889-5350.

ROLLING ARROW 1, 28', centre 12' avec 2 annexes hydrauliques 8' avec peigne, un an d'usure. SPÉCIAL: 4,800$. Tél.: (450)756-0501, 1-800-756-0514.

ROTO-PRESS
ENSACHEUSE pour boudin d'ensilage de marque Roto-Press, 10' diamètre avec rouleuse à grains pour ensacher maïs humide. Téléphone: (418)779-2116.

ROUES DOUBLES, grandeur 18,4/15-30. Prix: 1,100$. St-François-du-Lac. Tél.: (450)568-3881, (450)517-8853.

ROULANT DE FERME: TRACTEUR Ford N.H. #8160, 760 heures; PRESSE à foin N.H. #311 avec lance-balles; BLOWER 62B N.H.; 6 ROUES (3) avec ridelles de compagnie, pneus 11L-15; TRACTEUR Same #120, 4RM, 120 h.p.; TRACTEUR Same #95, 4RM, 110 h.p.; CASE #1210, 2RM, 70 h.p.; CHARRUE Overum, 4 versoirs, déclencheur, semi-portée; MONTE-BALLES 50' sur roues; HERSES rotatives (2), 13.5', etc. (418)329-3080.

SARCLEUR à maïs Brillion 12 rangs, extension; SARCLEUR lourd Hiniker #5000, 8 rangs. Téléphone: (450)792-6284, (450)223-0762.

SARCLEUR Kongskilde, 8 rangs, repliable; NETTOYEUR à grains Kongskilde, modèle DPC40, moteur électrique 550 ou 220 disponible. (819)227-3178, (819)697-5546.

SCIERIE MOBILE GILBERT INC
CENTRE D'ÉQUIPEMENT FORESTIER
Scieries 13-20-25 HP à partir de 4,695$, base soudée prête à scier. Déligneuse 13 HP Honda, 5,295$. Tracteurs, chargeurs, treuils forestiers, fendeuses et produits Nova-Jack.
ABITIBI: (819)768-2804
ESTRIE: (450)263-6403
GASPÉ: (418)385-4990
LAURENTIDES: (450)562-0678
QUÉBEC: (418)871-2248
RIVIÈRE-DU-LOUP: (418)492-3632
SAG.-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280
AMQUI: (418)713-5212
2485, boul. Hamel, suite 170
Québec, G1P 2H9
www.championsawmill.com

SCIERIES MOBILES 3,495$
Lumber Mate 2000 & Lumber Lite 24, Norwood Industries: fabriquant de débusqueuses, déligneuses, équipement forestier, accessoires VTT. www.norwoodindustries.com Renseignements GRATUITS, téléphone: 1-800-408-9995, poste 184.

SCIERIES mobiles Hudson à partir: 3,200$, base soudée, prêtes à scier; FENDEUSE bois de chauffage à partir: 2,850$; "SKIDDING WINCH" 2,490$. (450)451-8818.

RUBANS-SCIES POUR MOULINS PORTATIFS
MONTFORT INTERNATIONAL
Vanier Qc
1-800-463-6668

SÉCHOIR à maïs continu #190 Farmfan, 4 ans d'usure; "TESTER" d'humidité Labtronics. Téléphone: (514)927-6179.

SÉCHOIRS à grains, neufs ou usagés, "batcheux" GT780, très propres; SÉCHOIRS Farmfan neufs, sur prix 2004. Tél.: (450)478-0957, 1-888-891-0957.

SEMEUSE J.D. #450, coffre à mil, roues plombeuses, semé 200 acres, comme neuve, 9,800$ ferme; CULTIVATEUR Inter avec dents J.D. 30', 12,000$; TRACTEUR Versatile #895 roues doubles, 28,000$ ferme; CHARRUE Grégoire Besson 6 raies, 18,000$. Téléphone: (450)258-3871, (514)592-1988.

SEMOIR 4 rangs Stanhay; 2 TRACTEURS J.D. #510; SYSTÈME d'irrigation; LAVEUSE à légumes; DÉBUSQUEUSE; ROTOCULTEUR Kuhn; ÉPANDEUR d'engrais. Téléphone: (514)845-3211.

SOUFFLEUR à ensilage N.H. #28. Information: (450)549-2371, le soir.

TANK à lisier usagé Wic 2,700 gallons avec rampe, très propre. Téléphone: (418)243-3450.

TANKS USAGÉS: HOULE #EL48, 4,000 gallons; rampe 6 sorties; HOULE #EL84, 4,450 gallons, pneus 28L26; ROVIBEC, 2,500 gallons, très propre; SARRAZIN, 3,200 gallons, pneus 23x26, rampe Houle; WIC, 2,800 gallons. Plusieurs pompes à purin de porc. E.M.S.N 2000 (Louis), téléphone: (418)475-6094, 1(866)860-6094.

TRACTEUR Agco-Allis 5650, 4 RM, 47 h.p., P.T.O., 1,500 heures, propre, pneus radiaux, supér traction, transmission 16x8, 23,000$. Tél.: (418)872-5922, (418)225-8086.

TRACTEUR Case #1394, (1985), cabine, 65 h.p., 4x4, pneus bons à 90%, très propre, "clutch" neuve. (418)796-2011.

TRACTEUR Case #1490, 4RM, 3,425 heures, prix: 12,000$; TRACTEUR White #700, 2RM, cabine et loader, 3,572 heures, prix: 12,000$. Téléphone: (450)601-3910.

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR Case #2290, 120 forces, pneus neufs, excellent état, prêt à travailler, 16,500$. (418)887-6336.

TRACTEUR Case IH #585, 4x4, cabine, a/c, 3,300 heures, pelle 22x55, souffleur à neige avant Pronovost #P800, en lot ou séparément; PAIRE roues doubles 16,9x30; FENDEUSE à bois pour tracteur 12" à 28"; POMPE à eau 1,5", moteur gaz 3 h.p. (819)758-3487.

TRACTEUR Case IH #MX110, (1997), 4x4, cabine, roues doubles 18,4x38, 3,900 heures, 3 SCV, 49,500$. Téléphone: (418)728-2919, soir: (418)728-4320.

TRACTEUR Case Inter (1980), 2+2, modèle #3588, rpm 1000 tours, pneus 18,4x38, 4,900 heures. Infos après 18h00, tél.: (450)898-3028.

TRACTEUR Case Inter, #7140, (1993), avec roues doubles. Téléphone: (514)809-7458.

TRACTEUR Case Inter #9280, 5,800 heures, power shift, 4 sorties d'huile, 3 points, pneus 20,8x42, peut être vendu avec système de nivellement au lazer. (819)396-2007, (819)470-0757.

TRACTEUR Case Inter CX100, (1999), avec pelle, cabine, 45,000$; ÉVACUAIR Houle, prix à discuter. (514)239-7520.

TRACTEUR Case Inter Maxum 5250 avec pelle, moteur et transmission, neufs avec facture. Tél.: (450)564-2295, cell.: (819)293-9218.

TRACTEUR Farmall Cub avec sarcleur (buddingh weeder), 3,200$; PLANTEUR Mechanical 2 réservoirs et roues à pneus, 2,500$; HACHE-PAILLE Wic sur remorque 9'x16' PDF 2,200$; RÉFRIGÉRATEUR air contrôlé 12'x7'x8', 3,200$; KIOSQUE sur roues 8'x24', 1,100$; SYSTÈME d'irrigation: 9 fusils rotatifs "Big Gun #100", pompe Berkeley, pompe Marlow, 106 tuyaux d'aluminium 30'x4", Miller + valves, "T", coudes et bouchons, etc., 14,000$. Autres équipements. (613)673-5279.

TRACTEUR Ford #8210, 4x4, (1991), 2,800 heures; FANEUR 20', traîné, relevage hydraulique, très propre. Téléphone: (418)829-2641, cell.: (418)561-3499.

TRACTEUR I.H. Farmall Cub avec sarcleur, **en bonne condition, rénové. Téléphone: (450)763-5529.**

TRACTEUR International #624, diesel, cabine, pelle avant, très propre. 7,500$. (819)358-5269, appelez le soir.

TRACTEUR J.D. #2350, pelle à neige avant, souffleur Roberge 87", cabine isolée, chauffrette, essuie-glace, tout équipé, très propre. Téléphone: (819)379-1423.

TRACTEUR J.D. #3155, cabine, air climatisé, 4RM, 4,000 heures, excellent état; SEMOIR à céréales J.D. #515, 26 disques, sur 3 points. (450)792-6284, (450)223-0762.

TRACTEUR J.D. #6200, (1996), 3,400 heures, loader, moteur turbo 75 forces, renverse hydraulique, 4 pneus neufs. Excellente condition, 46,000$. (819)339-4480.

TRACTEUR J.D. #710, loader, gratte arrière, 4 cylindres diesel, moteur 50 forces, 5,600$. (514)636-1093.

TRACTEUR J.D. série 60, (1952), modèle très rare, reconstruit à neuf. À voir! Acheteurs sérieux seulement. (450)742-9111 (répondeur).

TRACTEUR Massey Ferguson #2300, (2003), hydrostatique, 100 heures, 4x4, loader, soufflleuse, automatique, comme neuf, 15,300$. (450)530-7479.

TRACTEUR M.F. #8240, (2003), 800 heures, 4RM, "full power shift", pneus 20x42 avec pelle loader ALO #980, 95,000$. (819)821-1559.

TRACTEUR N.H. TM120, (2004), 4x4, 280 heures, cabine, "full powershift", a/c, 4 sorties d'huile, pesées, roues arrière, ailes avant, + garantie, bon prix. Acheteur sérieux seulement. (418)497-3550.

TRACTEUR N.H. #TS110 (2001), 4RM, cabine, a/c, 825 heures, pneus (radiaux), très propre. Téléphone: (450)568-2072.

TRACTEURS ANTIQUES: Farmall #300, (1955), avec T.A., idéal pour tir de tracteur ancien; J.D. AR, (1952), original, fonctionnel, beaux projets de restauration. Soir: (819)396-3120.

TRACTEURS Ford: #6600, 2 roues, pas cabine, #7000, 2 roues, pas cabine; PRESSE N.H., #570, lance-balles #72; FAUCHEUSE N.H. #411, attache Swivel Hitch; RÂTEAU Kuhn rotatif 12'; FANEUR N.H. #162; DÉBROUSSAILLEUSE Bush Hog SM60, travaille 12' à côté du centre du tracteur; CHARRUE Kverneland, 5 versoirs, BB-115; GRAIN CART Ficklin, CA 14000, 16 tonnes; RÂTEAU à roches SWD-14, repliable Hi-Line; FOURCHE à roches S-Houle, 8' avec attache au choix; 2 HERSES à disques White 40 et 32 disques; 2 SEMOIRS Case Inter 20 disques aux 6", boîte à mil et 21 disques aux 7", boîte à mil; SOUFFLEUR ensilage Case Inter #600; SOUFFLEUR ensilage Dion #1460, démonstrateur; SET roues doubles 18,9,38 à "Bander T-Rail"; SET roues doubles 14,9,24 "T-Rail"; PLANTEUR Case Inter #900, 6 rangs, tout équipé. (418)596-2574.

TRACTEUR White #100, (1988), 4x4, 4,700 heures, moteur Cummins 5.9L turbo, 120 h.p., pneus radiaux neufs, arrière: 20,8x38 (roues doubles T-Rail), avant: 16,9x28, 20,000$; Zetor #12045, (1983), 4x4, 105 h.p. avec chargeur, 4,500 heures, 10,000$; PRESSE foin N.H. #320, avec lance-balles, 1,500$. (418)596-2862.

TRACTEURS Valmet #8150, 4x4, (2000), Deutz #7120, 2RM; SEMOIR à grains Great Plains, 24'; OFFSET 14' Miller; GRAIN CAR J.D. #500; CHOPPER 6 rangs; CHARRUE 5 versoirs Case; CHISEL Case #5500; VIS à grains, 10"x61'; TABLE à canola. (418)387-6660.

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEURS
FORD 8100, 4x4, cabine, 16,000$; M.F. 399, 4x4, 18,000$; J.D. 950, 4x4 9,000$; INTER Hydro 100, 8,000$; CUB sarcleur, 2,500$.

BATTEUSES
J.D. 4400 D., avec table + garantie, 8,500$; J.D. 6620 D. avec table + garantie, 18,,500$; J.D. 7700 D. avec table + garantie, 12,000$; J.D. 9600 D. roues doubles, 2,160 heures 1994 avec table 920 + garantie, 80,000$.

SPÉCIAL SOUS-SOLEUSES
5, 7, 9 pattes de 2,500$ à 4,500$.

BOÎTES À LÉGUMES
2 BOÎTES avec dompeur de côté, une 7,5'x8', 2,750$, l'autre 8'x7', 2,750$.

BOÎTES À GRAINS
350, 430 minots et Grain Car J.D. 400-500 minots.

PLANTEURS À MAÏS
J.D. Max Emerge 2, 6 rangs, 14,000$ vérifié + garantie; J.D. 7000, 8 rangs 10,000$ vérifié + garantie; J.D. 7000, 6 rangs, 8,500$ vérifié + garantie.

SEMOIRS À GRAINS
J.D. 515, 25 disques, 3 points, 4,300$; J.D. 8300, combiné, 18 disques, 4,000$; J.D. 8350, 23 disques (grains et engrais) 5,500$; Great Plain #15, 22 disques (mil), 12,500$.

SKID STEER LOADERS
J.D. 250 comme neuf: 19,500$.

LIFTS
A.C. propane 5,000 lb, 2,500$; Hyster, 8,000 lb, 5,800$; FOURCHES de lift, 300$; ÉCHELLE de lift, 750$.

ROUES DOUBLES
18x34, 18x38, 15x38, etc.

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705, Joseph-Arthur
Joliette (Québec) J6E 8T4
(450)756-0501, 1-800-756-0514
02/06

TRACTEURS: JCB #185-65, (1997), 4 pneus neufs, avec équipement à neige, mécanique A-1, P.S.D.; VALMET #8550, (1996), bi-directionnel, équipement à neige, souffleur #1040 et réversible 11', mécanique A-1, P.S.D.; CASE #5220, (1993), 85 h.p. avec chargeur, mécanique A-1, P.S.D. (450)264-2523.

TRACTEURS N.H. TS100A ou TS115A, modèles Deluxe, 4x4, cabine air, 40 km, renverse, 200 heures, tout équipés. (819)479-8029.

TRACTEUR Valtra A-95, vert, 4x4, (2005), 30 heures, 92 forces P.T.O., pneus Michelin 18,4x34, 14,9x24; 1,000 BALLES, 2e coupe. Téléphone: (819)395-2896.

TRACTEUR White 2-62, 4RM, 1980, 6,100 heures, cabine Laurin, chargeur KMW, pneus neufs 16.9x30, rampantes, super rampantes, 16,500$. Répondeur: (450)836-2011

TRACTEUR White #2-70 (1981), 3,835 heures. Téléphone de soir: (514)584-3846.

VIBRO 14' à vendre, lames niveleuses, dents et roulettes doubles. Prix: 1,500$. Tél.: (819)549-2012.

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR White #6810, 4RM, cabine, 115 h.p., 2,150 heures, pneus radiaux, pesées avant, transmission 32x32 avec renverse, 42,000$. (450)346-2047, (450)358-0810.

TRAILER dompeur de côté pour ensilage, longueur 14', marque Kuelker's, pneus 1100x20, très bon état. Téléphone: (418)337-6910.

VIS À GRAINS Westfield 8x51 usagée, 10x61 MK, 10x71 MK, prix réduit, en inventaire. (450)478-0957, 1-888-891-0957.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE:
www.yvonroussin.com
Appelez-nous car nous avons toujours un beau choix de machineries et tracteurs en inventaire. Vente, achat, location. Machineries agricoles Yvon roussin inc. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Téléphone: (418)728-2092 ou (418)728-4666.

VOITURE ensilage Badger BN950, 16', toit, wagon Dion 12 tonnes, pneus 1000-20, 9,200$ négociable; VOITURE ensilage Dion 16', wagon 6 roues, pneus 11-L-15, 3,600$ négociable (déchargement gauche), excellente condition, toujours remisées à l'intérieur. (450)293-2536, (450)522-5863.

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault
G0A 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus
Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles
Service routier
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4979
S/F.: 1-800-531-6703

MAISONS

ACHÈTERAIS maison mobile pour être déménagée, récente ou non, couverture bardeaux ou tôle, mur extérieur en vinyle ou tôle. Téléphone: (819)357-0562.

MAISON de campagne à vendre, 1/2 hectare, 5 chambres à coucher, située sur route 161, Ham-Nord, 69,500$. Après 18h: (819)344-5146.

OFFRE D'EMPLOI

BESOIN URGENT!
ST-ALBERT: ferme laitière bien mécanisée, ventilation naturelle, RECHERCHE employé à temps plein, salaire selon expérience. Téléphone: (819)353-1722.

FERME LAITIÈRE Victoriaville cherche un employé permanent fiable avec expérience, maison disponible, salaire avantageux selon l'expérience, contactez Jean-Claude. Téléphone: (819)357-0049.

OFFRE D'EMPLOI

MONTÉRÉGIE: recherche employé pour travail sur ferme laitière, salaire selon l'expérience, de juin à novembre. Simon: (514)444-2736.

OPÉRATEUR DE FAUCHEUSE
Cherche opérateur de tracteur pour faucher les bords d'autoroute doit être libre de juin à août et ne pas craindre de faucher les viaducs. St-Bruno: (450)441-4911.

RECHERCHE couple pour entretenir une mini-ferme d'animaux, de loisirs, avec expérience, poste ouvert immédiatement. Logement fourni sur le lieu. Domaine privé à Val-David. (514)322-0062, C.V. par fax: (514)322-0063. lavinio@catmatic.com

RECHERCHE employé pour travail sur ferme laitière, temps plein. Acton Vale: (450)546-0216.

ON DEMANDE

ACHAT tracteurs en marche ou défectueux. PIÈCES DE TRACTEUR RÉGENT BÉRUBÉ. Vendons pièces neuves et usagées. (450)372-9527, sans frais: 1-866-372-9527.

ACHÈTE bicyclettes anciennes années 1850 à 1970, moteur Whizzer, roues bois, pneus ballons, pièces et accessoires, Mustang 1960. Maxime: (514)847-7777.

ACHÈTERAIS enrobeuse usagée en bonne condition. J'ai besoin de presser environ 700 balles par année. Téléphone: (819)221-3636.

ACHÈTERAIS tracteur Ford jubilé (1953). Téléphone: (819)397-2972.

ACHÈTERAIS tracteur Renaud 651-4, série S, année 1983-1985, sans cabine ni pelle, transmission 12x12, bonne condition. Téléphone: (418)356-2533.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.
eq.st-pierre@rocler.qc.ca

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501.

COUPE DE BOIS
ACHÈTERAIS coupe de bois sélective ou à blanc, travail de qualité, références disponibles. Sylvio Morin: (450)295-2027.

ON DEMANDE

COUPE FORESTIÈRE
ACHÈTERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, contactez Tommy Boyer: (450)454-2796.

GARAGE D & C MESSIER INC.
Pièces neuves et usagées pour tracteurs et batteuses.
TRACTEURS: A.Chalmers, Case, D.Brown, Inter, Farmall, Maxxum, Magnum, J.Deere, Ford, M.Ferguson, Deutz, Oliver-White, Universel, Fiat, Versatile, Landini, Kubota, Same, Zetor...; BATTEUSES: Inter, J.Deere, N.Holland, A.Chalmers, White, Case, Massey...; FOURRAGÈRES: Inter, Ford...; ANDAINEUSES: Hesston, Inter...; CHARRUES: Inter, J.Deere. Nous achetons tracteurs de toutes sortes, brûlés, accidentés, etc... (450)248-4119, sans frais: 1-877-448-4119
danielmessier@lincsat.com

PIÈCES USAGÉES en main pour
A) TRACTEURS: Bélarus: 400, 420, 500, 520, 800, 820, 825, 5150, 425; OLIVER-WHITE: 1265, 1365; ALLIS: 5050
B) MACHINE À FOIN: Deutz-Fahr: KH4HS, KS150, KS200, KS229, SM45, SM55, SM60, SM70, GP230; VICON: RC300, RC330, KM281, KM321; RUSSE: KRN2.1 KRN2.4, HESSTON: PT10, 1050, 1060, 1340; PZ275, 320, 360, INTER: 430 + lance-balles.
C) 3 MOTEURS COMPLETS RUSSE: 65 BHP (425), 70 BHP (5150), 87BHP (825).
ACHETONS pour être démontés pour les pièces: tracteurs et machinerie à foin dans les marques suivantes: Allis, Allis-Chalmers, Agco-Allis, Bélarus, Oliver, White, Vicon, Deutz-Allis, Deutz-Fahr, PZ.
Garage Alfred Charest Inc.
Laurierville (voisin de Plessisville): (819)365-4844, fax: (819)365-4877, sans frais: 1-800-567-7582.
gaci@sympatico.ca

RECHERCHE: convoyeur pour récolter choux 50 ou 60'. Téléphone: (514)829-4945.

WORTHINGTON AG PARTS
PIÈCES NEUVES, usagées et reconditionnées de qualité. Bonne valeur garantie! Nous achetons tracteurs de récupération et moissonneuses-batteuses. 1-800-244-7662.

PLANTS

BLEUETIÈRES DES FORGES, 12 sortes de bleuets géants, cultivés en pot de 1 à 15 gallons, bleuets prêts à cueillir dans votre jardin cette année. Trois-Rivières: (819)693-9990.

EMBELLISSEZ VOTRE FERME: cèdres à haie et épinettes bleues du Colorado. Tél.: (819)535-1308.

ÉPINETTES bleues du Colorado 5' à 8', lot de (200); SAPINS Beaumier en pots 6' à 8'. Idéal pour coupe-vent, lot de (1,000). Téléphone: (450)742-0495.

POUSSINS-POULETTES

Au goût d'autrefois, ferme couvoir, élevage d'oies et canards au naturel. Oies (Blanche, Africaine, Toulouse) et canetons (Mulard, Pekins) à partir de 1 jour et +. Bon prix sur quantité. Réservez-tôt. Achat et vente d'incubateurs. (418)829-9888.

CARFIO (LES ÉLEVAGES) couvoir
À UN JOUR: faisan Ringneck; perdrix Chukr; pintade française, colin, dindon sauvage, oie blanche, oie Africaine, oie de Toulouse, oie de Toulouse Dewlap; canard de Barbarie, canard de Pékin; canard Mulard; poussin. Pour informations: 1113 boul. Salaberry, Mercier, J6R 2L1, sans frais: 1-877-441-0368, tél.: (450)691-0368
courriel: carfio@videotron.ca

CENTRE AVICOLE BÉLANGER INC.
POUSSINS pour la ponte et la chair, 1 jour et 3 semaines, DINDONNEAUX 1 jour et 4 semaines, CAILLES, POULETTES prêtes à pondre (rouges, noires et blanches). Nous avons un réseau de 150 agents au Québec et Nouveau-Brunswick. Pour informations: Centre Avicole Bélanger, 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0. (418)354-2557, fax: (418)354-7709. Site web:www.avicolebelanger.qc.ca

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932. simetin@couvoir.com, site Web: couvoir.com

RELÈVE

CHERCHE ferme laitière pour prendre relève région St-Hyacinthe. Patrick. (450)774-2518.

JEUNE FAMILLE possédant troupeau RECHERCHE ferme (200 arpents) à vendre, louer, transfert ou association. Nous avons de l'expérience dans le laitier, boeuf, porc. Steve ou Marie-Eve: (418)862-6638.

SERVICES

GILLES ROBILLARD
PEINTRE, COUVERTURE. Licence No: 2310-7360-39. Lanaudière: 1-800-265-7749.

SILOS

2 SILOS à vendre, 1 silo séchoir plus 1 silo entrepôt, capacité chacun 225 tonnes, de marque GSI. (450)278-1594.

2 SILOS de 9'x26' de haut en galvanisé avec vanne guillotine dans le bas avec une échelle. Pour renseignements: 1-877-566-5103.

SILO à grains Westfield, diamètre: 21' par 6 sections 45°, plancher perforé, longue vis de déchargement, fan avec moteur. (819)268-2339.

SILO en douves 16'x70' avec débouleur Patz; CONVOYEUR Patz 16'x15'. Le tout en excellente condition. Téléphone: (819)264-5664.

SERVICES

COFFRAGES MB
• Fondations de tout genre
Tél.: (819) 398-6365
R.B.Q. #30930036-82

MCI
INGÉNIERIE - CONSTRUCTION
Les consultants Mario Cossette inc.
STRUCTURES D'ENTREPOSAGE DES FUMIERS
SANS FRAIS 1-800-852-7971
www.cossette.qc.ca

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.
SPÉCIALITÉS
• Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur Voco
• Vissage de toiture
• Ouvrage garanti
30 ans d'expérience
Tél.: (450) 756-6305

Fondations Provinciales inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix



• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE
N.B. Nous allons partout au Québec
MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

SILOS



- Silos hermétiques
- Silos en douves de béton neufs et usagés
- Vous pouvez convertir votre silo **HARVESTORE** en silo **CONVENTIONNEL** qui se vide par le haut
- Achat, vente
- Extension
- Déménagement
- Videurs neufs et usagés en stock
- Entretien silos, videurs

NOUVEAU SILO-FOSSE PRÉFABRIQUÉ
MÉLANGEURS RTM
Pour tous vos besoins
SELON VOS NUTRIMENTS
4250, rue Vachon
Drummondville J2B 6V4
(819) 474-6989



CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

BEAUCE. Fermes porcines. St-Jules, Kinnear's Mills, près de Ste-Claire, près de St-Elzéar, St-Bernard, St-Victor, Frampton, St-Anselme, Ste-Marie, St-Benoit, Ste-Hénédine. Gérant, resp. ou aides dans une maternité ou engraissement. Poss. logement. Permanent, saisonnier, fins de semaine. **Fermes laitières, bovines.** St-Romain, St-Odilon, Ste-Hénédine, Frampton, Ste-Marie, St-Bernard, St-Benoit, St-Odilon, Lac Drolet. Soin, utilisation de la machinerie agricole, travaux aux champs. Poss. logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. Tél: (418) 228-5588

CENTRE-DU-QUÉBEC. Fermes laitières. Aston Jonction, Princeville, Ste-Perpétue, Ste-Sophie d'Halifax. Ouvriers agricoles. Permanent, temps plein. **Fermes porcines.** Aston Jonction, Maddington Falls, Ste-Eulalie, Ste-Séraphine. Ouvriers agricoles. Permanent, temps plein. Tél: (819) 293-5838

CÔTE-DU-SUD. Fermes laitières. Kamouraska, Montmagny, Rivière-du-Loup, St-Alexandre, St-Denis, St François, Ste-Hélène et St-Pacôme. Traite, alimentation, nettoyage. **Ferme bovine.** St Alexandre. **Fermes porcines.** St Pascal et St-François. Temps plein et saisonnier. Tél: (418) 856-3044 ou 1 800 463-8001

LÉVIS-BELLECHASSE. Fermes laitières. Honfleur, St-Michel, St-Vallier, St-Henri, St-Jean-Chrysostome, St-Isidore. Vachers pour la traite, l'alimentation. **Fermes porcines.** Pintendre, St-Michel, St-Vallier, St Henri. **Ferme avicole.** St-Gervais. **Ferme de veaux de lait** (alimentation, nettoyage). St-Lambert. **Regroupement de producteurs** Plaine de Bellechasse (St-Michel, St-Vallier). Mobile, autonome. **Production de tomates en serre.** St-Nicolas. Ouvriers. **Production de fleurs en serre.** Lévis, St-Nicolas. Ouvriers. **Productions maraîchères.** St-Michel, St-Nicolas. Tél: (418) 872-0770

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC. Fermes laitières. Ste Agathe, Ste Sophie, Plessisville, Parisville. Vachers pour la traite, l'alimentation. **Fermes porcines** (gestion, alimentation, manipulation des porcelets). St Patrice, Lyster. **Production avicole** (canard). Dosquet. Ouvriers. **Aide-tailleur** des sabots de vaches. Thetford-Mines. **Production bovine** et mécanique. St Flavien. Ouvrier. **Production apicole et acéricole.** St Sylvestre. Ouvrier. Tél: (418) 872-0770

RIVE-NORD. Ferme laitière (vacher pour la traite, l'alimentation). Baie St-Paul. **Ferme porcine** (gestion, alimentation, manipulation des porcelets). Les Eboulements. **Ferme avicole.** Valcartier. **Productions maraîchères.** Ange-Gardien, St-Laurent I.O., St-Jean, I.O. Ouvriers. **Production d'endives.** St-Laurent, I.O. Ouvriers. Tél: (418) 872-0770

MAURICIE. Ferme porcine. St-Léon. Régie du troupeau. Permanent à temps plein. **Ferme laitière.** Vacher. Travaux aux champs, régie du troupeau. **Travaux aux champs.** Ste-Marthe, St-Tite. Conduite tracteur avec outils aratoires. Saisonnier à temps plein. **Ferme porcine.** St-Tite. Régie du troupeau. Permanent à temps plein. **Ferme maraîchère.** St-Étienne-des-Grès. Permanent à temps partiel. Tél: (819) 378-3784

ST-HYACINTHE. Fermes porcines (maternité et/ou engraissement). Sainte-Rosalie, Saint-Simon, Saint-Robert et Granby. **Fermes laitières.** Saint-Hugues, Saint-Valérien (étudiant), Sainte-Cécile-de-Milton, Sainte-Madeleine, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Alexandre, Henryville et Saint-Armand. **Fermes avicoles.** La Présentation (temps partiel) et Saint-Césaire. **Ferme apicole.** Région Sorel-Tracy. Tél: (450) 774-9154 poste 208

ST-JEAN-VALLEYFIELD. Fermes laitières, Montérégie Ouest. Ouvriers agricoles et vachers. Poss. de logement. Permanent. Tél: (450) 454-3996 ou 1 (888) 454-3998

SAGUENAY-LAC ST-JEAN. Fermes laitières. Alma, Roberval, St-Félicien, Saguenay, Normandin. Traite, alimentation et travaux aux champs. Tél: (418) 542-5666 ou 1-800-463-9176

Connaissez-vous le site des centres d'emploi agricole ? : www.emploiagricole.com

SILOS

NDE **Mélangeur vertical RTM**

Le plus vendu au Québec!

Spécifications en français
www.ndeco.com

- Balles rondes, rectangulaires
- Modèles neufs et usagés

Vente - Service conseil
Renaud Lachance
Tél./Fax : (418) 459-6329
1-888-336-3127

Silo Expert inc.

- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement, Rehaussement
- Réparation Générale

Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

AGRI-SILO INC.

Pour être bien informé !!!

- Construction silo neuf et usagé.
- Rehaussement, déménagement.
- Réparation intérieur & extérieur.

Harold Pulfer
111, 8e rang St-Germain de Grantham
Tél.: (819) 395-2154

---

les fondations **andré lemaire**

- FOSSE À PURIN
- PLATE-FORME À FUMIER
- SILO-FOSSE



PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0G 1V0
Cellulaire
(514) 386-3079
LICENCE RBQ: 1812-9627-32
(450) **564-2030**

À VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS

Prix disponible pour 2005

"La fiabilité a un nom"

CONSTRUCTION B.R.N. inc.
516, 7e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)
Fosse à purin • plate-forme à fumier • mur isolé en béton • silos horizontales
Service d'excavation complet

Selon vos plans d'ingénieur

Partout au Québec
TÉL.: (450) 773-0064
(450) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (450) 773-9743



NOUVEAU
Financement disponible
Maintenant le seul dépositaire Harvestore autorisé au Québec

Structures neuves & usagées remises à neuf
- Videur alliance
- Système d'échange de videur
- Fosse à fumier Slurrystore
- Pièce d'origine

SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.

Distributeurs
Val Métal, Houle
Silo Supérieur
P.F.B., Suevia, I.E.L.

SILOS à grains, neufs; SILOS coniques, silos à grains usagés à vendre. Téléphone (450)478-0957, 1-888-891-0957.

SILOS D'ACIER Martin et Silver Cheer seconds. Vente et réparation. Tél.: (514) 246-4678.

TERRES À LOUER

ST-GILLES: terre de 160 arpents à louer saison 2005. Téléphone: (418)888-3633.

TERRES À LOUER DEMANDÉES

TERRE À LOUER 40 arpents drainés, St-Chrysostome. Téléphone (450)826-0341.

TERRES DEMANDÉES

1A- A ABSOLUMENT BESOIN, URGENT! fermes, fermettes, domaines, campings, vergers, commerces...

1B- Clientèle montréalaise, européenne, asiatique. Y.A. MORIN, Groupe Sutton-Action Brossard, (450)462-4414, 1-888-670-5490
e-mail: yvon_a.morin@sympatico.ca

35 ANS EN AGRICULTURE
AGRONOME de formation, je peux vraiment vous aider à obtenir le maximum pour votre propriété. Plus d'info: Jacques Morin, Sutton Actif courtier: (450)446-8600.

ATTENTION! Recherche: fermes, terres de tous genres, boisés, domaines. Clientèle privilégiée, montréalaise, québécoise, étrangère... Demandez:
JEAN-GUY MONETTE
SUTTON-ACTION COURTIER. Tél.: (514)990-6445.

AVIS, pour les producteurs désirant vendre leur exploitation agricole en bloc avec roulant, animaux, quota et avoir la tranquilité d'esprit, contactez-nous: André et Marie-Josée Alarie, téléphone: (819)371-8527 ou (819)691-6180. Nous sommes propriétaires terriens et acheteurs d'entreprises agricoles privément.

SPÉCIALISTE dans la vente de fermes, clients sérieux, estimation sans frais. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER, SERGE FONTAINE, a.a. Téléphone: sans frais: 1-866-771-4799.

Vous voulez vendre votre ferme? Plus de 30 années d'expérience. Immeubles Tifo courtier, Alain Chassé, Gérard Chassé, agents, téléphone: (450)796-2557.

TERRES À VENDRE

550 ARPENTS dont 450 boisés (30 à 40 ans), 85 en culture. Superbe domaine panoramique, LANAUDIÈRE, maison centenaire, ruisseaux. Plus d'info.: Jacques Morin, Sutton Actif: (450)446-8600.

À STE-FOY: ferme non-exploitée 112,8 arpents, zoné agricole, possibilité d'acheter moins grand, site, mode de vie et placement exceptionnels, 395,000$. JEAN GUILBAULT, agent immobilié affilié, La Capitale Signature: (418)877-9685.

À STE-SÉRAPHINE: maternité, capacité 425 truies, excellents bâtiments. Terre 73 arpents, culture, boisé, maison, aménagement paysagé.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, domaine 10.5 arpents, étang, cultures fruitières, chocolaterie, repas champêtres, réception... boutique, maison. Opportunité d'expansion.
ST-FORTUNAT, fermette 30 acres, 15 cultivables, maison 1990, garage/atelier, studio. Vue panoramique. 169,000$.
STE-CLOTILDE-DE-CHÂTEAUGUAY: 169 arpents, 100 boisés, prairie, friche, garage-atelier, avec ou sans maison.
POUR VENDRE OU ACHETER, demandez JEAN-GUY MONETTE, (514)990-6445, SUTTON-ACTION COURTIER.

CHARLEVOIX: ferme privée et/ ou commerciale, 80 hectares, comprenant 52 hectares de plantation, bleuetière et restaurant typique. Vue spectaculaire sur montagnes. Beaucoup possibilités. 150,000$. Téléphone: (514)234-0493.

DRUMMONDVILLE ferme ÉQUESTRE: 72 acres cultivables, 28 stalles, possibilité de 36 avec aréna intérieur et 2 logements. La Capital Drummondville inc. Line Decelles agent affilié: (819)473-1804.

EST DE L'ONTARIO
Ferme laitière sans animaux ni quota, étable récente, moderne, mélangeur ration totale, maison neuve (2 ans), silo-fosse, très bonne terre drainée, bien située dans la région francophone, 350,000$. RITA RAVARY, Exit Premier Realty: (613)632-6632
e-mail: ritar@ritaravary.com

FERME 160 acres drainées, bâtiments, machinerie, très belle vue, eau à profusion, possibilité permis construction porcherie, 25 minutes Thetford-Mines. (418)443-2618.

FERME à WOBURN (Estrie), prairie 85 acres, (possibilité ajout 85 acres boisées), bâtiments et maison en bon état, fosse et fournaise neuves: 229,000$. GUY LALONDE, agent immobilier Sutton-Estrie: Téléphone: (819)620-3711.
www.guylalonde.com

FERMETTE 50 ACRES semi-boisées, maison 5 pièces, bâtiments de ferme équipés pour élevage de moutons. 15 minutes de Sherbrooke, prix demandé: 250,0000. Téléphone: (819)878-3545, pagette: (819)573-7569.

LA PRÉSENTATION, secteur St-Hyacinthe: terre agricole de 221 arpents.
CONTRECOEUR: centre équestre de 34 boxes tous loués, manège intérieur. ANDRÉ ALLAIRE, Groupe Sutton Avantage. (450)230-3022.

MASKINONGÉ: terre cultivable de 180 arpents plus 20 boisés, avec bâtiments pour vaches laitières et machinerie, silos et maison. Re/Max de Francheville, ALAIN DUBUC: (819)373-7140.

OPPORTUNITÉ
Parmi les plus belles terres du Québec, région Vaudreuil-Soulanges, bloc de 565 arpents entièrement avec plan de drainage et arpenté, avec résidence et garage à machinerie. André ou Marie-Josée Alarie, information: (819)371-8527, (819)691-6180.

TERRES À VENDRE

RÉGION BELLECHASSE: pisciculture en exploitation, 100,000 truites/année, résidence, bâtiments et autres.
ST-GEORGES-DE-BEAUCE (6e Avenue Sud): 136 arpents, 72 en boisé, grange-étable, 42'x120' (1980). PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme à vendre de 180 arpents drainés, maison 2 logis, grange-étable 36x150, remise à foin 40x96, remise à machinerie 44x100, garage chauffé 35x50. Téléphone: (450)588-5338.

RÉGION PLESSISVILLE: 110 acres en culture, maison, bâtiments, plateforme avec toiture, animaux, roulant. Idéal pour moutons et chèvres. (819)362-8262.

ROXTON FALLS, terre de 43 acres avec permis de 60 vaches plus leurs veaux plus 55 bouvillons. Aménagement avec dalle de béton, mur brisevent, petite écurie aussi troupeau de 40 vaches. Tél.: (450)548-5801.

SAG.-LAC-ST-JEAN
À VENDRE fermes, fermettes, terres, et autres. Voir site web:
www.courtieragricole.net
PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410.

ST-ANICET: ferme 123 arpents, sentier promenade, écurie 16 emplacements, 4 parcs, 1 manège extérieur, maison 1987 rénovée 1995. LOUISE BASTIEN, Re/Max Signature: téléphone: (450)922-7777, 1-866-922-7779.

ST-BARTHÉLÉMY: 60 arpents, maison ancestrale + chalet.
ST-NORBERT: terre 460 arpents avec bâtiments.
TROIS-RIVIÈRES OUEST, chemin Ste-Marguerite, maison 3 c.c. + 50 arpents. MARCEL DESCHENES, La Capitale: 1-800-667-8495.

ST-NARCISSE LOTBINIÈRE: ferme à vendre, 90 arpents dont 55 en culture, comprenant maternité 200 truies, 2 poulaillers, sans quota, remise neuve 36x70, maison 2 étages. Téléphone: (418)475-6452.

ST-PROSPÈRE-DE-CHAMPLAIN: ferme 188 arpents dont 130 en bois mature, 275,000$.
STE-GENEVIÈVE-DE-BASTICAN: 88 arpents en culture, drainés, loam argileux, prix à discuter.
ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM: 51 acres, maison ancestrale rénovée, plantation d'épinettes plus de 30 ans; 25 acres culture et pacage, 229,000$.
ST-EUGÈNE-DE-GRANTHAM: 67 arpents, moitié boisés, moitié culture et pacage avec bonne maison, écurie en structure d'acier, beaucoup de potentiel, 229,000$.
ST-MATHIEU-DE-RIOUX: ferme de 570 arpents, doit vendre, 275,000$.
ENTRE BROMONT ET GRANBY: 90 acres en bois mature, zoné résidentiel, prix à discuter.
DANVILLE: 160 acres boisées, avec lac et rivière, zoné blanc, 240,000$.
ACHÈTE immédiatement fermes avec roulant, terre et coupe de bois, payons comptant.
MAXXUM 100 CENTRE.
Sylvain Trépanier: (514)239-7520, (819)839-3133.
www.maxxum100.com

TERRE 238 arpents dont 56 culture, 20 érablière, 40 boisés, 122 repousses, écurie 8 boxes, garage, équipement, maison, bord de l'eau, beau site tranquille en Mauricie. Téléphone: (418)328-3012.

ÉRABLIÈRE

ÉRABLIÈRE 4,200 entailles, 18 hectares, équipée en neuf (2001), avec quota, possibilité maison, 25 hectares, plantation, Vallée Matapédia (St-Moise). (418)536-3355.

ÉRABLIÈRE À VENDRE sur terre publique à Saint-Alexis-des-Monts avec quota de sirop de 25,000 livres transférable, vente rapide. Téléphone: (819)795-8168.

RÉGION QUÉBEC: terre publique, 14,000 entailles, bon quota, 21$ l'entaille négociable. (418)655-9199.

TERRAIN À VENDRE: lot de 100 acres en zone blanche comprenant: terrain (domaine) plus ou moins 21 acres (piscine, bâtiments, etc...) 80 acres d'érablière plus ou moins 8,000 entailles, tout équipée avec contingent. Peut-être vendu séparément. Téléphone: (819)839-1958, cell.: (819)574-6612.

FERME BOVINE

ASTON-JONCTION: 250-300 veaux de grains en démarrage, possibilité 220 veaux finis avec historique de 150, salle de coupe avec équipement, permis provincial de vente au détail, maison 5 c.c., piscine, superficie 6.43 arpents. (819)226-3176.

FERME CAPRINE

FERME CAPRINE LAITIÈRE sans maison, contrat avec usine, possibilité d'établissement graduel, chèvrerie fonctionnelle avec fosse et C.A. de 46 u.a., parc de machinerie, revenu possible de 200,000$. Laissez message: (418)563-3653.

FERME LAITIÈRE

Sutton
Votre ferme laitière vaut peut-être plus que vous ne le croyez
Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter
Avons acheteur sérieux
Fermes laitières • Ovine • Boeuf • Fermette • Terre à bois
Contactez :
L. Chantal Burchette
(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)
819-823-7474

FERME LAITIÈRE

200 ACRES en culture, drainées (souterrain), 60 acres boisées, 3 silos, fosse à fumier, bâtiments excellente condition, tromagerie. Téléphone: (418)329-3080.

TÉMISCAMINGUE: ferme laitière de 808 acres dont 450 cultivables et drainées, très bons bâtiments, silo ensilage, 6 silos à grains, séchoir. Idéal pour relocalisation. Téléphone: (613)678-1526.

FERME PORCINE

BERTHIERVILLE: 2 PORCHERIES, (1) neuve et (1) remise à neuf, en opération, permis 2,000 porcs.
STANSTEAD: maternité, pouponnière, engraissement, 130 arpents avec équipement. MARCEL DESCHENES, La Capitale: 1-800-667-8495.

ENGRAISSEMENT nouvellement rénové, 2,700 places, possibilité de séparer (900 places + 1,800). Région de Louiseville: (450)531-1776.

FERME PORCINE à vendre à St-Joachim, naisseur-finisseur, moulange, cabanon réfrigéré, génératrice, 130 truies, maternité, pouponnière et fosse neuve en 1999. Site idéal pour multiplications. Entre 18h00 et 21h00: (418)827-8618.

FERME PORCINE et AVICOLE, 550 truies, naisseur, finisseur pour un total de 1,028 unités animales, plus ou moins 268 acres avec 2 maisons. À Stanstead Est. Tél.: (819)571-9330.



Ferme porcine dont une pouponnière (10 ch. indiv. de 5 kg à 45 kg, total 1100), maternité (230 truies), engraissement (1200, 45 kg à 107 kg), silos à grains, moulange et autres inclus voir addenda. Maison 2255 PC, piscine creusée et très bel aménagement paysagé. Exclus : animaux. Certifié AQC
Brigitte Simard
RE/MAX Platine, Brossard, (450) 466-6000, (514) 952-4041

RÉGION BEAUCE: ferme porcine et bovine, 500 truies en sevrage hâtif. Info sur rendez-vous. PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

TERRE À BOIS

COUPE FORESTIÈRE
ACHÈTERAIS terre à bois, coupe à blanc ou sélective, travaux à forfait. Entreprises Simon Jolicoeur inc. Téléphone, soir: (450)588-5792, jour: (514)952-2746.

TERRE À BOIS, Ste-Marie-de-Blandford (région Bois-Francs), 1x13 arpents, prix demandé: 13,000$. Tél.: (819)263-2853.

ENCANS

ENCAN
Pour
EDGAR CHAGNON
438 rang L'Acadie
ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
Samedi le 11 juin à 13 h 00
SERA VENDU: un **EXCELLENT** roulant de ferme d'une propreté remarquable.
3 tracteurs diesel dont un Landini DT-8880 , 4 x 4, 72 h.p., cabine climatisée, vitesses rampantes, pneus 16.9 x 34, chargeur frontal Hardy No. 85 ST à attache rapide et muni de pelle à gravier, modèle 1995 avec seulement 3,625 heures; fourche à fumier - pic à balles rondes, pince à balles rondes hydraulique, tous à attache rapide; un Case No 2090, 108 h.p., cabine, pneus 20.8 x 38, modèle 1980 - **en très bon état** avec 5,027 heures; paire de roues doubles. 20.8 x 38 et un IH No. 624, 60 h.p., servodirection; charrue Overum Sweeden CT 498L à déclencheur hydraulique à 4 raies ajustables avec roue de portée hydraulique - **comme neuve**; herse à disques IH 32 disques modèle semi-porté; vibroculteur Vanderstad de 16 1/2' avec planche de nivellement hydraulique et rouleau double modèle semi-porté; semeuse IH No. 5100, combinée, 18 disques doubles aux 7", boîte à emmillage- **comme neuve**; rouleau Brillion 12'; arroseuse Vicon LS 365TV, 300 gallons, marqueur à mousse et 40' de rampe - **neuve**; faucheuse-conditionneuse N.H. 489, doigts courts; faneur à foin Galafree 17', 4 toupies; râteau de côté N.H. 258 Rolabar à dents triples; très bonne presse à foin J.D. 327 avec lance-balles, modèle "pitcher" ; 4 bonnes voitures avec panier en acier pour recevoir les balles dont une à 8 roues, 24' et 3 à 6 roues de 20' dont une avec plateforme en acier; monte-balles 32' sur roues avec moteur; 3 râteliers ronds; abreuvoir sur le champ en polythène.
N.B.: toute cette machinerie a toujours été bien entretenue et remisée, le propriétaire étant très particulier et nous n'avons aucun article de hangar à vendre. Soyez présents pour l'heure.
Cause de l'encan: terre louée
CONDITIONS: comptant
Ou prêt bancaire
Pour informations s'adresser au **propriétaire, tél.: (450)787-2735 ou à l'encanteur.**
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.: (450) 773-5660
http://www.paul-hus.com

ENCANS

ENCAN
Pour
FERME DE L'AUBE ENR.
(Claude Aubé & Marjolaine Mercier, prop.)
4915 rang Sud Est
St-Charles-de-Bellechasse
Vendredi le 10 juin à MIDI
SERA VENDU: un **BON** troupeau de
80 têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle.
Ce troupeau comprend 52 vaches, 14 fraîches vêlées ou dues sous peu, 4 devant mettre bas en juillet, 7 en septembre et les autres en tout temps de l'année; 8 taures dont 2 dues sous peu, 4 saillies et 2 non-saillies; 20 génisses d'élevage âgées de 3 à 12 mois.
C.C.S annuel: 220 décompte individuel disponible à la vente.
MACHINERIE: 2 tracteurs M.F. dont un No. 699, 4 x 4, 86 h.p., cabine climatisée, pneus 18.4 x 34 et un No. 275, 67 h.p., muni d'un toit sécuritaire, sur pneus 16.9 x 30; 2 paires de roues doubles 18.4 x 34; 18 pesées de tracteur dont 14 Ford, 40 k.g. et 4 M.F.; pesée att. 3 pts; camion pick-up GMC 3/4 tonne, transmission manuelle, 1981, seulement 106,000 km; 2 charrues à déclencheur à 3 raies att. 3 pts dont une Overum Sweeden, déclencheur à cylindre et une Kverneland Hydreen; rigoleuse en acier att. 3 pts; 2 herses à disques dont une IH, 32 disques, modèle semi-porté et une M.F. 24 disques att. 3 pts; herse à ressorts Pittsburg att. 3 pts; herse à pâturage; semeuse M.F. 33, 15 disques, boîte à emmillage sur pneus; faucheuse-conditionneuse à disques N.H. 411; moulin à faucher M.F. 7' att. 3 pts; faneur à foin N.H. 162, 4 toupies; râteau faneur Hay Bob 2 toupies att. 3 pts; presse à balles rondes M.F. No. 823, 4 x 4, - **en très bon état**; enrobeuse Plasti-Tech No 9000 sur remorque; 2 voitures Normand 4 roues avec plate-forme 20', séchoir à foin avec moteur 5 h.p.; hachoir IH No. 10; voiture NutriVache Leclerc 20' sur voiture à 4 roues; bon épandeur à fumier J.D. No. 45, modèle hydra-push; citerne à fumier Coop Proimex 2,300 gallons sur remorque tandem, pneus 21.5 x 16.1; pompe à fumier Houle 12' sur roues; alternateur Agri-Secours 20,000 watts sur remorque ou att. 3 pts; tarière à piquets att. 3 pts; remorque à animaux 2 essieux, 5 x 17 (pour usage à la ferme); râtelier sur roues; lève-vache Houle; 2 aérateurs muraux de 54"; contrôle électronique informatisé pour les aérateurs; 2 cadres d'aérateur 54"; 2 anti-ruades; tuyaux de drain et quelques autres articles d'usage agricole trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac DeLaval et 600 gallons; lactoduc Alfa Laval Agri, réception en acier inoxydable 3", tuyauterie en acier inoxydable 2 1/2", ligne à air PVC, installation pour 52 vaches; pompe à vide Alfa Laval Agri avec réserve d'air, récupérateur d'huile, moteur 5 h.p.; 4 unités de traite DeLaval Harmony; 30 multipoints DeLaval; 3 balances à lait Alfa Laval 30 k.g.; plusieurs balles rondes enrobées 4 x 4 de foin.
CONDITIONS: comptant
Ou prêt bancaire
Cantine sur les lieux
Pour informations s'adresser **aux propriétaires, tél.: (418)887-6009 ou à l'encanteur.**
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.: (450) 773-5660
http://www.paul-hus.com

RAPPEL D'ENCAN
Pour
BARNABÉ LAPORTE
351 rang Bourgchemin Ouest
ST-LOUIS, cté Richelieu
Samedi le 4 juin à 9 h 30
SERA VENDU: chevaux de selle - équipement à chevaux - machinerie agricole.
15 CHEVAUX PUR SANG avec ou sans certificat dont 2 de trait et les autres de selles et de voitures.
2 remorques à chevaux dont une simple et une double; 4 voitures à chevaux; traîneaux; sleigh de randonnée; paire d'attelages double; attelages fines; 15 selles; licous; brides; un pied nobox; etc...
MACHINERIE: plusieurs tracteurs; équipement de fenaison.
CONSIGNATIONS DE DERNIÈRE MINUTE: tracteur IH 884 avec cerceau sécuritaire, pneus 18.4 x 34, 4 sorties d'huile avec 4,900 heures; souffleur à neige Pronovost P-862 avec chute hydraulique att. 3 pts; banc de scie en métal att. 3 pts, **comme NEUF**; voiture à 6 roues avec plate-forme et lumières.
Tous les détails dans votre **édition du 26 mai ou visitez notre site web pour photos.**
Pour informations s'adresser **au propriétaire, tél.: (450)788-2222 ou à l'encanteur.**
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.: (450) 773-5660
http://www.paul-hus.com

ENCANS BRETON
Luc Breton :
(418) 453-2271
Cell : (418) 334-4366
Internet : www.encansbreton.com

ÉQUIPEMENT DE PRÉPARATION ALIMENTAIRE CHAMBRES RÉFRIGÉRÉES
944-B, chemin Trudeau, Saint-Mathieu-de-Beloeil
(sortie 109 de l'autoroute 20)
Photos et détails : www.encansbaril.com
Ou lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
ENCANS BARIL INC.
Commissaires-priseurs
Tél.: (450) 464-9999 • Télec.: (450) 464-9734

ENCANS



RAPPEL D'ENCAN
pour
FERME DU RAIDILLON
Propriété de Daniel Lussier
Sur l'ancienne ferme de Sylvain Thomas et Nicole Couture
700, rang 12, Windsor, Cté Richmond

Samedi, 4 juin 2005 à 11 h

Sera vendu: 110 têtes d'animaux Charolais, Angus Rouge et Limousin. **Le roulant.**

Voir TCN du 26 mai ou site web pour les détails.

Condition : comptant, chèque ou prêt bancaire.

Cantine sur les lieux

Pour information s'adresser à Daniel Lussier
(819) 845-2524
ou à l'encanteur

Les Enchères
René Houde inc.
495, Boul. St-François
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6267
Tél.: (418) 774-3171
Cell.: (819) 820-4013
Fax: (819) 846-4918
WEB: www.encanshoude.com

L'éducation par le physique !

Les enfants qui font de l'éducation physique sont plus en forme, ont de meilleures habitudes alimentaires, sont moins stressés et ont de meilleurs résultats scolaires. C'est prouvé.

Défi santé : notre responsabilité à tous! PARTICIPACTION

ENCANS



RAPPEL D'ENCAN
RAPPEL D'ENCAN
Samedi le 4 juin 2005 à 10 h 30
Jean-Charles Cloutier
558 Rte du Président,
Scott, Cté Beauce Nord
G0S 3G0
Info.: (418) 387-4619
Tout la machinerie sera vendue
www.encansboulet.com

Boulet
Encans Boulet inc.
1.418.259.7086

ENCAN

À VENDRE PRIVÉMENT

35 Excellentes taures Holstein croisées provenant d'insémination artificielle dues pour juin. Ces taures sont à l'encan St-Hyacinthe.

Pour prendre rendez-vous et venir vous choisir quelques bonnes taures à prix très raisonnable, téléphoner au (450) 796-2612.

La prochaine vente de production aura lieu le vendredi 17 juin au encan St-Hyacinthe.

Réseau Encans Québec

Renseignements:
C.P. 40570,
CSP St-Thomas d'Aquin,
St-Hyacinthe, Qué. J2R 1K8
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

ENCAN

Sur la ferme de
Armand Lévesque et fils
2025, chemin McKendrick, Val-Damours, NB, E3N 5K1
Samedi le 11 juin 2005
à 10h30 du NB, à 9h30 du Qc.
NB : La ferme est située à 30 km du pont de Matapédia

Sera vendu un excellent troupeau Holstein de 122 têtes croisées. Le troupeau comprend: 62 vaches dont plusieurs sont fraîches vêlées ou dues sous peu et la balance vêlant en tout temps de l'année. 12 taures saillies, 15 taures ouvertes, 25 taures de 4 mois à 1 an, 8 génisses.

Tous ces animaux ont été insémimés et proviennent de l'insémination artificielle. CCS moyenne 210 000.

L'équipement laitier comprend : réservoir à lait 1000 gal. Glacier Dairy Cool Bou-Matic avec Sanitese Gardian 11; pipeline Bou-Matic 3" stainless installation 74 vaches; réception Bou-Matic entrée 4"; 6 unités de traite Companion avec retrait automatique; 2 peseurs à lait Waikatoo; compresseur Bou-Matic 5 hp; cooler pour refroidir le lait; distributeur à savon à acide et chlore Gardian 11.

La machinerie comprend : tracteur John Deere 7510 4 roues mótrices avec cabine air climatisé, siège à air, creeper, 3 set de sorties d'huile, pneus radiaux année 2001 seulement 1500 hres avec chargeur John Deede 740; batteuse John Deere 7720 avec cab, hache-paille et barre de coupe, 14'; fourragère New Holland 900 Métal Alert tout équipé; faucheuse rotative New Holland 1412 1 an d'usure; presse à balles rondes New Holland BR 740 spécial silage 1 an d'usure; presse foin Hesston 4600 axial avec lance-balles à l'huile; 2 wagons à ensilage Dion; silo à fourrage 70x20 avec débouleur Patz 1 an d'usure; souffleur à ensilage Dion S 55; chariot à ensilage Wic 52; râteau John Deere modèle 74 avec moteur à l'huile; wagon lance-balles 20'; 2 wagons plate-forme 20'; faneur Fanex 500 4 toupies; charrue Kverneland 3 socles déclencheurs varie large modèle AB 85; charrue Sunderum 3 socles déclencheurs; charrue semi-portée John Deere 2008 4 versoirs Kverneland; herse à disques White 252 semi-portée 60 disques; herse 16' semi-portée; semoir Case Inter 24 disques modèle 5100 combiné; épandeur à fumier New Holland 185 avec panneau hydraulique; épandeur à fumier Hesston 235 avec panneau hydraulique; génératrice 18 000 watts; tracteur à pelouse Yardman 16 hp hydrostatique; machine à pneus à air; gratte 3 pts 6'; silo à moulée 12 tonnes avec vis; silo à moulée 8 tonnes avec vis; silo à grains 60 tonnes plancher perforé; rouleuse à grain Agri-Métal; vis à grain flexible avec moteur; lots de matelas à vaches; travail à vache; écureur d'étable Dynavent 375' de chaînes; écureur d'étable Dynavent 200' de chaînes; 9 ventilateurs 22" Del-Air 6 entrées d'air.

À noter qu'il n'y aura pas beaucoup d'articles de hangar.

Conditions de vente : comptant ou prêt bancaire accepté
Cantine sur les lieux
Note : René Houde est un encanteur bilingue
L'heure de cette encan
9 h 30 heure du Québec
10 h 30 heure du N-B
La ferme est située à 30 km du pont de Matapédia
Pour information:

Les Encans de l'Est enr.
Service d'encan de tous genres

Bertrand Pelletier
Tél.: (418) 775-4966
Cell : (418) 725-9013

René Houde
Encanteur
Tél.: (819) 820-4013

Propriétaire , Raymond
Tél.: (506) 753-3934

METRO ET A&P

Le mariage est loin d'être consommé

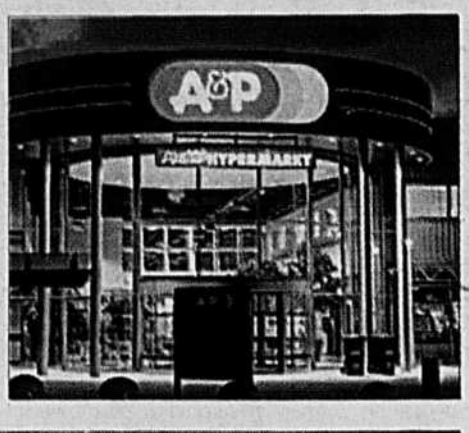
MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

L'achat de A&P n'est pas chose faite pour Metro, la seule grande chaîne de distribution alimentaire de propriété québécoise. On sait que celle-ci est intéressée à acheter les 237 magasins ontariens de l'entreprise américaine. Cette transaction lui permettrait de sortir de son image d'entreprise régionale et de devenir le deuxième distributeur alimentaire en Ontario après Loblaw. Au Canada, l'entreprise québécoise se hisserait à un niveau équivalent à celui de Sobeys avec près de 11 milliards de chiffre d'affaires. C'est Loblaw qui domine le marché avec un chiffre d'affaires de plus de 25 milliards de dollars par année.

Il semble cependant que Sobeys voit les choses autrement. L'entreprise est également intéressée par les supermarchés de A&P. Cette transaction lui permettrait de contrôler 33 % du marché ontarien alors qu'elle en a 15 % à l'heure actuelle. Selon certains spécialistes, Sobeys pourrait verser entre 1,6 et 2 milliards de dollars pour acquérir A&P. Rappelons qu'on évaluait la transaction entre 750 millions et 1,2 milliard il y a quelques semaines.

Une telle enchère ne fait évidemment pas l'affaire de Metro qui veut bien acquérir A&P et se hisser parmi les grands de la distribution canadienne, mais l'entreprise ne doit pas compromettre son avenir en payant trop cher. La surenchère qui se profile a d'ailleurs déjà occasionné une baisse de 9 % de l'action de Metro. Celle-ci a cependant retrouvé son niveau habituel à la suite des déclarations rassurantes de son président Pierre Lessard. Ce dernier a confirmé qu'il offrira un prix approprié et pas davantage.

Le président de Metro doit cependant voir ses nuits écourtées par l'insomnie puisqu'il risque de le regretter amèrement s'il paie trop cher pour accroître sa part du marché ontarien. Il risque, d'autre part, de le regretter tout autant s'il perd cette occasion en or de procéder à une expansion qu'il souhaite réaliser depuis plusieurs années.



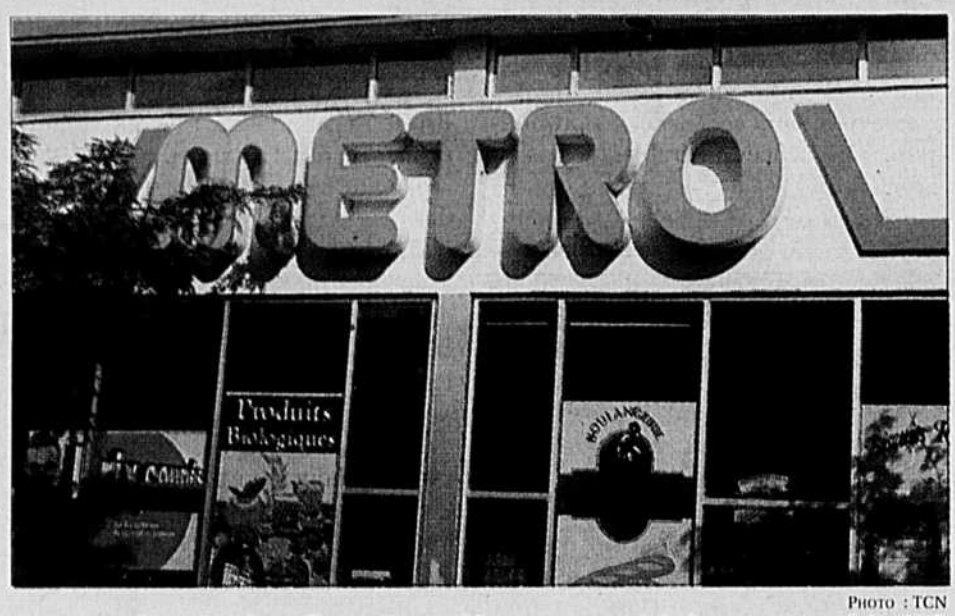


PHOTO : TCN

Metro ne fera que des offres raisonnables pour acquérir les supermarchés A&P situés en Ontario.

Anonces classées (450) 679-7809

ENCANS

Encan

VENTE DU TROUPEAU PATRIVAL
(Ferme Bonair de Saint-Flavien, Cté Lotbinière)

Cet encan aura lieu :
Vendredi 10 juin 2005 à midi au 1606, Rang 10, Normandin, Lac-St-Jean

Vente complète du troupeau : 68 têtes Holstein, PS, contrôlées PATLQ, alternées, 9837 kg, 3.8-3.2 MCR 212-204-206, CCS moyen 76 000.
Le détail du troupeau : 35 vaches; 8 génisses saillies; 13 génisses prêtes à saillir; 12 génisses de 0 à 12 mois.
Provenant des meilleurs taureaux tels que : Terrason, Allen, L'Héros, September, James, Progress, Storm, Lyster, Nobel, Gilbert, Modest, Goldwin, Spirte, Igniter, Talent, Stormatic, Morty et Lee.
Seront vendus :
• 8 descendants de : De Boisclair Aztec Josée EX, 2*, 2e 4 ans à l'Expo Québec. Grande championne à Lotbinière. 5 générations TB ou EX.
• Aussi dans la vente : la soeur propre de Patrival Bella, TB, 87 pts, 9e position chez les 3 ans junior en 2003 lors de l'Exposition royale de Toronto.
• Une superbe vache fraîche, Minouche, BP, 83 pts, 1ère lactation 12 296 kg, 3.8-3.8, leucocytes 14.
• Sa soeur née en mars 2004 par Stormatic, Claudette, BP, 81 pts, dernier test 45,4 kg, projection 11 539 kg, leucotytes 13. Sera vendue avec ses 5 filles dont une Talent née en décembre 2004. Une Aéroline Prospect, TB. Une fille de Mason, 82 pts, projection 11 195 kg, 3.2-2,9, leucocytes 11.
• Seront vendus 11 descendants de Patrival Park Mégane, TB, 86 pts, 3 ans, 4 générations TB, dont Storm Maggie, 3 ans, projection 11 425 kg, 3.4-2,7, leucocytes 49.
La ferme Bonair est fière d'avoir élevé 1 excellente 2* et un très grand nombre de vaches TB
À vendre : 10 licous de parade pour exposition et 10 licous pour attacher dans les stalles à l'expo.
Condition d'encan : comptant ou prêt bancaire accepté

ANDRÉ BUSSIÈRE
encanteur licencié
Téléphone (418) 274-2233

ERRATUM

Cette publicité a paru dans le journal du 19 mai dernier. Cependant, une partie du texte était illisible. On aurait du y lire dans le bas de l'annonce:

Taxes en sus, acompte ou échange équivalent de 9000 $. Sujet à l'approbation de crédit de CHN Capital.

La Terre de Chez Nous désire offrir toutes ses excuses à ses lecteurs.

UN MAXXUM MXU 100
4x4 cab., siège passager, AC, transmission 40km/h, 16x16.
598,42 $ /mois
60 mois/600h/an



Taxes en sus, acompte ou échange équivalent de 9000$. Sujet à l'approbation de crédit CNH Capital.
Visitez notre site Internet http://www.caseih.com
Case IH et CNH Capital sont des marques déposées de Case LLC.
CASE IH

ENCANTEURS

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
(450) 792-6284
Cell.: (450) 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

ENCANTEURS

Les Enchères **René Houde** *inc.*
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
«Laissez mon expérience travailler pour vous»
495, Boul. St-François
Bromptonville (Québec) J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
(418) 774-3171
WEB: www.encanshoude.com

L'activité physique
Combien ?
Combien de fois ?



Gratuit !
1-888-334-9769
www.guideap.com
Guide d'activité physique pour une vie active saine CANADA

Les Encans **de l'Est enr.**
Sommes acheteur de troupeau et roulant de ferme complet.
Vous voulez faire encan, contactez-moi :
Bertrand Pelletier
St-Octave-de-Métis, cté Matane
(418) 775-4966
Cell. : (418) 725-9013

Le bon choix
Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
Roulant de ferme, animaux, machineries,
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
NOUVEAU PAGE WEB
Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

★LAFAILLE & fils ltée
512, Main O.,
Coaticook, QC
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047
EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément
ACHETEUR DE:
• Fermes complètes.
• Troupeaux, Équipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Fédération des producteurs acéricoles du Québec,
Organisme demandeur

OBJET : Demande d'approbation du Règlement des producteurs acéricoles du Québec sur les normes de qualité et sur le classement des produits en petits contenants

et

Demande d'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec

Veuillez prendre note que la Régie recevra les observations des personnes intéressées par ces demandes lors d'une séance publique qu'elle tiendra le 15 juin 2005, à 10 h, dans la Salle de Bal du Complexe Hôtelier Colibri, situé au 19, boulevard Arthabaska Est (route 116) à Victoriaville.

Montréal, le 25 mai 2005,

Me Marc Nepveu, Secrétaire

Québec



Par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de :
•Troupeau • Roulant • Ferme complète
(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660 • Fax: (450) 773-3744
www.paul-hus.com
e-mail: daniel@paul-hus.com
635, rue Papineau, St-Hyacinthe
(Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Le géant Wal-Mart achète et vend beaucoup de sirop...



PHOTO : YVES CHARLEBOIS

La chaîne Wal-Mart ne vendra à l'avenir que du sirop provenant d'acheteurs autorisés.

YVES CHARLEBOIS

COLLABORATION SPÉCIALE

TROIS-RIVIÈRES – Faire des économies comporte parfois des risques... C'est ce qu'ont pu constater les représentants de Wal-Mart Canada qui ont été convoqués devant la Régie des marchés agricoles, le vendredi 20 mai. La Fédération des producteurs acéricoles du Québec voulait connaître le volume de vente de sirop d'érable que la chaîne a pu transiger depuis 2002 ainsi que les sources d'approvisionnement du détaillant. L'acheteur de la compagnie, Rob Clark, avec factures à l'appui, a déclaré avoir acheté pour 1,8 M$ de sirop depuis 2002. La chaîne s'est procuré le sirop des Produits de l'érable les Bois-Francs inc., dont le propriétaire était feu André Lamothe.

L'avocat de la FPAQ a obtenu l'assurance par écrit de Wal-Mart qu'à l'avenir le sirop proviendrait exclusivement d'un acheteur autorisé.

M. Clark ne connaissait pas les lois et règlements régissant les transactions de sirop d'érable en vrac. L'avocat de la Fédération, Me Louis Coallier, a obtenu l'assurance par écrit de Wal-Mart qu'à l'avenir le sirop proviendrait exclusivement d'un acheteur autorisé.

À cette même audience, les propriétaires des Délices à l'érable, Marius de Saint-Julien, Nicole Laprise et Marius Gouin, ont affirmé avec factures à l'appui avoir mis en conserve du sirop d'érable pour le compte des Produits de l'érable les Bois-Francs. On a fait un décompte sommaire des factures de 2002 et 2003, et on a pu apprendre qu'ils ont mis en conserve au moins 240 000 boîtes de sirop.

M. Gouin et Mme Laprise ont déclaré savoir que le sirop provenait du marché noir. L'avocat Coallier leur a également fait promettre qu'à l'avenir ils ne transformeraient que du sirop provenant de l'agence de vente. Avec cette promesse, la Fédération s'est engagée à ne pas faire d'enquête sur cette entreprise.

L'audience se poursuivra le 10 juin prochain avec la compagnie Les Produits de l'érable Philva, de Pointe-du-Lac à Trois-Rivières, qui a déjà transigé avec Les Produits de l'érable les Bois-Francs.

Un important contrat pour l'if débloque la saison



PHOTO : PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

CARL THÉRIAULT

COLLABORATION SPÉCIALE

RIMOUSKI – La saison de récolte de l'if du Canada s'annonçait très mal, mais une nouvelle entente de principe vient sauver la mise. L'usine Chatam Biotec à Riverview au Nouveau-Brunswick annonce une entente de principe pour la livraison, en 2005, d'un million de livres au prix de 1,25 $ la livre d'if.

« Il y a deux ans, nous avions déjà signé pour un tel volume avec la même entreprise, mais nous n'avions pas été capables de tout récolter à cause de la température », a fait part Armand Plourde, porte-parole du comité provincial de négociation composé de neuf syndicats de producteurs forestiers.

Un importateur chinois serait aussi intéressé à acheter de l'if du Canada. « La compagnie chinoise passe par un courtier basé à New York. C'est une démarche longue et complexe. Il faut des permis d'exportation. Rien que pour eux, il est question de 10 millions de livres par année minimum. On s'est donné l'année 2005 pour conclure la négociation », a précisé Armand Plourde.

Véritable inventaire

L'an dernier, les syndicats forestiers avaient fourni 240 000 kilos de branches d'if, ce qui leur avait permis d'attirer un profit de la matière non ligneuse. Le potentiel de récolte d'if au Québec est sommairement estimé entre 4 à 5 millions de livres par année. Aucun inventaire exhaustif n'a toutefois encore été réalisé.

« Si on avait des ententes à long terme, il serait rentable de réaliser un véritable inventaire. Il nous faut avant un marché stable et sérieux avant d'aller plus loin dans une telle démarche », confie M. Plourde.

La récolte d'if pour Chatam Biotec, après ratification de l'entente, devrait se mettre en marche après de bonnes périodes d'ensoleillement favorables à une forte concentration de taxane, un produit recherché qui entre dans la fabrication d'un médicament anticancéreux.

Mauvais augure

Bioxel Pharma, qui devait construire une usine d'extraction à La Pocatière au Bas-Saint-Laurent, attendrait de conclure des contrats fermes avec des acheteurs de paclitaxel avant de s'approvisionner.

L'usine Chaïchem d'Amqui doit normalement redémarrer sa production commerciale de 300 kilos de paclitaxel par année suite à un investissement de fonds publics de 1,8 M$. Cependant, cette entreprise annonçait récemment qu'elle n'achèterait par d'if pour l'instant. Ces deux mauvaises nouvelles combinées annonçaient un bien mauvais début de saison. Heureusement, l'annonce de Chatam Biotech y mettra un peu de baume.

Des terres publiques pour la production de bleuets

STEEVE PARADIS

COLLABORATION SPÉCIALE

BAIE-COMEAU – Après l'avoir réclamé pendant longtemps, les producteurs de bleuets de la Côte-Nord auront finalement accès aux terres publiques. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) accordera bientôt son premier bail de location pour l'aménagement d'une bleuetière de type forêt/bleuet dans la région.

« On vise à permettre l'aménagement d'une bleuetière sur des terrains couverts par un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), ce qu'on ne pouvait pas faire auparavant », a indiqué Conrad Drolet, directeur régional de la gestion du territoire public de la Côte-Nord.

La terre à louer, d'une superficie de 48 hectares, est située à l'est de Baie-Trinité, qui se trouve à une centaine de kilomètres à l'est de Baie-Comeau. La priorité sera accordée aux demandes d'agrandissement et de consolidation de bleuetières déjà existantes afin de permettre aux producteurs d'atteindre un seuil d'unité viable de production de 200 hectares.

Pour le ministère, bleuet et forêt devraient en théorie faire bon ménage, eux qui cohabitent déjà sans problème à l'état sauvage. « À notre avis, ce sont là deux potentiels qui sont compatibles, a ajouté M. Drolet. L'aménagement de la bleuetière se fera dans une bande forestière d'un territoire sous CAAF, ce qui devrait accroître la productivité de cette bande et qui compensera pour l'éventuelle perte de bois en raison de la présence de la bleuetière. »

Pour cette première, le ministère acceptait les propositions jusqu'au 1er juin, accompagnées d'un plan d'affaires. Le candidat choisi devra par la suite produire un plan d'aménagement de la bleuetière, approuvé par un agronome. Il devra également signer un bail pour la location de la terre à un taux de 8 % de sa valeur marchande.

Si les producteurs de la région démontrent clairement leur intérêt avec ce premier appel d'offres, le MRNF lancera probablement un autre appel de propositions pour une nouvelle bleuetière de type forêt/bleuet cet automne. « On veut avant tout tester l'intérêt avec ce premier appel d'offres», a poursuivi Conrad Drolet.

Sur la Côte-Nord, il y a actuellement 13 baux actifs de bleuetières. Une dizaine d'entre eux sont gérés par les Municipalités régionales de comté (MRC) de la région et les trois autres sont sous la juridiction du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, mais aucun ne se trouve dans un territoire sous CAAF.

Ce nouveau bail de bleuetière sera donc situé dans la MRC des Sept-Rivières, qui en compte déjà deux qui ne sont pas sur un territoire sous CAAF, tout comme la MRC de Manicouagan. La majorité des bleuetières nord-côtières, soit neuf, se trouve dans la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Les Consultants Yves Choinière Inc. est une firme de génie agricole conseil spécialisée dans la construction de bâtiments agricoles, para-agricoles et de centres de recherche. (www.yveschoiniere.com pour plus de détails)

Trois postes à combler dès que possible :

- Ingénieur en environnement agricole / construction de bâtiments agricoles
- Technicien en architecture ou en génie civil
- Dessinateur en plans de bâtiments

Qualifications requises :

- Word, Excel, Autocad 2000i
- Français : très bonne connaissance / Anglais : connaissance de base
- Diplôme d'étude adéquat

Atouts :

- Connaissance du milieu agricole et de ses enjeux (lois environnementales agricoles)
- Connaissances en production animale et de la construction de bâtiments agricoles (ou autres)
- Connaissances en arpentage, localisation et implantation (utilisation de station totale et carnet de notes électronique) ainsi qu'à propos des tests et échantillonnage sur le béton en chantier

Lieu de travail :
Ange-Gardien (entre Granby et Rougemont, sortie 55 de l'autoroute 10) et sur des chantiers de construction dans tout le Québec et l'Est Ontarien

Salaire : à déterminer selon expérience / compétence.

Envoyer C.V. ainsi que relevé de notes le plus récent à :
Les Consultants Yves Choinière Inc. a/s Hélène Desrochers, ressources humaines
Par télécopieur au 450-293-8963 ou par courrier électronique à administration@yveschoiniere.com
en mentionnant quel poste vous intéresse. Nous étudions toutes les candidatures, mais seules les candidatures retenues seront contactées.

Appel de candidatures

Emplois occasionnels et réguliers

Financière agricole du Québec

Technicienne ou technicien agricole

Classe nominale
30 371 $

Concours de recrutement :
257G-0907002 - Outaouais
257G-0908003 - Abitibi-Témiscamingue
257G-0916004 - Montérégie

Ces concours visent à pourvoir à d'éventuels emplois occasionnels ou réguliers à La Financière agricole du Québec et, au besoin, à des emplois semblables dans divers ministères ou organismes dans les régions administratives de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie. Les emplois offerts sont en majorité des **emplois occasionnels** dont la durée de contrat peut varier de trois à dix mois par année, selon les besoins.

Attributions
La personne titulaire de l'emploi agit à titre de conseillère auprès des producteurs en matière d'assurances agricoles, et ce, au regard d'une protection adéquate de leurs entreprises contre les désordres climatiques ou les dépressions de prix. Elle est chargée d'estimer le rendement anticipé, compte tenu de plusieurs facteurs et doit également réaliser les enquêtes requises pour évaluer les pertes et dommages subis par les producteurs assurés afin d'en établir les causes et quantifier les pertes en vue de l'indemnisation.

Conditions d'admission
Être titulaire d'un diplôme d'un institut de technologie agricole ou d'un diplôme d'études collégiales avec spécialisation pertinente OU d'une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente **OU** par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur.

Joindre une photocopie de son relevé de notes ou de son diplôme, le cas échéant. Si le diplôme a été obtenu à l'extérieur du Québec, joindre l'évaluation comparative des études faites hors du Québec (attestation d'équivalence).

Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut une connaissance du français appropriée aux fonctions.

Période d'inscription
Du 30 mai au 10 juin 2005

Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Modalités d'inscription :

1. Utiliser le formulaire Offre de service disponible dans les bureaux des centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi, dans les bureaux régionaux de Communication-Québec et du Secrétariat du Conseil du trésor et dans son site Internet [www.tresor.gouv.qc.ca] ainsi qu'auprès d'autres organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.
2. **Transmettre un dossier complet qui comprend :**
   - le formulaire Offre de service dûment rempli avec l'inscription du numéro de concours approprié et du numéro d'assurance sociale ;
   - l'indication de l'année et des mois de début et de fin pour chaque emploi occupé (pour les emplois à temps partiel, inscrire le nombre d'heures) ;
   - les signatures sur le formulaire aux endroits prévus ;
   - une photocopie du diplôme ou du dernier relevé de notes. Si le diplôme a été obtenu à l'extérieur du Québec, joindre l'évaluation comparative des études faites hors du Québec (attestation d'équivalence) reconnue par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [www.micc.gouv.qc.ca].

Faire parvenir les documents avant la fin de l'inscription à l'adresse suivante : M^me^ Thérèse Gendreau, Direction des ressources humaines et matérielles, La Financière agricole du Québec, 930, chemin Sainte-Foy, 3^e^ étage, Québec (Québec) G1S 4Y6 ou, par télécopieur, au (418) 528-7973.

Information
M^me^ Thérèse Gendreau, (418) 646-1906
M^me^ Claudette M. Desjardins, (418) 646-1905

Québec

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS : Il peut exister d'autres conditions permettant l'admission aux concours ou aux réserves de candidatures, telle la compensation de la scolarité par de l'expérience. Lorsque aucune expérience n'est exigée, les personnes en voie de terminer la dernière année de scolarité requise peuvent être admises. Les personnes handicapées et les membres des communautés culturelles peuvent poser leur candidature même s'ils ne résident pas dans la zone géographique mentionnée dans les conditions d'admission. Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut une connaissance du français appropriée aux fonctions. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles, sauf s'il est mentionné qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien. L'inscription se fait avec le formulaire Offre de service, disponible dans les bureaux régionaux et le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor, les directions des ressources humaines des ministères et organismes, les bureaux de Communication-Québec, les centres locaux d'emploi, les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues à l'adresse mentionnée avant la fin de la période d'inscription.

www.tresor.gouv.qc.ca/emplois

PIONEER
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

PIONEER HI-BRED LIMITÉE RECHERCHE :

Représentants(tes) des ventes professionnels
Pour la région de Saint-Constant — Saint-Mathieu — St-Isidore
ainsi que la Région de Saint-Rémi — Sherrington

Pioneer Hi-Bred, une société DuPont, est le leader mondial de la découverte, du développement et de la commercialisation de la génétique végétale de haute performance.

La personne recherchée s'assurera que les clients reçoivent la valeur maximum des produits de marque Pioneer®. Le candidat choisi sera habile communicateur et entretiendra des liens de partenariat avec les clients par de bonnes relations interpersonnelles. De l'expérience avec le maïs, soya, luzerne et les pratiques culturales associées à ces cultures est requise. De l'expérience en production et alimentation d'ensilage serait un atout. Doit avoir le désir et l'habilité de travailler avec un minimum de supervision. Vous êtes agronome ou technologiste agricole, et avez au moins deux années d'expérience pertinente. Vous êtes de préférence bilingue (français et anglais) et avez de bonnes connaissances informatiques.



Si vous désirez relever ce défi, faites parvenir votre curriculum vitae, avant **le samedi 11 juin 2005**, à l'attention de **M. Michel Duplessis : Pioneer Hi-Bred Ltée, par télécopieur: (450) 377-3740 ou par courriel : michel.duplessis@pioneer.com**

®, ℠, ™ Marque de commerce ou de service, déposée ou en instance dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2005 PHL.

Apprenez-en plus au sujet de Pioneer à www.pioneer.com/canada

REPRÉSENTANT / TECHNICIEN AGRICOLE

Ceresco

166 ch Grande Ligne, Saint-Urbain, Québec J0S 1Y0
Tel : 450-427-3831

Vous recherchez un emploi aux tâches variées ? Vous voulez acquérir une expérience en milieu agricole ? Parfaire vos connaissances en agriculture ? Une compagnie spécialisée dans la commercialisation et la production du soya de consommation humaine est à la recherche d'un ou d'une candidat(e) pour assurer le suivi technique des productions de soya à identité préservée aux champs.

TRAVAIL :

- Visite des champs de soya IP au Québec et dans l'est de l'Ontario
- Évaluer la qualité et identifier les problèmes.
- Déceler les infestations d'insectes ravageurs du soya et ou tout autres parasites affectant le rendement et la qualité des plans.
- Rédiger des rapports de visites confirmant l'état de la production et remplir les formulaires requis pour la tracabilité
- Assurer le suivi technique de la récolte
- Prend une part active au suivi et à l'évaluation de parcelles d'essais dans le cadre d'un programme de recherche et de développement.

EXIGENCES :

- Formation en technique agricole reconnue
- Connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit
- Facilité à communiquer avec les producteurs agricoles
- Connaissance de la production de soya serait un atout
- Autonome et motivé

AVANTAGES :

- Formation entièrement assurée par Ceresco
- Un véhicule sera mis à la disposition du technicien à partir des lieux de travail

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN. SALAIRE SELON QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES

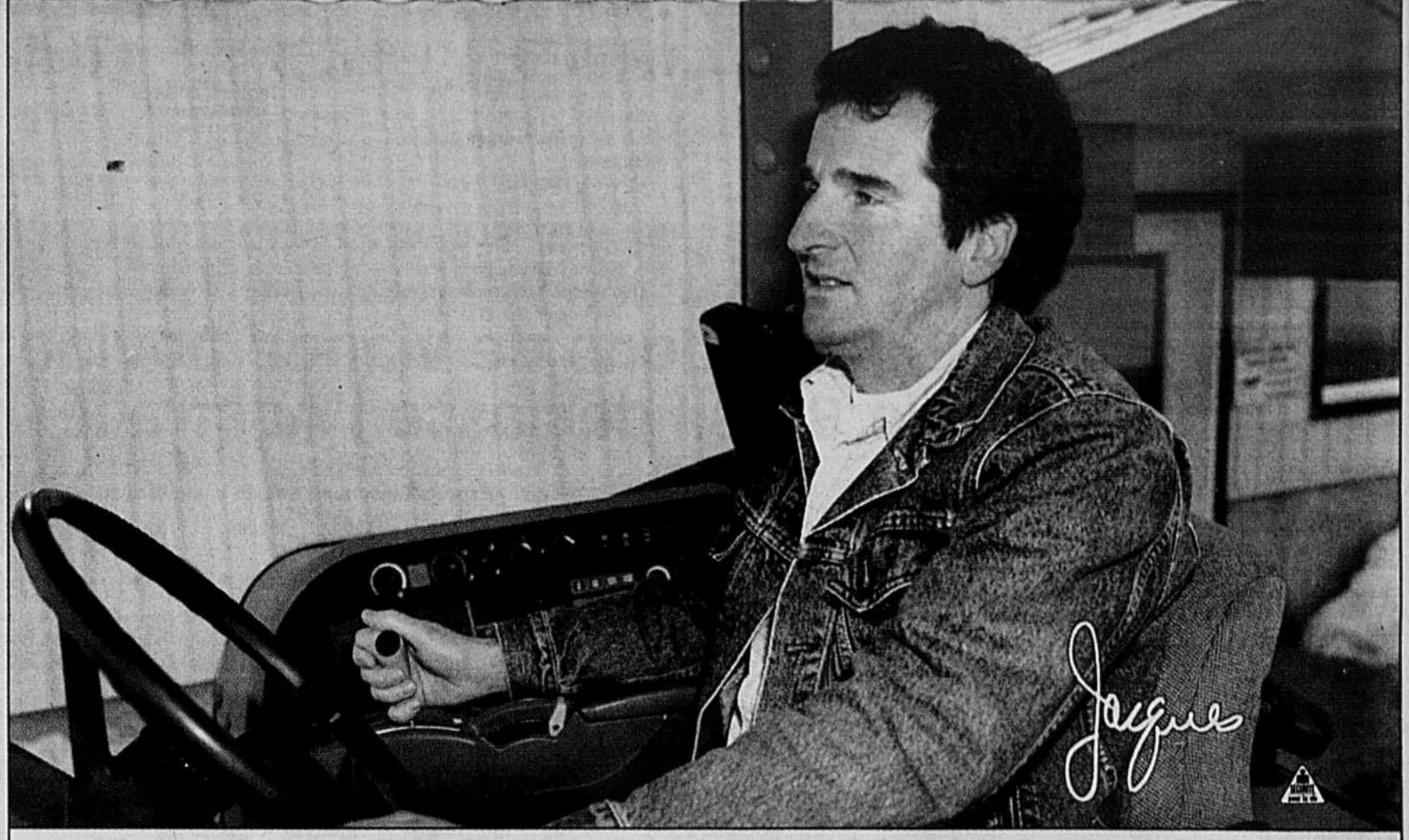
Vous pouvez faire parvenir votre CV avant le **24 juin 2005** par la poste, par courrier électronique à info@sgceresco.com ou par télécopieur au 450-427-2067.



Carrières et professions de la TCN

Pour rejoindre les meilleurs candidats et candidates du milieu agricole.

JE SUIS PASSÉ À L'IVT



« L'IVT NOUS A ÉCONOMISÉ 20 % EN CARBURANT. »

- **Jacques Bédard**
  St. Benoît-Mirabel (Quebec)
  1500 acres au total
  800 acres en maïs
  200 acres en soja
  100 acres en blé
  400 acres en foin
  200 bêtes/100 vaches laitières
  9000 entailles
  Semis, pressage et récolte de fourrage à forfait

« Le gros défi aujourd'hui, c'est d'être efficace pour assurer la rentabilité des entreprises », dit Jacques Bédard. C'est pour cela qu'il est passé à un tracteur John Deere 7920 à transmission IVT infiniment variable.[mc] « On utilise le maximum de la machine et le maximum du tracteur. On réduit les coûts d'utilisation. On fait plus d'acres par jour. Je calcule que l'IVT nous a économisé 20 % en carburant l'an dernier. »

L'IVT combine la variation de vitesse onctueuse d'une transmission hydrostatique avec l'efficacité d'une transmission planétaire John Deere éprouvée. Les changements de vitesse sont instantanés, automatiques et archidoux.

Une autre caractéristique toute aussi importante pour Jacques est la facilité d'utilisation, particulièrement durant le transport. « On a du transport de fumier à faire sur la route avec une citerne de 27 000 litres et on doit monter une grosse côte à chaque fois. Avec l'IVT, on n'a pas besoin de se battre pour trouver la bonne vitesse. Sur la route, c'est merveilleux à conduire. »

La transmission John Deere IVT est offerte sur certains tracteurs de la série 6020 et tous ceux de la série 7020. Voyez votre concessionnaire pour savoir comment vous pourriez vous aussi passer à l'IVT.



www.JohnDeereIVT.com

JOHN DEERE

VOYEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE CONCESSIONNAIRE JOHN DEERE !

ALMA
Maltais et Ouellet Inc.

BERTHIERVILLE
Agritex Berthierville

CAP-DE-LA-MADELEINE
Agritex Mauricie

COATICOOK
Les Équipements Veilleux Coaticook Inc.

DRUMMONDVILLE
Agritex Drummondville Inc.

L'ANGE-GARDIEN
Les Équipements Laguë Ltée

LAVAL
Lavaltrac Équipement Inc.

LENNOXVILLE
Les Équipements Veilleux Lennoxville Inc.

MIRABEL
Centre Agricole J.L.D. Inc.

PIKE RIVER
Les Équipements Laguë Ltée

RICHMOND
Agritex Richmond Inc.

RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE
Les Tracteurs Signature Inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Les Tracteurs Signature Inc.

ST-BRUNO-DE-GUIGUES
Les Machineries M. Larose Ltée

ST-CÉLESTIN
Agritex St-Célestin

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Les Équipements Agri-Beauce

ST-GERVAIS
Frères Goulet et Fils Inc.

ST-HYACINTHE
Les Équipements Laguë Ltée

ST-ISIDORE
Émile Larochelle Inc.

ST-JACQUES-LE-MINEUR
Agricotech Inc.

ST-PASCAL
Équipement Laplante Inc.

ST-POLYCARPE
Agritex St-Polycarpe Inc.

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Agritex St-Roch

STE-MARTINE
Agritex Ste-Martine Ltée

VARENNES
Équipements Laguë & Martin Inc.

VICTORIAVILLE
André Girouard & Fils Inc.

YAMASKA-EST
Agritex Yamaska

Revue des Marchés

PROVENDES

Prix de fermeture au 27 mai 2005

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	147,55	141,10
Avoine	127,89	N/A
Orge	137,06	156,88
Maïs no 3	118,57	136,94
Fève de soya	298,45	311,38

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé, gru de blé	N/A
Tourteau de soya 48 %	289,02
Tourteau de canola 34 %	200,84
Luzerne désydratée	270,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		27 mai 2005		De la semaine	
		Fermeture	Variation	haut	bas
Maïs:	mai 05	2,21	0,04	2,25	2,21
	juil. 05	2,30	0,04	2,33	2,29
Fève de soya:	mai 05	6,68	0,31	6,76	6,46
	juil. 05	6,68	0,30	6,75	6,45

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 27 mai 2005

	Juillet	Sept.	Nov.	Janv. 06
Canola :	295,10	298,20	303,40	311,40

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 27 mai 2005

St-Hyacinthe/Québec	
Maïs des États-Unis (bateau)	140,95
Blé	132,00
Orge	131,85
Avoine à Minneapolis	137,65

Prix de la fève soya livrée aux élévateurs portuaires du St-Laurent : Livraison immédiate : 304,15 ; Livraison récolte 2005 : 309,75

Source : FPCCQ

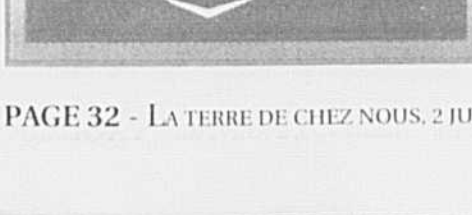
Options

Fermeture en date du 27 mai 2005 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
N5 - 2,00		0,22125	0,01
N5 - 2,10		0,14	0,02875
N5 - 2,20	2,2425	0,08125	0,07
N5 - 2,30		0,04625	0,135
N5 - 2,40		0,02625	0,21375
Z5 - 2,20		0,2775	0,0925
Z5 - 2,30		0,22375	0,14
Z5 - 2,40	2,3875	0,1875	0,195
Z5 - 2,50		0,15125	0,2625
Z5 - 2,60		0,12375	0,3325
Z5 - 2,70		0,10125	N.A.
H6 - 2,20		N.A.	0,09
H6 - 2,30		0,2925	0,13
H6 - 2,40		0,245	0,18
H6 - 2,50	2,4675	0,205	0,2375
H6 - 2,60		0,17	N.A.
H6 - 2,70		0,1425	N.A.
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
N5 - 6,00		0,6975	0,01875
N5 - 6,20		0,52625	0,05
N5 - 6,40		0,3825	0,105
N5 - 6,60	6,6775	0,2625	0,185
N5 - 6,80		0,175	0,29625
X5 - 5,80		1,0025	0,13
X5 - 6,00		0,865	0,19
X5 - 6,20		0,7425	0,265
X5 - 6,40		0,6325	0,355
X5 - 6,60	6,68	0,535	0,455
X5 - 6,80		0,455	0,575
F6 - 5,60		1,18	0,12
F6 - 5,80		1,03	0,17
F6 - 6,00		0,9	0,235
F6 - 6,20		0,78	0,315
F6 - 6,40		0,675	0,405

Janvier ' F Avril ' J Juillet ' N Octobre ' V
Février ' G Mai ' K Août ' Q Novembre ' X
Mars ' H Juin ' M Septembre ' U Décembre ' Z

Source : FPCCQ



VOLAILLES

Volailles vivantes

Semaine se terminant le 5 juin 2005

Prix aux producteurs au Québec

	(Prix de référence)
POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,233 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,253 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,263 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,268 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,258 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,228 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,248 $
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,228 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,218 $
3,01 kg vivant et plus	1,318 $
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,440 $
Dindon à griller mâle	1,405 $
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,405 $
Produite en femelle lourde	1,365 $
MÂLE(1)	1,495 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(1)	
1,84 à 1,95 kg (prix de référence)	1,269 $
2,65 à 3,2 kg	1,309 $

DINDONS (1)		
Dindon à griller	A - 1,475 $	U - 1,385 $
Femelle lourde	A - 1,440 $	U - 1,330 $
Mâle		1,480 $

Semaine se terminant le 29 mai 2005

POULES (Ontario) (2)	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus	00 ¢	00 ¢	00 ¢

POULES (Québec)			
Moins de 2,3 kg (2)	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus (3)		35 ¢	

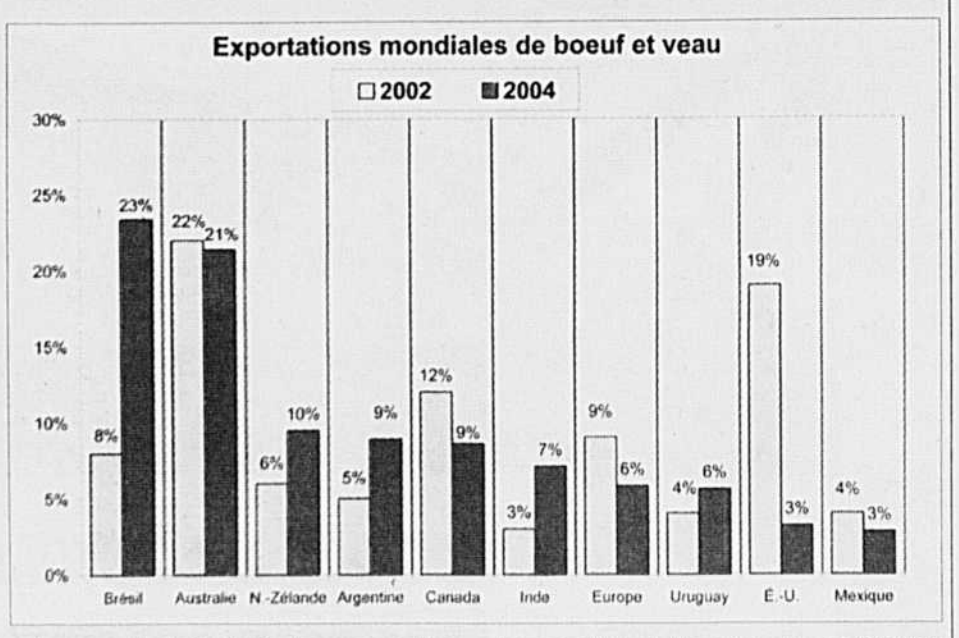
Prix fournis par :
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Qc.

LES TENDANCES

Exportations de viande bovine : le Brésil déclasse l'Australie !

Avec la crise de l'ESB survenue en 2003, le Canada et les États-Unis ont connu un net recul de leurs exportations de viande bovine. Le Canada occupait le 3e rang des principaux pays exportateurs en 2002 avec 12% des exportations mondiales. En 2004, il est passé au 5e rang avec 9% des exportations mondiales. Les États-Unis, en 2e position en 2002 avec 19% des exportations mondiales, ont subi un recul encore plus important en perdant l'accès aux marchés asiatiques qui constituaient leur principal débouché. En 2004, ils se sont classés au 9e rang et leur part ne représentait plus que 3% du volume mondial des exportations.

Des développements importants sont par ailleurs survenus sur l'échiquier mondial, notamment du côté des pays de l'Amérique latine. En 2004, le Brésil occupe maintenant le 1er rang avec 23% des exportations mondiales de viande bovine, détrônant l'Australie qui occupait jusqu'alors la première place avec 21%. L'Argentine, l'Uruguay et le Mexique se retrouvent également parmi les dix premiers avec la 4e, 8e et 10e place respectivement.



Malgré la crise de l'ESB qui secoue l'industrie canadienne, nos exportations ont néanmoins atteint 454 662 tonnes de bœuf et de veau en 2004 pour une valeur de 1,9 milliard de dollars. Cela représente 90% du niveau des exportations de viande bovine d'avant la crise. La Fédération canadienne d'exportation du bœuf s'attend à ce qu'elles atteignent 500 000 tonnes et 2,2 milliards de dollars en 2005. Cependant, nos exportations de bovins vivants (près de 2 milliards de dollars avant la crise) sont toujours bloquées.

Ann Fornasier, FPBQ

Les signes d'une petite récolte

Personne ne s'en plaindra, la production 2005 de sirop d'érable ne battra aucun record. Malgré que les statistiques officielles de production ne soient pas encore établies, plusieurs signes confirment qu'il s'agit en réalité d'une petite récolte.

Premièrement, les résultats de l'enquête maison réalisée par la Fédération indiquent que le rendement par entaille en 2005 au Québec était 14 % inférieur à celui obtenu en 2004, ce qui par déduction laisse entrevoir une récolte québécoise d'environ 75 M lb (86-88 M lb en 2004). Deuxièmement, le volume de sirop d'érable qui est classé à chaque livraison effectuée par un producteur en 2005 est inférieur à celui observé en 2004. À chaque livraison en 2005 (en date du 30 mai), un producteur a fait classer en moyenne 8304 livres comparativement à 8910 livres en 2004. Troisièmement, les livraisons de sirop d'érable reçues aux entrepôts de la Fédération sont moins importantes cette année. En date du 24 mai 2005, la Fédération avait reçu à ses entrepôts, des producteurs et acheteurs, 12.3 M lb comparativement à 13.5 M lb en 2004. Enfin, d'autres signes tels que le rythme effréné du classement et les demandes d'achats des acheteurs du sirop d'érable détenu par la Fédération confirment que la récolte 2005 est plus petite que celles observées au cours des deux dernières années et qu'elle suffira à peine à répondre aux besoins du marché.

Statistiques sur la classification des grands contenants

Catégories	Volume classé en 2005 (30 mai 2005)	% des couleurs en 2005	% des couleurs en 2004	% des couleurs 1999 à 2003
AA	9 926 389	24.3	18.5	12.3
A	12 962 146	31.7	31.8	26.6
B	11 162 903	27.3	30.9	29.1
C	5 022 375	12.3	14.1	19.9
D	1 526 844	3.7	4.1	12.1
NC	211 461	0.5	0.4	-
Retenu	95 634	0.2	0.2	-
TOTAL	40 907 752	100.00	100.0	100.0

Source : Fédération des producteurs acéricoles du Québec, mai 2005.

Classification des grands contenants

En date du 30 mai 2005, Cintech Agroalimentaire avait classé et inspecté près de 41 M lb de sirop en grands contenants *(voir tableau)*.

Programme complémentaire

D'ici la fin juin, La Financière agricole du Québec s'est engagée à formuler à la Fédération une proposition de programme complémentaire de sécurité du revenu pour le secteur acéricole. La Fédération analysera cette proposition en fonction de trois critères : l'efficacité du programme à soutenir convenablement le revenu des entreprises acéricoles, l'équité en regard des budgets consacrés à l'acériculture en matière de sécurité du revenu et l'accessibilité au programme en fonction du respect par les producteurs des règles de mise en marché en vigueur.

Charles-Félix Ross, FPAQ

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	33,56 ¢
Ontario	33,81 ¢

ŒUFS

Prix des oeufs. Semaine du 30 mai 2005

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,44 $
A-Gros	1,44 $
A-Moyens	1,35 $
A-Petits	0,80 $
A-Pewee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

LAIT

Péréquation Avril 2005 FPLQ

Prix par composant

	Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s. $/kg	Valeur d'un hl de référence (2) $/hl
Production intraquota	9,5597	6,5817	1,4097	63,51

AVIS- À compter du 1er août 2003 aucun paiement (0$) ne sera effectué pour la production hors quota

(2) Hectolitre de référence (FPLQ)

Matière grasse	3,60 kg/hl
Protéine	3,20 kg/hl
L.a.s.	5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de février 2005:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,8695 $/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,63 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 6,02 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,78 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 1,02 $/kg. Animale 0,92 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 27 mai 2005.

($/1 000 p.m.p.)

2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard :	410 $
utilité:		320 $
2 X 4 X 8	colombage:	395 $

Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec.

CHÈVRES

Vente du 30 mai 2005

	Qté	$
Chèvres	90	20,00-90,00
Boucs adultes	15	80,00-150,00
Chevreaux	70	8,00-80,00 (env. 2,75 $/lb pour les bons)

Source : Réseau Encans Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 27 mai 05

ASPERGE : verte 40,00-44,00/20 lb
BETTERAVE : 9,75-16,70/12 x 2 lb, 6,50-16,05/10 x 5 lb, grosse 9,00/25 lb
CAROTTE : en botte 12,75/12; en feuilles 7,50/24 x 2 lb, Jbo 12,50/50 lb
CÉLERI-RAVE : 11,00-15,65/20 lb
CHOU : rouge 25,25/40 lb
CONCOMBRE : de serre 18,00-19,50/24
CROSSE DE FOUGÈRE : 22,50-35,00/10 lb
ENDIVE : 11,50-21,75/10 lb
LAITUE : de serre : Boston verte 17,50-17,95/12 sous dôme, hydroponique Boston verte 11,25-12,00/12
NAVET : 13,00-17,35/25 lb
OIGNON : jaune : moyen 1,75/10 lb, 6,50-12,50/10 x 5 lb ou 24 x 2 lb
POIREAU : 8,75-10,90/12
RUTABAGA : 9,25-12,00/10 x 5 lb
TOMATE : de serre : raisin rouge 24,35/11 lb, rose 17,00-23,00/15 lb, rouge 19,00-22,50/15 lb

Prix minimum de la pomme tardive destinée à l'état frais - Récolte 2004

POMMES À L'ÉTAT FRAIS

Variétés	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Mc Intosh, Spartan, Empire	10,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac) 12,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack)
Cortland	13,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 21 janvier 2005 (en sac) 15,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 21 janvier 2005 (en cell-pack)
Toutes variétés de GROS CALIBRE	Prix spécial pour la pomme McIntosh A.C. de gros calibre en vigueur à compter du 21 déc. : Les formats 80 P et 100 P de qualité US Fancy en cellule avec aucun standard de fermeté : 10,00 $ le minot Canada Fantaisie.
À compter du 30 mars au 30 avril 2005	Prix spécial pour la pomme Mc Intosh A.C. (en sac) Les pommes destinées au marché hors du Québec en cellule et en sac Sac : 8 $ Cellule : 10 $

Notes: Période promotionnelle du 30 mars au 30 avril 2005 et pour les pommes expédiées hors du Québec: voir détails sur le site web (www.lapommeduquebec.ca) ou au codaphone (450) 679-0530 poste 8671.

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se réuniront le 8 juin 2005 à 13h par conférence téléphonique.

Prix minimum : pomme tardive pour la transformation - récolte 2004 en date du 30 août 2004

Date	Pommes à jus standards	Pommes à sauce et pommes à jus opalescent
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,055 $ la livre ou 2,31 $ le minot de 42 livres	Tardives 0,08 $ la livre ou 3,36 $ le minot de 42 livres (pour déclassement)
À compter du début de la pomme tardive		0,085 $ la livre ou 3,57 $ le minot de 42 livres (pour entreposage)

POMMES DE TERRE
Prix déterminés à compter du 3 juin 2005

	Ronde blanche	Rouge	Jaune	Longue
Vrac 100 livres	N.D.	10,70-13,40	10,70-13,40	6,60-6,75
Master 16X3 livres	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 5 livres	N.D.	1,30	1,30	0,95
Master 5 livres	N.D.	13,00	13,00	9,50
Sac 10 livres	N.D.	2,00	2,00	1,25
Master 10 livres	N.D.	11,00	11,00	7,25
Sac 15 livres	N.D.	N.D.	N.D.	1,85
Sac 20 livres	N.D.	3,95	N.D.	2,45
Sac 50 livres	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 livres table	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb/petite	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	5,50	8,00	7,50	6,00

*Équivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.

Info.: 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 30 mai 05	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	**1 276**	**2 186**	**2 482**
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	**29,33**	**29,62**	**31,01**
Moyennes (4B, 5A, 5B)	**23,81**	**23,71**	**24,73**
Autres (4C, 5C, 9, 10)	**16,31**	**15,43**	**15,98**
Toutes catégories	**26,06**	**25,93**	**26,95**
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)	-	-	-
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE É.-U.(1) (éq. $CA/100 lb vif))	-	**72,13**	**72,13**

(1) Unité : $CAN/100 lb vif, (2) Unité : $CAN/100 lb carcasse
Sources : FPBQ, USDA

Taureaux de réforme

	Lundi 30 mai 05	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	**33,01**	**34,61**	**34,49**
Bons - Boucherie	**37,62**	**40,42**	**37,46**

Unité : $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ*

Veaux de lait(1)

	Semaine 30 mai 05 (prévision)	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/100 lb carcasse sans peau)	**283-283**	**282-283**	-
MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Centre-Nord des É.-U. (veaux produits à contrat)*	-		**306-310**
(1) « Packers base market			
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE (Pour abattages futurs)			
Centre-Nord des É.-U.	-		**323-360**

Pour obtenir le prix avec peau, multiplier par 88 %
Unité : $CAN/100 lb carcasse chaude sans peau
Sources : USDA et FPBQ

Veaux d'embouche

Semaine du 23 mai 05	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux	**113**	-	**5 112**	**23 192**
Mâles - Catégories G1-G2-M1-M2				
400-500 lb	**81,00**	-	**110,98**	**117,26**
500-600 lb	**83,00**	-	**113,41**	**116,06**
600-700 lb	**70,00**	-	**106,11**	**111,03**
700-800 lb	-	-	**102,18**	**102,12**
800-900 lb	-	-	**99,43**	**93,00**
Taures - Catégories G1-G2-M1-M2				
400-500 lb	**96,33**	-	**95,27**	**105,59**
500-600 lb	**91,00**	-	**98,32**	**101,55**
600-700 lb	**74,00**	-	**93,60**	**97,86**
700-800 lb	-	-	**90,42**	**91,13**
800-900 lb	-	-	**88,94**	**85,89**

Unité : $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ, CANFAX*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 30 mai 05	Lundi 23 mai 05	Année précédente
Août 2005	**111,450**	**110,425**	**107,200**
Sept. 2005	**110,250**	**109,450**	**105,525**
Oct. 2005	**109,275**	**108,650**	-
Nov. 2005	**108,250**	**107,650**	**103,300**
Janv. 2006	**105,500**	**104,800**	**98,650**

Unité : $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Besoin d'un site Web ?

10 ans !

Agricom.ca
solution web

Visitez nos réalisations sur www.Agricom.ca
1 877 669-2474

Concepteur de www.LaTerre.ca

Prix du boeuf désossé

	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉSOSSÉ US		
85 % maigre (éq. $CA/100 lb	**182,22**	**185,55**

Unité : $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ*

Veaux laitiers

	Lundi 30 mai 05	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	**1 873**	**2 721**	**3 103**
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	**2,78**	**2,87**	**2,55**
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	**2,60**	**2,55**	**2,26**
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	**2,10**	**2,23**	**1,93**
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	**1,80**	**1,81**	**1,63**
Divers (tous poids)	**0,93**	**0,94**	**0,92**
MARCHÉS EXTÉRIEURS			
ENCANS VIVANTS É.-U.			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)		**2,87**	**2,75**
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)		**7,86**	**7,88**
Abattage		**0,51**	-

Unité : $CAN/100 lb vif *Sources : FPBQ, USDA*

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 23 mai 2005	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume annoncé	**1 508**	**1 698**
Volume vendu	**1 116**	**1 195**
Écart de prix ($/lb)	**1,485-1,765**	**1,555-1,760**
Prix moyen ($/lb)	**1,745**	**1,747**
Gestion des surplus ($/tête)	**30,00**	**42,00**
PRIX NET ($/LB) (2)	**1,658**	**1,630**

(1) Unité : $CAN / lb carcasse chaude sans peau, - *Source : FPBQ*

(2) Tenant compte du coût de la gestion des surplus et d'un poids carcasse de 345 livres.

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi 30 mai 05	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne			
Volume	**31**	**539**	**822**
Écart de prix ($/lb)	**0,871-1,723**	**0,775-1,741**	**0,660-1,847**
Prix moyen ($/lb)	**1,366**	**1,347**	**1,462**

Unité : $CAN/ lb , carcasse chaude sans peau, 54,5 % rendement *Source : OCA*

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 23 mai 2005 Volume	Écart	Prix moyen	Semaine précédente Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	**2 881**	**142,00-145,00**	-	**147,97**
Chargements complets de bouvillons A1-A2	**2 663**	**143,00-145,00**	-	**147,98**
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 26 mai 05 Volume	Écart	Prix moyen	Jeudi précédent Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	-	**141,75-142,25**	**142,00**	**143,67**

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.
Unité : $CAN/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.
Source : FPBQ
Ligne info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	**146,00-148,00**	-
Taures A1-A2	**145,00-147,00**	-

Unité : $CAN/100 lb carc., FAB abattoir *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	**128,35-131,00**	**128,95-132,00**

Unité : $CAN/100 lb car., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte) *Source : CANFAX*

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

Bouvillons lots « 50 % Choice et 50 % Select »	**86,00-87,50**	**88,00-90,00**

Unité : $US/100 lb vif *Source : USDA*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 30 mai 05	Lundi 23 mai 05	Année précédente
Juin 2005	**85,075**	**84,600**	**87,675**
Août 2005	**84,075**	**83,725**	**88,625**
Oct. 2005	**86,100**	**85,400**	**87,725**
Déc. 2005	**87,675**	**87,325**	**87,500**
Fév. 2006	**88,800**	**88,400**	**87,500**

Unité : $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

(estimé)	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente	Année précédente
($/100 lb carcasse froide)	-	-	**148,50**

Unité : $CAN/100 lb carcasse froide *Source : CANFAX*

Prix des abats dans l'est du Canada

(estimé)	Semaine 23 mai 05	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons ($/tête)	**90,91**	**90,91**	**94,93**

Unité : $CAN/bouvillon *Source : CANFAX*

Taux de change

Semaine 23 mai 05	Semaine précédente	Année précédente
0,7918	**0,7906**	**0,7307**

Agriculture Canada
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

PORCS

Prix de pool

Semaine se terminant le 28 mai 2005

	Québec	Ontario	É.-U. LH 51-52%
POOL ($/100 kg)	168,46	N.D.	
POOL ($/100 lb)	76,41	N.D.	
an. préc. ($/100 kg)	202,85	202,88	
an. préc. ($/100 lb)	92,01	92,03	
Ind.de classement*	109,40	N.D.	
ann. préc.	109,97	N.D.	
Revenu de vente ($/100 kg)			
à l'indice	184,30	N.D.	N.D.
année précédente	223,07	N.D.	230,52

Source : Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)

Semaine se terminant le 27 mai 2005

	Québec	Ontario	É.-U.
Abattages	135 832	103 631	1 922 000
an. préc.	140 021	93 636	1 895 000

Source : Encan électronique du porc

Prix du porcelet et truie de réforme par région au 27 mai 2005 :
DONNÉES NON DISPONIBLES

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 28 mai 2005
Prix du porcelet à 33 1/2 lb : 54,59 $
Prix des kg supplémentaires : 1,12 $/kg
Porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique ; le statut sanitaire ; le volume ; les conditions de marché.
Prime suggérée pour les porcelets issus de site AQC : 0,56 $/tête

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	500 $
Verrats de race pure	Base 100	850 $
Truies hybrides	contrôlées	325 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec.
TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.
(kg de poids supplémentaires, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus)

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	Prix ($CA/100 kg à l'indice 100) semaine se terminant le vendredi			Var. (en $) par rapport sem. précédente
	13 mai 05	20 mai 05	27 mai 05	
Juil. 05	166,79 $	157,10 $	155,26 $	-1,84 $
Août 05	171,17 $	161,09 $	157,71 $	-3,38 $
Sept. 05	161,61 $	155,18 $	151,06 $	-4,12 $
Oct. 05	145,68 $	139,25 $	135,30 $	-3,95 $
Nov. 05	137,87 $	133,23 $	129,35 $	-3,88 $
Déc. 05	133,63 $	128,99 $	125,16 $	-3,83 $
Janv. 05	122,08 $	118,08 $	114,60 $	-3,48 $
Fév. 06	138,70 $	134,71 $	131,05 $	-3,66 $

Sources : Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)
Note importante : La formule de prix des CLD utilise la base et l'indice de classement pour chaque période de livraison.

AGNEAUX

Encan de Saint-Hyacinthe du 30 mai 2005

Catégorie	Nombre	Écart de prix	Prix moyen ($/lb)
Lait moins 50 lb	246	1,48-2,10	1,65 $
De 50 à 64 lb	391	1,42-2,05	1,57 $
De 65 à 79 lb	232	1,05-1,70	1,53 $
De 80 à 95 lb	100	0,90-1,52	1,37 $
De 96 à 109 lb	36	0,90-1,38	1,31 $
Plus de 110 lb	4	0,80-1,60	1,10 $
Brebis	374	0,10-0,78	0,47 $
Béliers	9	0,52-0,98	0,64 $

Source : F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 23 mai 2005

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)		
50 lb et moins	60	141,50-169,70	156,76
50 à 64 lb	415	138,08-163,82	151,39
65 à 79 lb	401	133,17-152,88	145,72
80 à 94 lb	464	128,79-160,02	142,83
95 à 109 lb	189	126,61-148,11	144,53
110 lb et plus	9	99,56-123,56	108,65

Source : Agriculture Canada

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur à compter du 4 août 2003

Poids moyen	Prix (lb)	Prix (kg)
LAPINS RÉGULIERS		
Lapin de moins de 2.24 kg	1,53 $/lb	3,37 $/kg
Lapins de 2.25 à 2.34 kg	1,57 $/lb	3,46 $/kg
Lapin de 2.35 à 2.44 kg	1,63 $/lb	3,60 $/kg
Lapins de 2.45 à 2.54 kg	1,70 $/lb	3,75 $/kg
Lapin de 2.55 à 2.64 kg	1,77 $/lb	3,90 $/kg
Lapins de 2.65 kg et plus	1,85 $/lb	4,08 $/kg
LAPINS DE RÉFORME		
Tous les lapins de réforme (y compris poids minimum de base)	1,05 $/lb	2,315 $/kg (Source : SPLQ)

SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2005, les prix du sirop décrétés par la Régie des marchés agricoles sont les suivants : 2,35 $/lb, 2,30 $/lb, 2,20 $/lb, 1,75 $/lb, 1,35 $/lb et 1,00 $/lb respectivement pour les catégories AA, A, B, C, D et NC.

Pour mai 2005, les acheteurs peuvent acheter du sirop d'érable de la récolte 2005 reçu par la Fédération à ses entrepôts aux prix minimums décrétés par la Régie et auxquels s'ajoutent des frais de mise en marché selon les grilles de prix établies par la FPAQ le 21 mars dernier.

MIEL

Prix aux producteurs à Montréal le 27 mai 2005:
En baril : 1,78 $/livre
Crémeux blanc: 74,31 $/12 x 1 kg
Liquide blanc: 74,31 $/12 x 1 kg
Source: Fédération des apiculteurs du Québec

LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

SAINT-HYACINTHE

Nom d'une pipe!

Le projet de construction d'un pipeline de la pétrolière Ultramar pour relier sa raffinerie de Lévis à son terminal de distribution de Montréal-Est est dans la mire de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe. Plusieurs producteurs seront concernés par le tracé de 235 kilomètres d'oléoduc en sol arable. Après avoir pris connaissance des grandes lignes du projet, l'UPA de Saint-Hyacinthe s'est réunie avec la Confédération et quatre fédérations régionales, aussi interpellées par la future infrastructure, pour mettre en place une vigie. Ce comité planifiera les prochaines discussions entourant ce projet visant à transporter de l'essence, du mazout et du diesel. Étude du tracé comportant le moins d'irritants pour le monde agricole, dédommagement adéquat aux producteurs et présence d'un représentant de l'UPA au chantier seront parmi les points passés en revue pour protéger les arrières des producteurs. Ultramar envisage la construction du pipeline à la fin de l'été 2007 pour être en exploitation en 2008.

La multiplication des lettres

L'UPA de Saint-Hyacinthe a relancé l'opération *« On paie nos taxes... notre juste part »* en invitant les producteurs à rappeler les revendications de l'UPA auprès des conseils municipaux pour obtenir une refonte du régime fiscal municipal. Les demandes de l'UPA figurent dans une lettre qui doit être acheminée aux administrations municipales par l'entremise des producteurs. Ces derniers sont invités à remettre la lettre en même temps que le paiement du reste de leurs taxes correspondant au remboursement du MAPAQ. Les producteurs doivent donc attendre leur remboursement avant de payer leur juste part à leur municipalité. La lettre est disponible dans *La Clé*, le journal interne de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe distribué à toutes les entreprises et disponible sur le site Internet *www.st-hyacinthe.upa.qc.ca*

Un verre d'*ingrédients* de lait s.v.p.!

Les frontières canadiennes, trop libérales, laissent passer des ingrédients du lait qui, en plus de remplacer le lait dans la fabrication de fromage et crème glacée, privent les producteurs de lait québécois de 70 M$. Le gouvernement de Paul Martin restera-t-il les bras croisés jusqu'à ce que les ingrédients du lait remplacent entièrement le lait ? Attend-il qu'on lui serve un verre d'ingrédients laitiers pour resserrer les frontières ? C'est ce que les producteurs de lait de la région de Saint-Hyacinthe ont dénoncé auprès des députés fédéraux de la région dans une tournée qui les a menés dans les bureaux de cinq circonscriptions électorales avec une poche de lait en poudre en guise de cadeau. Le député du Bloc québécois de Saint-Hyacinthe-Bagot, Yvan Loubier, a appuyé les producteurs en apportant ces sacs à Ottawa et en réclamant de nouveaux contingents tarifaires pour limiter les importations de substituts laitiers.

BEAUCE

Moratoire : appui du monde municipal

Depuis la modification du REA, le 15 décembre 2004, plusieurs représentations régionales et provinciales ont été faites par les producteurs et l'UPA pour demander le retrait des articles interdisant la mise en culture de nouvelles superficies. Tout en poursuivant leurs revendications, voilà que les représentants agricoles recevaient dernièrement un appui en ce sens de la part de la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches.

Les MRC de la région demandent en effet au ministre de l'Environnement de modifier le règlement, de sorte que le gel des superficies en culture ne s'applique qu'aux municipalités qui n'ont pas de réglementation concernant le déboisement pour la mise en culture du sol. Puisqu'une modification du REA devrait à nouveau être adoptée au cours des prochaines semaines, il faut espérer que ces revendications seront prises en compte. C'est à suivre!

Agricultrice honorée

Lors de la 17e édition du Gala de l'entreprise beauceronne qui a eu lieu le samedi 14 mai 2005, Mme Barbara Paquet de Saint-Côme a mérité le titre : Jarret Jeune Personnalité d'affaires de l'année. Rappelons que l'automne dernier, elle avait été honorée à titre de Jeune Agricultrice à la Fédération des agricultrices du Québec.

« Ce Jarret est remis à une personnalité d'affaires de 35 ans et moins qui représente à merveille l'essor de notre relève beauceronne », citent les organisateurs du gala.

Formation sur mesure

Le Collectif de la formation agricole pour la région de la Beauce-Amiante a collaboré à la promotion et à l'organisation de près de 40 activités de formation qui ont rejoint 525 personnes, une augmentation par rapport aux deux dernières années, soit 409 personnes en 2004 et 376 en 2003.

Rappelons que la répondante en formation agricole joue un rôle de coordonnatrice en travaillant avec les partenaires du milieu à la promotion et à l'organisation de cours répondant aux besoins exprimés par les producteurs et productrices. Tout au long de l'année, les cours organisés ont porté sur de nombreux sujets, dont entre autres :

- l'acériculture (transformation, saveurs et conservation, entaillage...);
- produire du lait et faire de l'argent;
- l'équité lors d'un transfert;
- la négociation;
- l'électricité d'entretien;
- la soudure;
- l'insémination artificielle;
- la moissonneuse-batteuse;
- le transport d'animaux fragilisés.

Le poste de répondante en formation agricole étant un poste occasionnel, Mme Sonia Dumont sera de retour à la fin d'août.

TERRITOIRE

Les municipalités prennent de l'assurance

Les problèmes d'assurance subis par le monde municipal seraient-ils chose du passé ?

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Ce qui est sûr, c'est que la Mutuelle des municipalités du Québec, créée pour que l'assurance redevienne accessible et abordable pour les municipalités, affiche des résultats fort encourageants à la fin de son premier exercice financier.

Au 31 décembre 2004, la Mutuelle avait un volume de primes de 18,8 M$, soit 6,8 M$ de plus que prévu. Et au lieu du déficit envisagé, la Mutuelle s'en tirait avec un surplus de 632 000$. En plein essor, la Mutuelle comptait à cette date 828 membres, près du double des estimations de départ, et affirme s'être approprié près de 65 % du marché de l'assurance des municipalités. Ces dernières disposent donc d'un levier puissant pour gérer leurs risques et maîtriser leurs coûts d'assurances. De fait, les municipalités ou MRC qui y ont adhéré n'ont en moyenne subi aucune augmentation de prime par rapport à leur facture de l'année précédente selon la Mutuelle. « Nous avons fait le bon choix et le temps renforcera notre certitude », a déclaré le président du conseil d'administration de la Mutuelle, Michel Belzil.

Solution UMQ

Aux prises avec les mêmes difficultés d'assurance, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a opté pour une autre solution : la création de regroupements en assurances de dommages. Les municipalités bénéficient d'économies découlant de l'effet de mise en commun. Plus de 70 municipalités ont constitué huit regroupements au cours des deux dernières années. Les primes ont chuté de 33 %, passant de 12,3 M$ à 8,2 M$. L'UMQ compte offrir de nouvelles options en 2005, comme l'assurance responsabilité municipale « responsabilité administrateurs et dirigeants » et la «responsabilité erreurs et omissions». L'UMQ veut aussi fournir des services adaptés aux besoins des grandes villes.

Internet par les fils électriques

La société Hydro-Québec teste un projet d'Internet haute vitesse en utilisant son réseau de fils électriques, ce qui permettrait éventuellement d'offrir ce service partout en régions.

THIERRY LARIVIÈRE

Cette technologie « prometteuse » est d'ailleurs déjà utilisée en Espagne et ailleurs en Europe. En France, on appelle cette façon de faire le «courant porteur en ligne» ou CPL.

Cette nouveauté pourrait permettre à tous les résidants du Québec, même dans les régions éloignées, de disposer d'un accès à Internet haute vitesse. Hydro-Québec n'est cependant pas encore branchée à savoir si elle ira de l'avant avec ce service. Pour l'instant, le CPL est à l'essai dans un quartier résidentiel de Boucherville. Les résultats sur le réseau réel seront sans doute déterminants dans la décision de la société d'État.



PHOTO:TCN

De récents travaux ont déjà permis de contourner les obstacles que sont les transformateurs qui auraient pu bloquer la transmission de données. « Les tests ont prouvé que les technologies disponibles sur le marché sont fonctionnelles, performantes et compatibles avec notre réseau de distribution », a déclaré Denis Chartrand, chef de l'orientation du réseau à Hydro-Québec dans un article d'*Hydro-Presse*, une revue interne de la société, avant de qualifier la technologie de « très prometteuse pour notre entreprise ». Une histoire à suivre.

Le casse-tête de l'assainissement des parcs miniers

CAMILLE BEAULIEU
COLLABORATION SPÉCIALE

ROUYN-NORANDA – C'est le problème environnemental le plus méconnu du Québec. Ces effluents de parcs à résidus miniers abandonnés charrient des métaux lourds comme le plomb, des produits hautement toxiques comme l'arsenic, éradiquant toute vie de ruisseaux, lacs et rivières sur des centaines de kilomètres à la ronde. On retrouve ces dépotoirs miniers en Estrie, en Gaspésie ou sur la Côte-Nord, mais l'Abitibi-Témiscamingue en abrite les deux tiers, ce qui en fait le territoire le plus pollué de la province, loin devant le corridor industriel Montréal-Tracy. Le ministère des Ressources naturelles prévoit injecter 75 M$ au cours des 15 prochaines années dans l'espoir d'assainir 140 sites miniers dits « orphelins », reliquats de mines ou de concentrateurs dont les compagnies propriétaires ont été dissoutes depuis longtemps.

L'ingénieur Louis Marcoux, responsable du projet, ne s'illusionne pas sur les moyens à sa disposition : « On cherche une façon de restaurer sûrement mais à moindre coût, en collaboration si possible avec l'industrie minière et forestière. » C'est qu'aucun parc à résidus n'est exactement semblable aux autres. La restauration du site de la mine Poirier à Joutel a, par exemple, coûté pas moins de 18 M$, alors que celle, prévue pour l'automne prochain, du parc Manitou, près de Val-d'Or, est évaluée à 28 M$. C'est dire que les 75 M$ du plan global risquent de s'avérer insuffisants pour 140 sites miniers.

Des boîtes à surprises

Et d'autres difficultés peuvent se présenter : le tiers des parcs à résidus miniers au Québec est dit acidogène, leurs minéraux générant des acides au contact de l'oxygène sous l'effet d'une bactérie. Leur neutralisation chimique, ou leur recouvrement, comme à Joutel, d'une membrane imperméable d'argile, pourrait atteindre un milliard de dollars.

Les géologues de la mine Doyon près de Rouyn-Noranda ont pour leur part constaté que leurs routes et leurs digues de rétention, construites pourtant avec des rocs considérés stériles, se mettaient sans raison connue à produire autant d'acides que les déchets qu'elle devaient contenir.

La solution à ce casse-tête, fruit de 75 années de laisser-faire, n'est certainement pas pour demain. La situation a cessé de se détériorer, le gouvernement québécois imposant, depuis l'entrée en vigueur en 1995 de la loi 130, l'obligation aux exploitants miniers de déposer à la fois un plan et des garanties financières de restauration de leurs aires d'accumulation.



PHOTOS : GRACIEUSETÉ M.R.N.F.

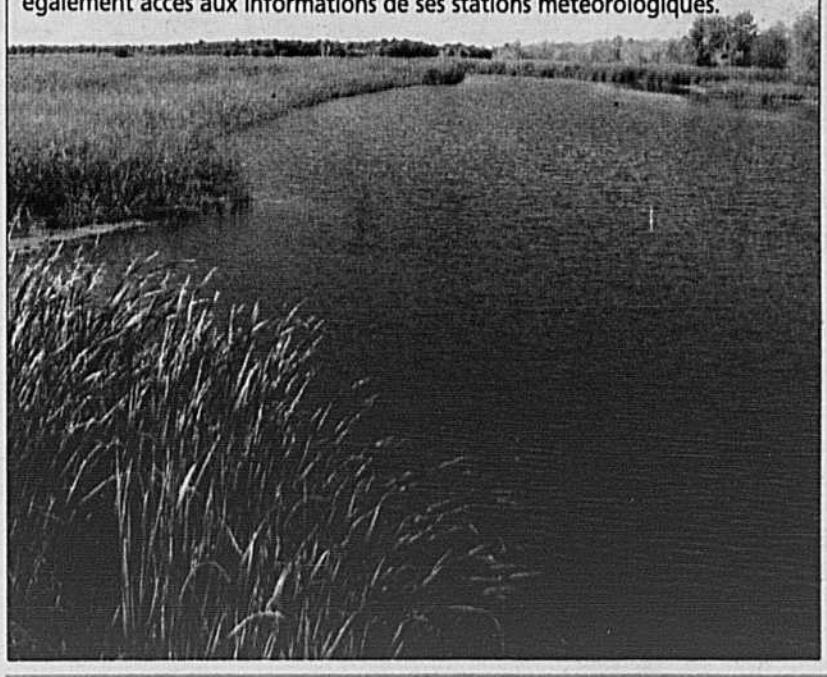
Depuis 1995, cette industrie est assujettie à 17 lois, 25 règlements, deux politiques et deux directives, sous l'œil dorénavant beaucoup plus attentif du MENVIQ. L'environnement constituerait même une des quatre priorités des exploitants miniers, selon le rapport annuel 2004 de l'Association minière du Québec (AMQ).

Agrométéo

En collaboration avec : Environnement Canada

Source des données météo

La Terre de chez nous est heureuse de vous annoncer le retour de la page d'agrométéo après un an d'absence. Nous remercions le gouvernement fédéral et Environnement Canada qui nous permettent désormais d'avoir accès à leurs statistiques pour le bénéfice de nos lecteurs. Nous serons en mesure de vous offrir un tableau qui couvre un nombre plus important de régions dès que le gouvernement provincial nous donnera également accès aux informations de ses stations météorologiques.



DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES HEBDOMADAIRES ET CUMULATIVES PAR RÉGIONS AGRICOLES

		Semaine du 22 au 28 mai 2005						Données cum. du 3 avril au 28 mai 2005			
								Degrés-jours de crois. (5 °C et +)		Unit. Thermiques maïs effectives	
Région#	Stations météorologiques	Temp. moy. (°C)	Écart à la moyenne (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de précipit. (0,2 mm et +)	depuis 3 avril	écart à la moy.	Cumul.	Écart à la moyenne
1	Amqui	10.53	.08	21.31	.14	11.00	4.00	79.38	-28.27	115.55	-41.02
	Rivière-du-Loup	6.94	-3.21	14.55	2.05	8.20	3.00	45.68	-57.83	44.89	-90.35
2	Normandin	11.32	.70	22.00	-.20	6.00	2.00	76.40	-32.95	109.50	-55.00
	Jonquière	11.71	.23	21.46	5.27	.60	2.00	91.70	-40.70	135.63	-68.05
3	Deschambault	11.00	-1.61	20.41	2.79	17.71	7.00	106.54	-86.26	162.23	-150.92
	Île d'Orléans	9.45	-3.45	18.13	6.21	8.90	4.00	155.85	-11.16	202.85	-54.35
4	Trois-Rivières	10.87	-2.51	17.77	7.73	4.72	4.00	111.92	-113.93	164.16	-206.22
	La Tuque	12.34	.65	25.59	.36	8.00	3.00	109.56	-38.09	166.89	-73.72
5	Lennoxville	10.59	-1.67	18.42	4.59	17.60	4.00	181.83	-24.43	255.78	-77.29
	Compton	10.50	-2.16	19.67	3.76	20.50	5.00	199.99	-12.56	287.33	-58.55
7	Maniwaki	12.91	.73	24.83	4.82	26.00	3.00	124.22	-69.93	195.57	-121.74
8	Rouyn-Noranda	15.68	5.05	26.83	6.62	.00	.00	119.54	-11.41	197.99	-1.88
11	New Carlisle	6.88	-2.19	11.76	3.28	10.06	3.00	37.38	-45.87	17.97	-79.59
13	Beauceville	10.20	-1.02	19.25	4.58	10.60	5.00	94.95	-65.90	133.55	-124.62
14	L'Assomption	11.24	-2.57	19.99	7.62	13.80	3.00	117.14	-136.56	177.48	-236.31
15	St-Jovite	10.82	-.36	23.23	1.03	8.00	2.00	87.20	-70.35	129.35	-128.37
16	L'Acadie	11.27	-3.16	21.57	7.14	11.40	3.00	228.20	-51.90	330.02	-130.40
	St-Anicet	10.87	-2.43	20.60	4.63	9.20	2.00	207.48	-49.67	298.74	-120.17
	Ste-Clotilde	11.03	-2.77	21.66	4.48	19.63	3.00	207.75	-54.45	304.48	-125.20
	Ste-Hyacinthe	12.18	-2.34	22.44	6.66	26.30	5.00	261.65	-20.80	390.35	-70.54
17	Nicolet	11.66	-1.60	19.76	8.02	6.38	3.00	125.45	-100.50	195.71	-171.96

... de renouveler votre abonnement à *La Terre de chez nous*

Dorénavant, le renouvellement de votre abonnement à ***La Terre de chez nous*** se fait par l'entremise de la poste. Vous ne recevrez plus la visite d'un agent d'abonnement. Il est donc important de répondre à votre avis de renouvellement postal, d'autant plus que la période de grâce a été réduite de 13 à 4 semaines.

Afin d'éviter toute interruption de livraison, n'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle de *La Terre de chez nous* :

Tél : (450) 679-8483 Fax : (450) 670-4788 Courriel : abonnement@laterre.ca

Nos équipements à fourrage...

POUR FAIRE DU FOIN TOUTE L'ANNÉE !

Faire du foin de qualité n'est pas une mince affaire, c'est une tâche qui exige du flair, de l'expérience et de l'équipement de grande qualité.

Les presses LBX en sont un bel exemple. Avec leur système d'alimentation à pré-compression, vous obtiendrez des balles denses et bien formées à tout coup.

Le système électronique vous permettra de surveiller toutes les opérations à partir de la cabine. Avec notre système de pré-coupe, vous obtiendrez plus de récolte pour chaque balle. De plus, notre dispositif à rotor réduira la longueur de coupe jusqu'à aussi peu que 1,5'.

Avec une presse ***LBX****,*
c'est la satisfaction du client à chaque balle.



UNE VALEUR AUTHENTIQUE !

CERTIFIÉ AUTHENTIQUE • CASE IH • CERTIFIÉ AUTHENTIQUE •



PRESSES SBX

L'EFFICACITÉ À COUP SÛR

4 modèles pour des balles de 14'' x 18''et 16'' x 18'' allant jusqu'à 52'' de longueur.



FAUCHEUSES DCX

ULTRA-RAPIDE

Conçues pour ceux qui désirent qualité et rapidité.
4 modèles : 9'2'',10'4'',13'',15'7''



FOURRAGÈRE FHX 300

AMENEZ-EN DU FOIN ET DU MAÏS

Avec tête à maïs trois rangs, rouleaux éclateurs et deux choix de ramasseurs d'andains.



PRESSES RBX SÉRIE 02

ENSILAGE OU FOIN SEC

Surface extérieure résistante et centre nutritif. 5 modèles pour des balles de 4'x4' à 5'x6'. Pour une meilleure productivité, notre moniteur vous permet de choisir le filet ou la corde en quelques secondes à partir de la cabine du tracteur.

DES PIÈCES ET UN SERVICE AUTHENTIQUE CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC

BENOÎT BELLEROSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE NICOLET-YAMASKA INC.
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.
ST-BRUNO / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT PHANEUF ET BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

ROLLAND CLÉMENT & FILS
ST-MAURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

La marque des professionnels

Visitez notre site Internet http://www.caseih.com

Case IH et CNH Capital sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH